

RNR du Massif du Pibeste-Aoulhet

Etude d'ancrage territorial

Diagnostic et évaluation -2020



A photograph of a waterfall cascading down a steep, mossy rock face. The water flows in multiple streams, creating white spray as it hits the dark, reflective surface of a pool at the bottom. The rock is covered in bright green moss and lichen. A large, solid green circle is positioned in the upper right corner, containing the word "sommaire".

sommaire

SOMMAIRE

Présentation de l'étude.....	6
SECTION I BALISAGE DE L'ETUDE.....	8
1. Cheminement d'une méthode.....	9
2. Répartition de la charge de matériel.....	12
3. Orientation de l'étude sur le massif du Pibeste Aoulhet	15
SECTION II RESULTATS DES DONNEES, INDICES DE PRESENCE DE L'ANCRAGE.....	20
1. Triptyque d'Indicateurs protocolaires comme trace de l'ancrage.....	21
2. Le massif, un espace approprié.....	40
3. Profils cognitifs indice d'un bon ancrage territorial.....	48
SECTION III COMMENT LIRE LE PANORAMA D'ANCRAGE ?.....	52
1. Plusieurs regards sur un même territoire.....	53
2. Volonté politique du Gestionnaire, indice de l'ancrage locale.....	64
3. L'analyse Atouts, Faiblesse, Opportunité, Menaces.....	74
SECTION IV ANCRAGE TERRITORIAL LE PAS D'APRES.....	78
1.Comment franchir les nouveaux paliers d'attentes des acteurs	79
2. Proposition et confortation au Plan de Gestion.....	85
Conclusion.....	88
Bibliographie.....	90
Annexe.....	92

Présentation de l'étude

« Le rôle et la place des réserves naturelles sur leur territoire sont dépendants des perceptions et représentations des acteurs locaux à leur sujet : ces constructions cognitives contribuent à définir l'ancrage territorial des réserves naturelles. »

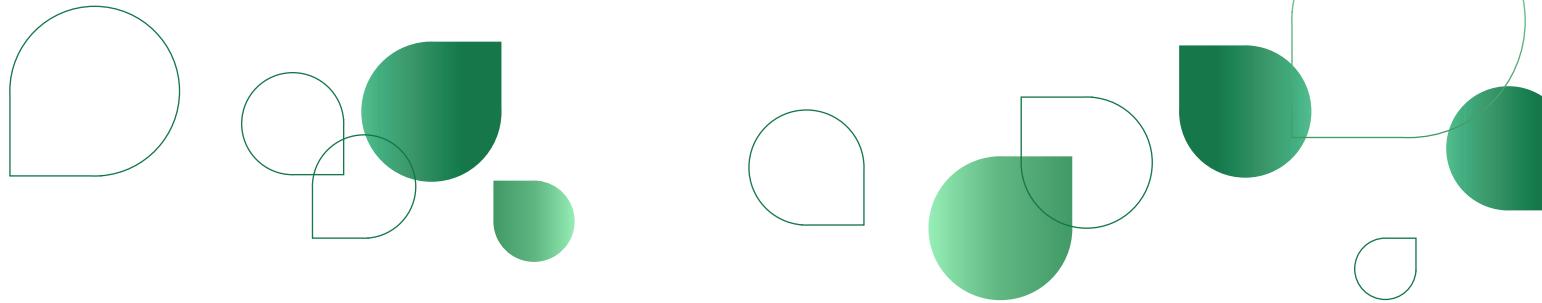
Anatole MARECHAL

L'ancrage territorial désigne un ensemble de liens entre un individu, ou un groupe, et un espace, ici les réserves. Ce lien peut se définir comme un sentiment d'appartenance, il constitue un élément d'appropriation de l'espace, c'est-à-dire du territoire. Saisir l'ancrage territorial d'une réserve c'est saisir comment elle est considérée, donc viable dans son environnement social.

Le premier objectif de cette étude est d'identifier l'état d'ancrage territorial de la réserve du Massif du Pibeste Roulhet. Cet objectif s'intègre aussi dans le projet Life de l'Agence régionale de la Biodiversité d'Occitanie (ARB) portant sur la « gestion adaptative des aires protégées » dans lequel la réserve est partenaire. L'ancrage territorial fait écho à la tendance actuelle sur la prise en considération des acteurs locaux dans la politique gestionnaire, tel que l'illustre le projet Life par l'intitulé du 4ème enjeu « L'intégration territoriale des aires protégées ».

À la suite de la thèse de Therville en 2013 affirmant une démarche intégrative des acteurs, les études sur l'ancrage territorial des réserves naturelles se démultiplient depuis les années 2018/2019. Le réseau Réserve Naturelle de France, RNF, est moteur de cette dynamique par l'élaboration d'un protocole d'évaluation de l'ancrage territorial ayant pour vocation d'être diffusé en 2021 à l'ensemble des Réserves Naturelles ainsi qu'à être porté sur d'autres types d'Aires Protégées. L'étude de l'ancrage territorial de la RNR du massif du Pibeste Roulhet, réalisée ici, s'inscrit dans la construction de ce protocole. La réserve s'est portée volontaire, accompagnée de quatre consœurs (Tercis-les-Bains, Les Nouragues, La Massonne, et la Forêt de Neuhof-Illkirch), pour réaliser la phase finale du test du protocole.





Le second objectif de cette étude est de participer à la finalisation de ce protocole commun pour l'ensemble des réserves nationales. La méthode suivie est donc l'aboutissement des recherches menées par la RNF en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux (Guide méthodologique ancrage territorial, 2020).

Afin de mener à bien ce double objectif, 41 entretiens ont été menés auprès d'acteurs clefs pour le territoire de la réserve. Ces entretiens ont permis de fournir des données pour 35 indicateurs de connaissance, d'intérêt et d'appropriation d'acteurs à la réserve. L'enjeu fut de répondre aux questions suivantes :

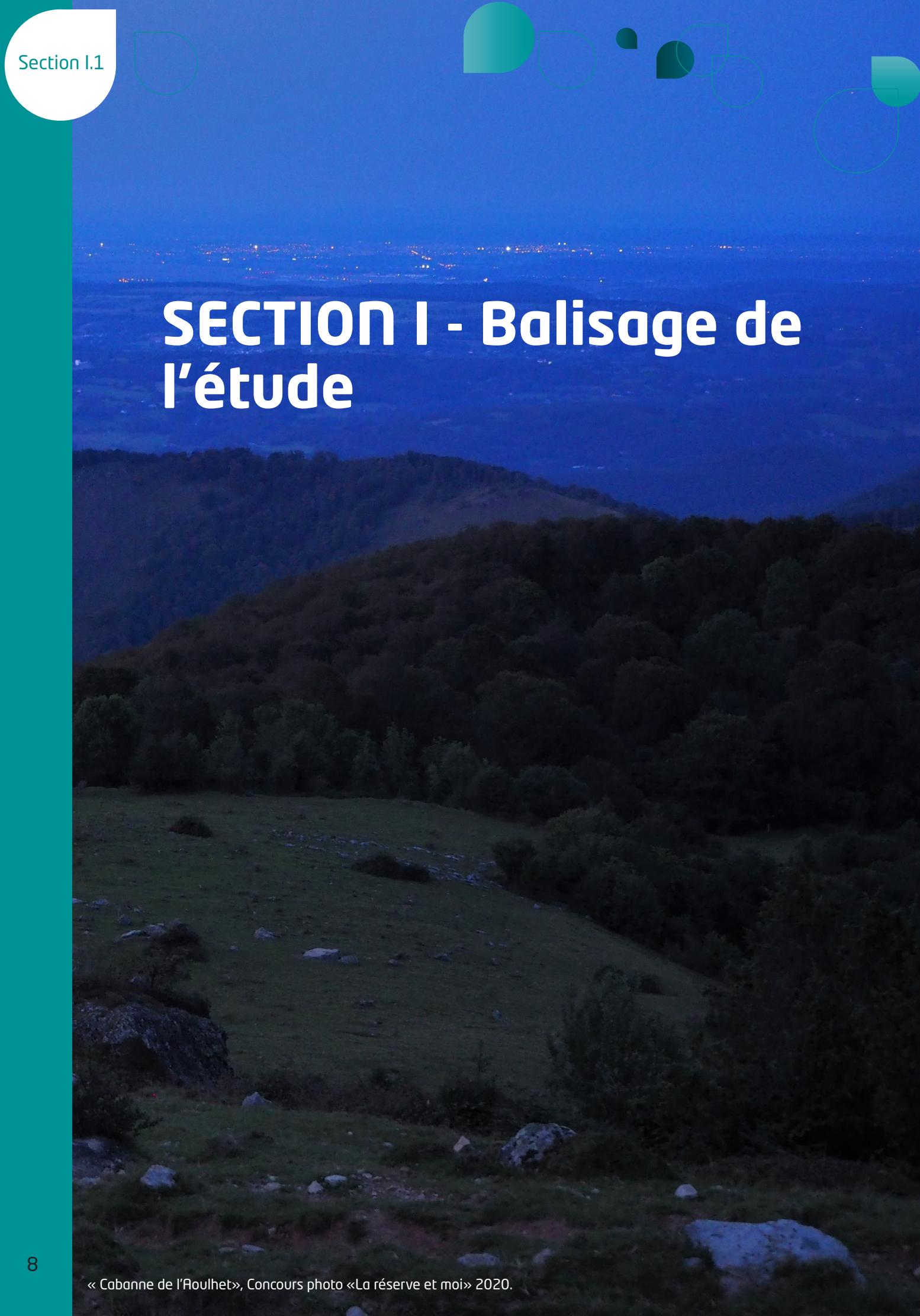
- **Quel est le niveau et la qualité de l'ancrage territorial de la réserve du Pibeste Rouillet ?**

Comment est perçu, par les acteurs du territoire, l'espace de la réserve ? Et comment est perçue la structure gestionnaire ? Cette perception est-elle favorable aux choix de gestion de la réserve et ses actions de préservation ?

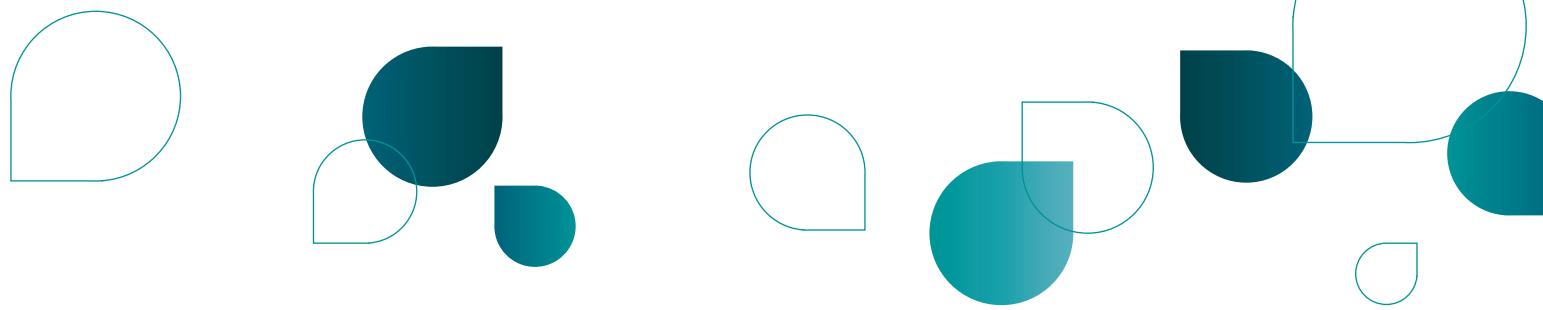
- **Quelles pistes d'amélioration de l'ancrage de la réserve l'ancrage territorial peut-il fournir ?**

Quelles sont les attentes des acteurs ? Quelles actions futures sont-ils prêts à soutenir ? Quels sont les conflits latents ? Comment les éviter ? Quels sont les leviers d'actions auxquels les acteurs sont sensibles ? Quels sont les points faibles de la réserve ? Comment les transformer en points forts ?

Pour répondre à ces questions, le cadre de l'étude est donné, accompagné de la méthodologie et des techniques mobilisées. Puis, le produit des indicateurs est restitué, accompagné pour chacun d'une analyse d'ancrage. Pour conclure l'état des lieux de l'ancrage, une synthèse, composée de données croisées est proposé. Enfin, l'aboutissement du rapport est constitué de pistes d'améliorations à vocation opérationnelle.



SECTION I - Balisage de l'étude



I .1 Cheminement d'une méthode

A. Pourquoi emprunter le chemin d'une étude d'ancrage territorial ?

L'ancrage territorial est une notion complexe qui désigne dans cette étude **un processus d'appropriation de la réserve comme structure territorial par les acteurs**. Il est donc directement en lien avec l'effort d'intégration de la réserve de la part du gestionnaire.

C'est un processus car le lien entre la réserve et son territoire peut être plus ou moins intense et plus ou moins structurel. L'ancrage territorial relève alors d'un degré d'acceptation (balance bénéfice/contrainte positive), puis d'appropriation (capacité à faire sien), de la réserve par les acteurs.

L'ancrage territorial permet donc de faire un bilan du « territoire réserve » en mesurant ses différentes dimensions territoriales: processus d'identification de la réserve par les acteurs, autorité et la légitimité de la réserve ; épaisseur historique des liens entre la réserve et ses usagers et partenaires ; modalités de fréquentation et de connaissances des acteurs sur la réserve ; mais aussi la frontière avec l'extérieur administratif ou projeté ; et enfin l'altérité avec l'étranger, l'inclus dans la réserve et l'exclus. Le diagnostic d'ancrage territorial permet de faire l'état de cette situation, mais qu'apporte-t-il à la réserve ?

L'ancrage territorial est bénéfique à la réserve et réaliser son diagnostic comporte plusieurs intérêts.

Atout d'un ancrage territorial en bonne santé

- Rend plus efficace les actions de la réserve par une légitimité et un soutien accru des acteurs
- Assure la pérennité de la réserve en anticipant les risques dont la démobilisation des élus gestionnaires dans le cas de cette réserve
- Entraîne un capital immatériel de la réserve, un soft power (capacité de persuasion indirect)

Les principaux attendus de l'étude

- Transformer, compléter, préciser la vision ressentie par le conservateur de l'appropriation de la réserve par les acteurs
- Mesurer le niveau de soutien ou de résistance que lui apportent ou opposent les différents groupes d'acteurs.
- Evaluer « l'effet réserve » et son influence à l'extérieur de son périmètre
- Identifier les points précis de l'ancrage à renforcer
- Identifier et valoriser les preuves de réussite de l'ancrage
- Intégrer au Plan de Gestion des objectifs et des actions pour renforcer l'ancrage

Les avantages indirects de l'étude

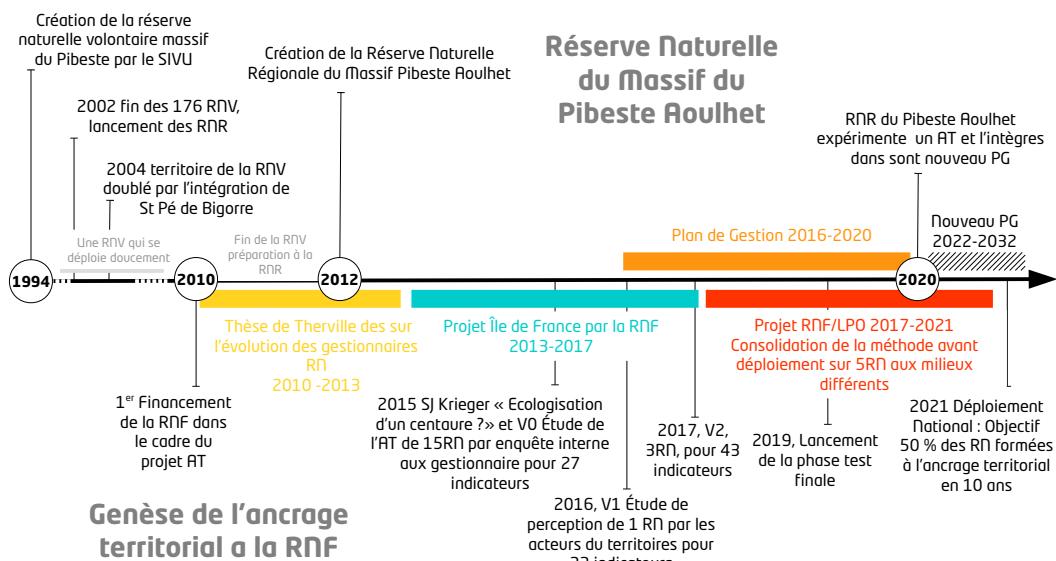
- Légitimer le rôle et le poids territorial de la réserve par la reconnaissance de son bon ancrage au sein du réseau d'acteurs locaux
- Dynamiser le dialogue avec les acteurs rencontrés
- Modifier la perception cognitive possible des personnes interrogées en faveur de la protection de l'environnement
- Promouvoir la réserve et ses efforts d'intégration
- Identifier les idées reçues à combattre
- Identifier de nouveaux enjeux, nouveaux jeux d'acteurs.

B. Sur les traces de RNF

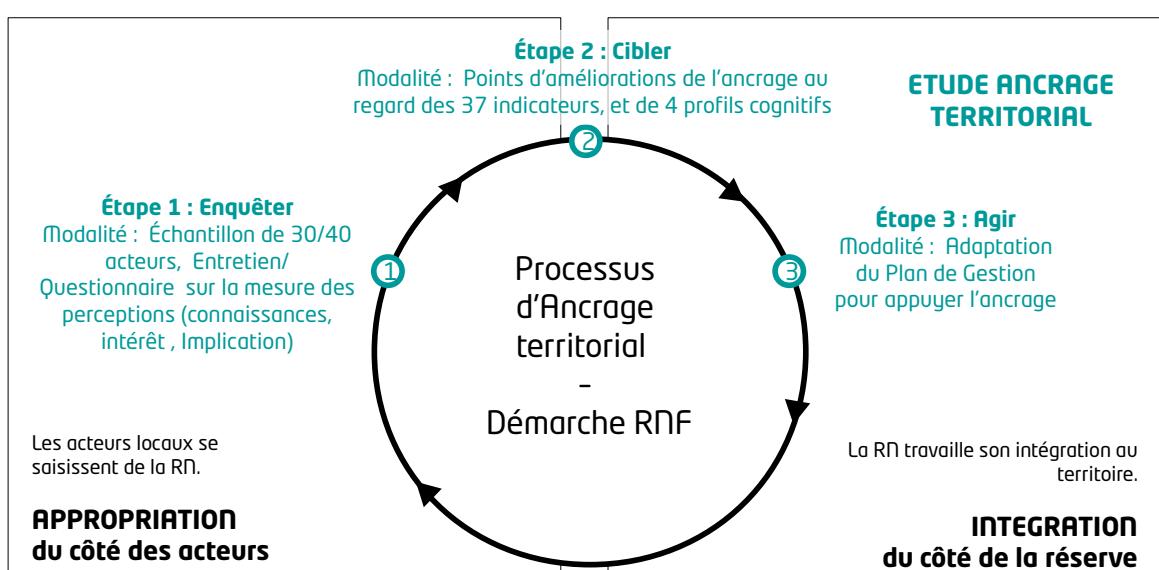
L'étude, menée ici à la réserve du Massif du Pibeste Aoulhet, s'inscrit dans un protocole RNF et correspond à un double contexte national et local qui entre en résonance.

Depuis une décennie, RNF œuvre à la promotion de l'ancrage territorial comme une mission des réserves, pour donner suite aux besoins identifiés par la thèse de C. Therville : les conservateurs se soucient de l'intégration locale de la réserve, mais n'ont pas toujours les moyens de suivre correctement ce sujet. Ainsi, l'enjeu est d'intégrer au futur plan de gestion un module « Ancrage territorial », et cette étude se situe dans la phase test finale, préparant le déploiement de ce module. La RNR du Massif du Pibeste Aoulhet est volontaire dans le cadre de la réécriture de son plan de gestion en 2020. Ainsi, l'étude est synchrone avec l'évaluation du dernier plan de Gestion et permet de l'enrichir. Le croisement de ce double agenda local et national est représenté par la frise suivante :

Double contexte temporel de l'étude



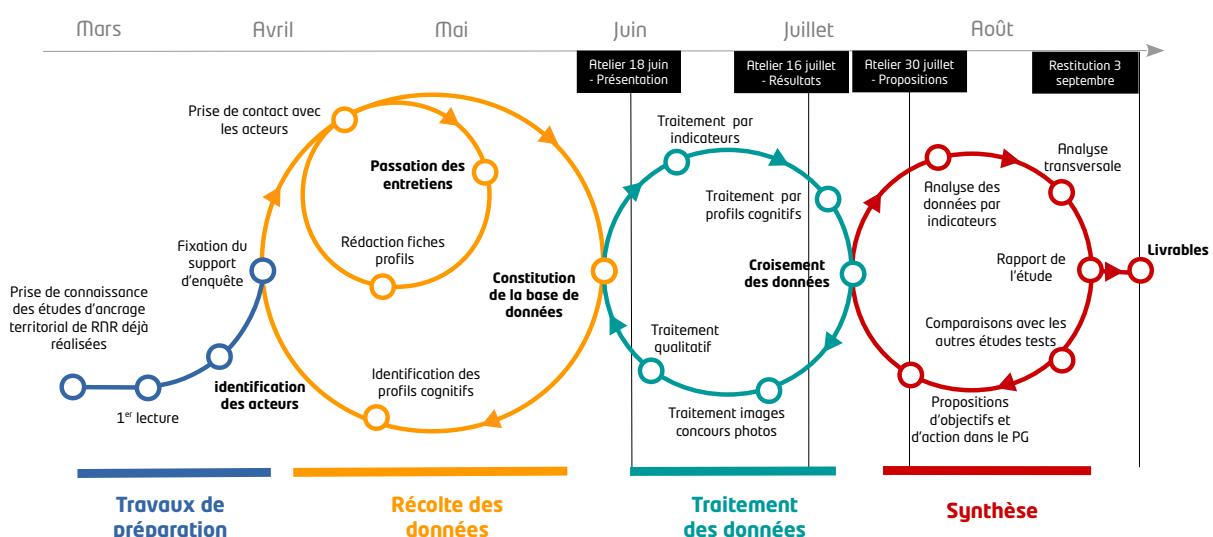
La RNF intègre donc un protocole « Réaliser une étude d'ancrage : Guide méthodologique » de 56 pages à appliquer, ainsi qu'un suivi par Anatole Maréchal au cours de cette étude. De ce fait, la démarche et les modalités des étapes sont fixées afin d'être testées comme le présente le schéma suivant :



C. Le chemin finalement parcouru

Dans ce cadre, l'étude de l'ancrage territorial pour la réserve du massif du Pibeste Aoulhet s'est déroulée sur 6 mois d'étude, dont : 1 mois de préparations, 2 mois et demi de récolte de données par enquêtes (questionnaires semi-directifs auprès de 41 acteurs), 1 mois de traitement des données récoltées, 1 mois d'analyse, de rédaction et de discussion, suivi enfin du rendu. Cette organisation a été particulièrement impactée par la pandémie du coronavirus et le confinement qui en a découlé, avec une durée des enquêtes qui s'est étendue à 2 mois. L'ensemble des étapes de l'étude est présenté sur le schéma suivant :

Étapes méthodologiques de l'étude d'ancrage de la réserve du Massif du Pibeste-Aoulhet



Le principe de « roulement » exprime une posture de travail en constante adaptation à partir des éléments déjà travaillés, ainsi, la constitution de la base de données s'est construite au cours des différents entretiens, prises de notes, et identification des profils cognitifs qui l'ont modifiée et réajustée. L'ajout de la trajectoire des profils cognitifs en est un exemple.

Enfin, par ce principe de réajustement constant, des outils complémentaires ont été ajoutés au-delà du protocole RNF.

La mobilisation de ces différents outils de récolte de données et leur pertinence sont explicitées dans les parties suivantes

Outils Protocole RNF	Outils complémentaires
<ol style="list-style-type: none"> Identification des acteurs par échelle spatiale Enquêtes avec Entretiens Semi-directifs à 38 questions 37 indicateurs de connaissance, intérêt, implication Profils cognitifs Réunion avec l'équipe pour l'analyse. 	<ol style="list-style-type: none"> Jeux de reconstruction spatiale Concours photo

I.2 Répartition de la charge de matériel

Entre récolte de données et technique mobilisée

A. Enquête à vocation opérationnelle

L'enquête testée dans le cadre RNF correspond à 37 questions regroupées en 4 grandes parties : Connaissance, Intérêt, Implication, et Bilan (voir enquête annexe X). Elle a été élaborée à partir de réflexions de Therville sur l'acceptation (l'intérêt) et l'appropriation (connaissance/ implication). Chacune de ces catégories est composée de plusieurs indicateurs proposés dans un premier temps par le bureau d'étude Actéon, puis réajustés par Anatole Maréchal.

Le nombre de questions et leur formulation, parfois ouverte (11) parfois fermée (24), amènent à apprêhender l'enquête comme questionnaire semi directif. Cela permet de répondre à des enjeux opérationnels :

- Compléter les indicateurs d'évaluation de l'ancre par des réponses cadrées et graduées.
- Constituer une base de données pour l'ensemble des réserves, projet en construction avec le futur observatoire RNF
- Proposer un outil répondant aux exigences d'un Plan de Gestion (indicateurs d'évaluation précis, pouvant être reconduit dans un temps long).

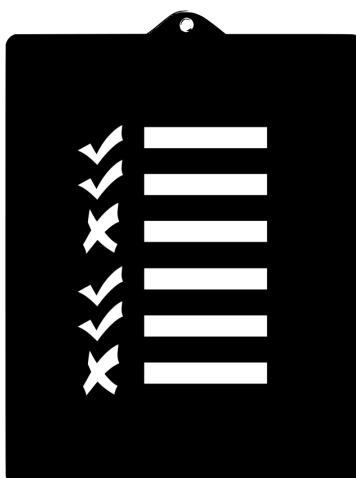
Or, l'enquête ne peut se contenter d'être sous forme de questionnaire, elle correspond aussi à une méthode d'entretiens afin d'aller au-delà de l'information brute pour s'intéresser aux représentations d'acteur. Cette dynamique complémentaire entre l'information et l'explication de cette information est envisageable uniquement dans une dynamique d'entretien. Les relances portant notamment sur le ressenti, les usages, la fréquentation de la réserve sont nombreuses au cours de l'échange, d'une durée moyenne de 1h30. De plus, l'analyse n'est pas

seulement chiffrée, elle fait aussi appel à une analyse qualitative telle que le vocabulaire employé, ou la construction de verbatim.

Démarches qualitative et quantitative traditionnellement séparées dans les sciences humaines sont ici présentes dans le même outil. Selon Goeldner Gianella, l'entretien comme le questionnaire ont pour objectif commun de « recueillir les perceptions et les représentations » (Goeldner Gianella and all, 2010). Ces éléments sont captés à l'échelle individuelle avec la nécessité d'entretien, mais relève de structures collectives auxquelles le questionnaire permet d'accéder.

Pour autant les avantages de cette combinaison entraînent aussi des biais : L'échantillon des acteurs à rencontrer étant limité à 40 (pour 1h30 d'entretien par acteur en moyenne), il n'est pas possible d'obtenir une représentation fiable des différents groupes d'acteurs. **Cet échantillon permet uniquement de disposer du témoignage et des ressentis de certains acteurs choisis pour leurs caractéristiques particulières.** La formulation des questions ne permet pas d'enclencher un long discours de la part des enquêtés, et le passage par des relances est nécessaire. Il est tout de même important de rappeler que les données récoltées ne sont pas mobilisées comme élément final, la notation des indicateurs et les graphiques qu'ils permettent d'établir font office de soutien à l'analyse et ne suffisent pas à dresser un état d'ancre à eux seuls.

Rinsi, un ensemble d'autres outils ont été mobilisés pour récolter de l'information dans une démarche complémentaire à l'enquête proposée par la RNF.



B. Carte à construire à vocation complémentaire

L'outil proposé est un support d'échange sur lequel l'enquêté doit positionner des éléments, prédefinis et/ou improvisés, afin de reconstituer un espace selon sa propre représentation. Il permet donc d'approfondir les dimensions de représentation spatial et sensoriel de l'enquêté.

Le jeu de reconstruction spatiale (JRS) est une version alternative à la carte mentale. Kévin Lynch, dans son étude « L'Image de la cité » en 1960, mobilise la carte mentale, technique consistant à faire dessiner aux acteurs leurs espaces au quotidien, pour appréhender la perception d'une ville (Fleur GUY,2014). Le JRS trouve alors son origine dans les travaux de Ramadier 2006, qu'il remobilisera au coté de Depreau en 2014 dans l'étude « Approche Méthodologique (JRS) de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant ». Ils ont proposé un outil plus adapté à leur type d'enquêté : les enfants. « En effet, le recours à la « reconstruction » par le jeu à partir d'éléments permet de dépasser les biais liés aux compétences graphomotrices des enquêtés et aux compétences dans la manipulation des échelles spatiales. » (ibid).

L'avantage de cet outil est qu'il permet de dépasser la capacité de dessin des enquêtés tout en leur permettant de construire une image. En somme, il permet de positionner des objets spatialement sans les fixer, pour qu'ils puissent ensuite être réajustés.

Le JRS selon Fleur Guy peut être mobilisé pour éclairer

- Les types de rapports à l'espace en fonction de comment fut structurée la carte
- Les pratiques qui sont la source de connaissance/non connaissance de l'espace
- Les représentations (physiques comme conceptuelles) des lieux

L'outil est utile dans le cadre de l'étude d'ancre territorial pour comprendre l'appropriation de la RNR par l'enquêté dans

une dimension spatiale. En effet, dans ce cadre de représentation cognitive, plusieurs éléments communs à ce qui constitue un ancrage territorial peuvent transparaître, tels que les pratiques, le paysage, les interrelations entre acteurs.

Le support est « une feuille blanche », accompagnée d'une légende, celle-ci remplit en amont et accompagnée d'éléments mobiles à positionner (annexe page X). Or, Dans le cadre du confinement, certains entretiens ont dû être menés à distance. Pour pouvoir appliquer cette méthode, l'outil « google drive-draw » a été mobilisé. Ce logiciel en ligne permettait d'accompagner l'enquêté et de suivre sa réalisation en direct. S'ajoute à cela une consigne brève, ici : « Comment vous représentez-vous la réserve ? » Cette question volontairement large permet à l'enquêté de construire directement sa vision instinctive de la réserve. De plus, si l'enquêté demande des précisions, l'enquêteur l'accompagne et précise en l'influencant le moins possible.

La construction de l'outil pour que les résultats puissent contribuer à l'ancrage territorial s'est portée sur le choix de la légende (tableau annexe), notamment avec le parti pris suivant : l'enquêté défini précisément l'élément qu'il positionne (en l'étiquetant d'un texte), le tout afin de limiter au maximum une influence sur sa représentation. Ce qui induit une légende aux catégories très globales. **Ce sont donc les éléments qui apparaissent principaux pour l'enquêté et non l'exhaustivité qui sont recherchés.**



Le JRS vient en complément du questionnaire protocolaire proposé par la RNF. Certains résultats permettront de conforter, de réinterroger, d'éprouver le questionnaire, notamment sur la représentation spatiale du territoire de la réserve. Les autres indicateurs viennent s'ajouter pour enrichir l'approche et pour confirmer ou infirmer des hypothèses telles que l'existence d'une spécificité montagne.

C Concours photo : Outil additionnel

D'autres outils sont proposés en complément de l'enquête et du jeu de reconstruction spatiale pour affiner les éléments de représentation et d'appropriation de la réserve tels que l'analyse du concours photo.

La réserve du Pibeste Aoulhet réalise chaque année depuis 2018, un concours de photos à thème sur la réserve. Cette année, il fut convenu de coupler ce concours avec l'ancre territorial en proposant aux participants le thème « La réserve et moi : un lieu, une émotion, un emblème ». Ainsi, en plus de l'évènement, les photos permettront de mettre en lumière à travers un corpus d'image des représentations de la réserve. Cependant, dû à une faible participation, les clichés du concours de l'année dernière « matinée sur la réserve » ont été ajoutés dans le corpus d'analyse.

Les critères qui ont été recensés pour chaque photos sont : l'intentionnalité de l'auteur si elle est donnée, des éléments structurant de l'image (couleurs, paysage, éléments principaux, éléments secondaires), et enfin une lecture plus sensible avec la symbolique diffusée et une échelle du niveau d'anthropisation (plus ou moins sauvage). Le dernier élément recensé est l'imaginaire territorial que véhicule la photographie.

L'imaginaire territorial est une rencontre entre une mobilisation d'un corpus d'images diversifiées dans leurs formes et leurs intentions, appliqué à un territoire réel (Véronique Andrée, 2020). C. Chivallon en distingue trois pouvant parfois s'associer :

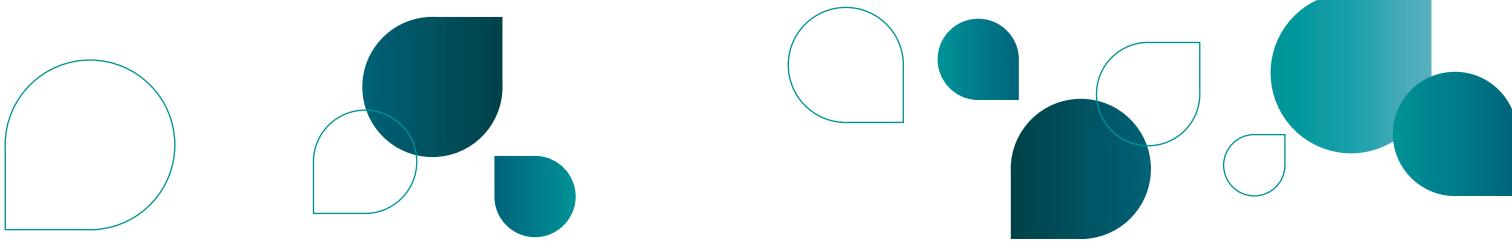
- **L'imaginaire Stéréotype** : imaginaire fondé sur une vision simplifiée de la réalité.

- **L'imaginaire fantasme** : associe des images déformées dystopiques ou utopiques qui renvoient à l'imaginaire du désir territorial

- **L'imaginaire enchanté** : s'appuie sur des images iconiques ou utopiques et témoigne d'un imaginaire du ravissement entre sacralisation et refondation des valeurs d'un territoire.

Dans le cadre d'un ancrage territorial, identifier l'imaginaire c'est identifier la forme et la place que prend la réserve dans l'image du territoire en intégrant également les non-dits des acteurs. L'ensemble de ces critères sera mobilisé dans une analyse factorielle de correspondances. Les données récoltées sont en Annexe et les photographies mobilisées tout au long du rapport.





I.3 Orientation de l'étude sur le massif du Pibeste Aoulhet

A. Caractéristiques de la RNR

La réserve régionale du massif du Pibeste Aoulhet est la plus grande de France métropolitaine avec une superficie de 5100 ha, pour une moyenne de 212ha (RNF Chiffre clefs). A cette surface se rajoute l'étendu du réseau de cavité souterrain, riche par sa nature calcaire, et les étendues liées au fort relief, parcourus par de nombreuses falaises. **La taille ainsi que la situation de moyenne montagne de la réserve entraînent des particularités à prendre en compte pour l'ancrage territorial.**

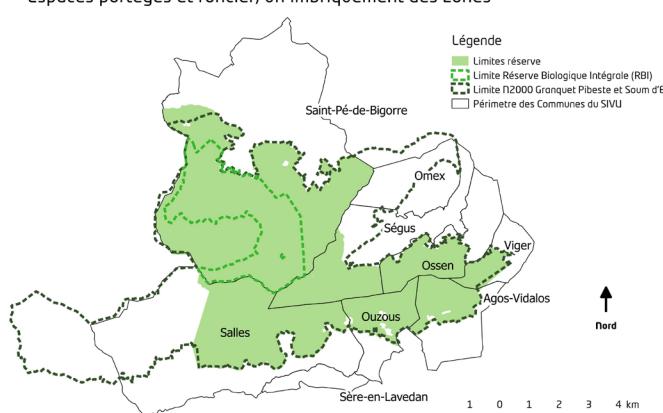
Les acteurs territoriaux sont nombreux. L'échantillonnage de 30/40 acteurs demandé par le protocole ne permettra pas un échange exhaustif ni avec tous les acteurs ni avec tous les groupes d'acteurs. Les communes sur le périmètre de la réserve étant au nombre de 9, il n'a pas été possible d'échanger avec les communes voisines de la réserve par exemple (Lourdes, Argeles, etc...).

Les usages de loisirs sont multiples. Au-delà des fréquentations traditionnelles sur les réserves ouvertes au public sur plus de 90km de sentiers

balisés (randonnées pédestres, équestres et cyclistes), la réserve compte un grand nombre d'usages supplémentaires : tel que le parapente, la spéléologie, l'escalade, la pêche, ou encore la chasse, qui est autorisée. Dans cette étude, les usages sont appréhendés par des entretiens auprès de représentants associatifs, mais le questionnaire des services civiques a permis un regard plus précis au regard des usagers principaux : les randonneurs (6777 en moyenne par an (PG 2016-2020)).

La réserve est dans un emboîtement d'aires protégées. Le périmètre de la réserve chevauche plusieurs autres périmètres de protection tels que Natura 2000, ou celui d'une Réserve Biologique Intégrale (RBI), gérée par l'ONF qu'elle englobe totalement. A ce jeu de poupées russes, s'ajoute le contexte périphérique de la réserve avec le Parc National des Pyrénées, qui s'étendait il y a peu jusqu'à Argeles Gazost au Sud de la réserve. De même au nord, c'est Lourdes avec son tourisme religieux de masse qui est au pied du massif.

Espaces portegés et foncier, un imbriquement des zones



Ces caractéristiques géographiques ne sont pas les seules nécessitant une adaptation du protocole d'ancrage à la réserve. Les attentes de l'équipe sont aussi centrales. La réserve régionale date de 2012 et fait suite à une réserve naturelle volontaire en 1994, l'équipe souhaite donc identifier la place que la réserve s'est construite après ces nombreuses années.

Cette étude devra ainsi répondre aux attentes spécifiques émises par l'équipe :

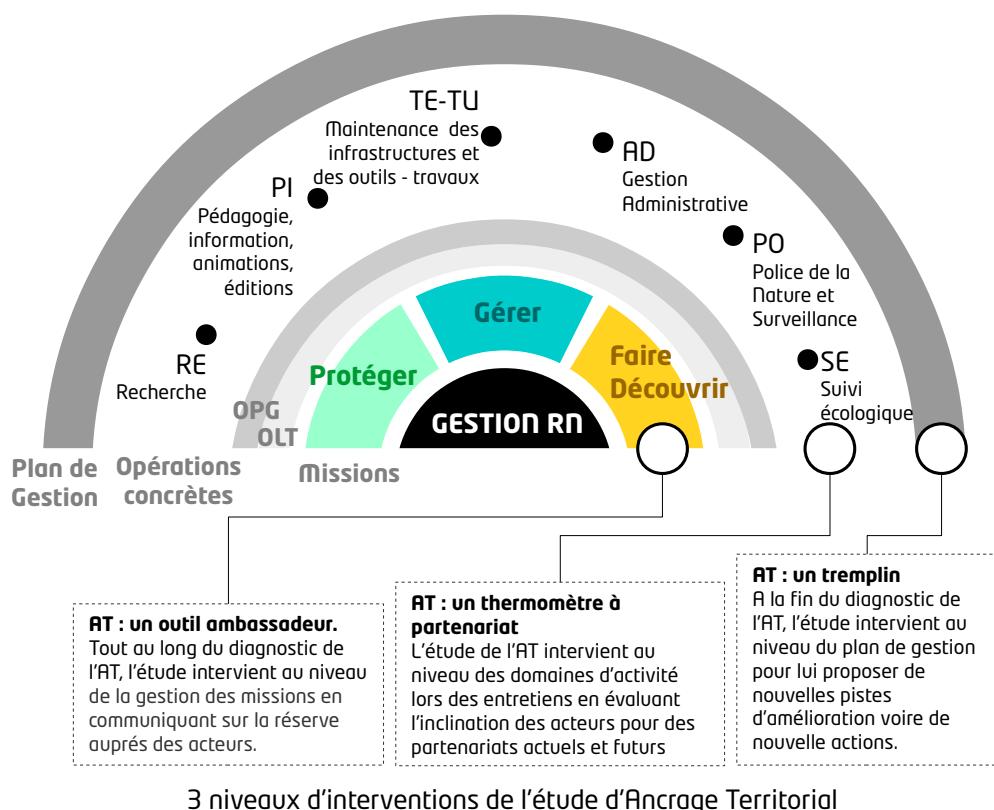
- Être à la fois « un bilan », à la fois « orientée vers de potentielles solutions pour l'avenir ».
- « Permettre une meilleure connaissance des lacunes et un retour sur le « résultat » des contacts et échanges réalisés auprès des acteurs du massif ces dernières années. »
- « Obtenir une synthèse issue d'une méthode scientifique avec des grandes tendances sur le ressenti des principaux types d'acteurs et des perspectives d'amélioration de cet ancrage. »

B. Enjeux au regard du Plan de Gestion

La réserve du massif du Pibeste Aoulhet suit un plan de gestion qui doit être évalué en 2020 et réécrit en 2021. Lors de ce « remaniement » du

plan de gestion, l'étude d'ancrage intervient sur plusieurs niveaux :

Niveau d'intervention de l'étude « ancrage territorial » dans la Gestion de la RN



La réserve du massif du Pibeste Aoulhet est composée de 7 Objectifs à Long Terme (OLT) dans son plan de gestion, le dernier, et non des moindres, est celui qui correspond le plus directement à l'ancrage territorial :

OLT G « Intégrer la réserve dans le tissu local et le réseau scientifique afin de pérenniser son action conservatoire sur le long terme. » (PG 2016/2020 p126 et 140-141).

Cet OLT est accompagné de 7 Objectifs de moyen terme opérationnels aussi nommés Objectif de plan de gestion OPG pouvant se traduire en 4

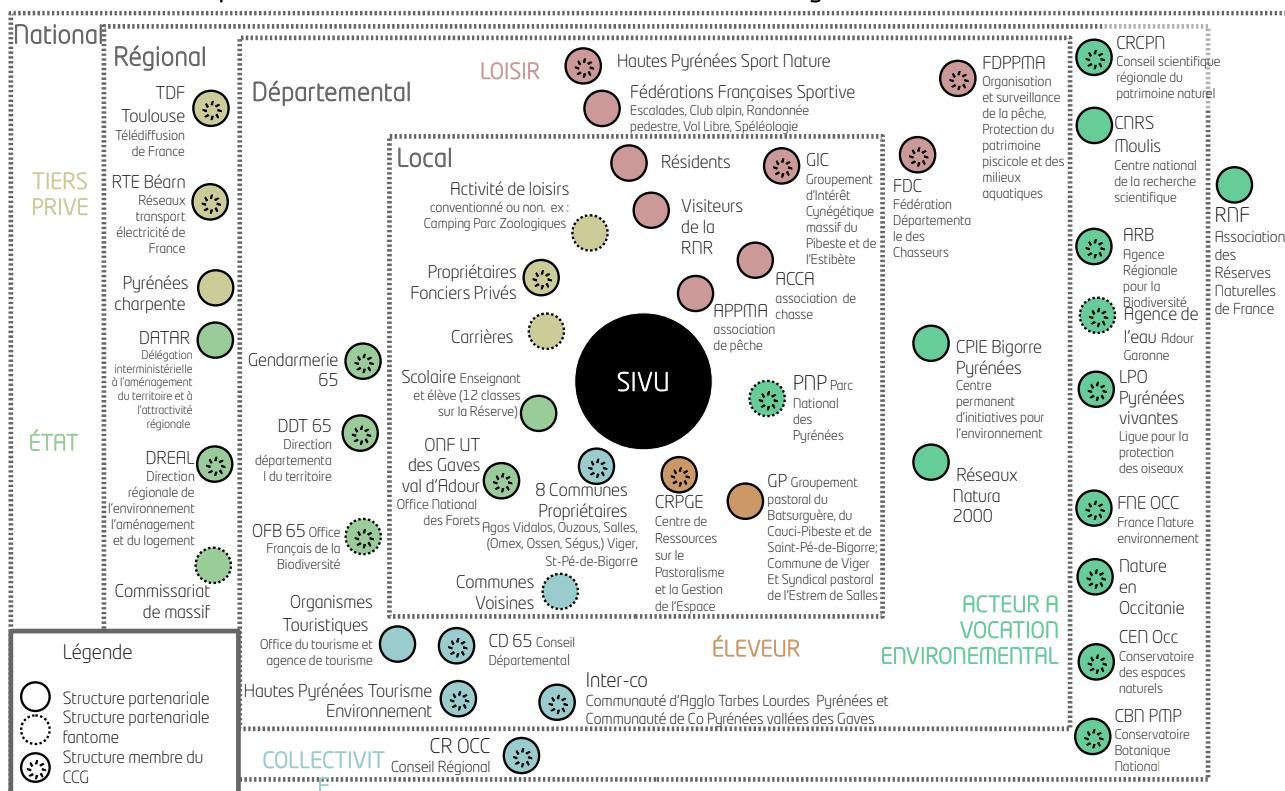
grandes actions : suivre la fréquentation et faire respecter la réglementation ; faire connaître le patrimoine naturel et développer une démarche écoresponsable de la réserve ; mutualiser les expériences ; évaluer la gestion de réserve et assurer la gestion courante. Ces actions sont précisées aux pages 154/155 du PG, l'ancrage permet de répondre directement à 4 indicateurs codés SE30 et donc d'être un outil d'évaluation. Il se doit aussi de dépasser cette simple forme évaluative pour être force de proposition dans le nouveau PG

C. Acteurs sélectionnés

La sélection de l'échantillon demandée par le protocole RNF de 30 à 40 acteurs pour les entretiens a donc été complexe et nécessitait un travail en amont de représentation des principaux acteurs.

Le schéma ci-dessous permet d'identifier les principaux acteurs par groupe et par périmètre d'influence :

Les Principales Structures Acteurs de la Réserve Naturelle Régionale du Massif Pibeste Arouhet



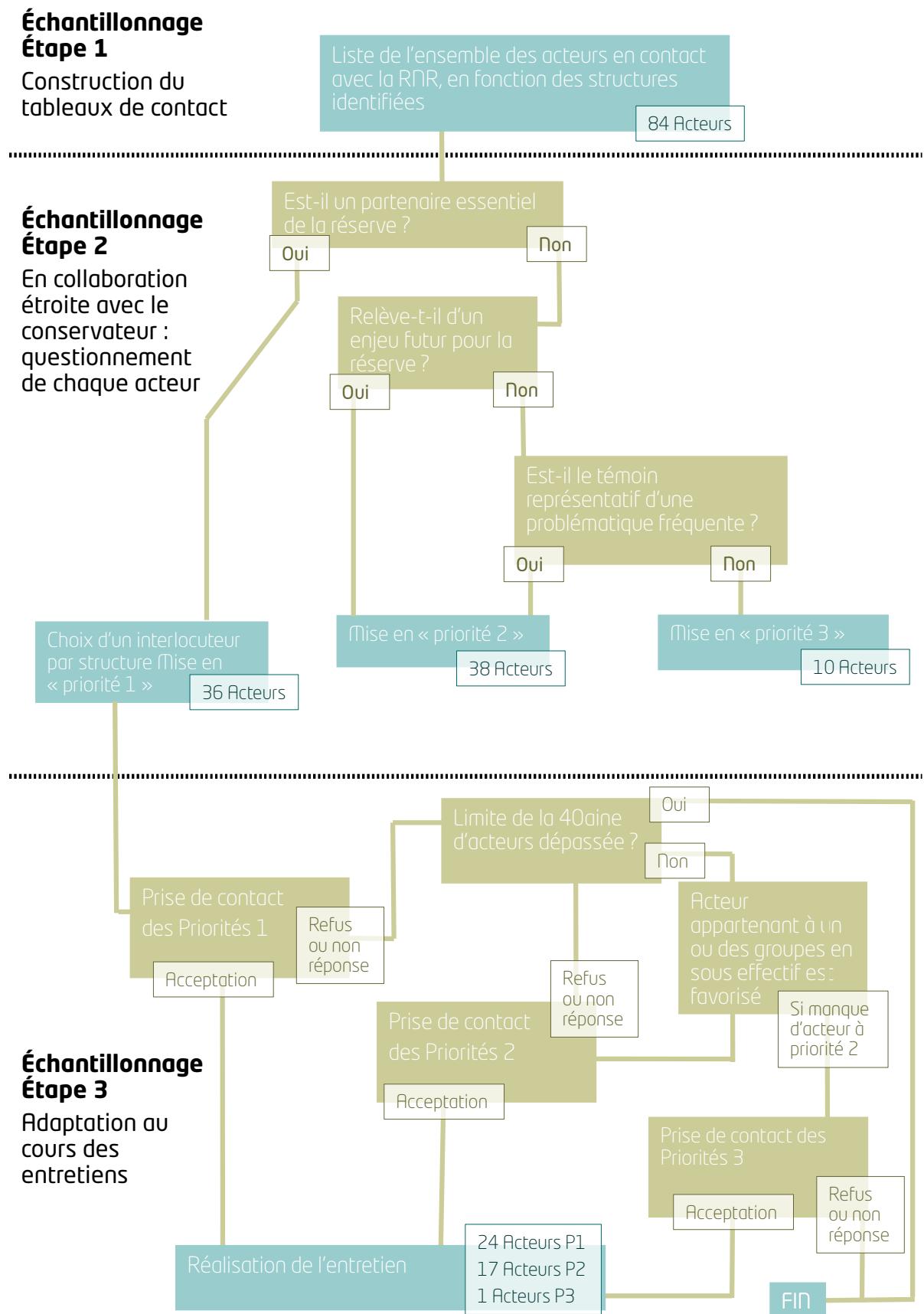
Ces 5 groupes ont été déterminés par type de structure partenariale. Les structures décentralisées dans le groupe « Etat », les décentralisées dans le groupe « collectivités », et enfin les « Tiers Privés ». Cependant, deux catégories se distinguent par une classification par vocation et non statut :

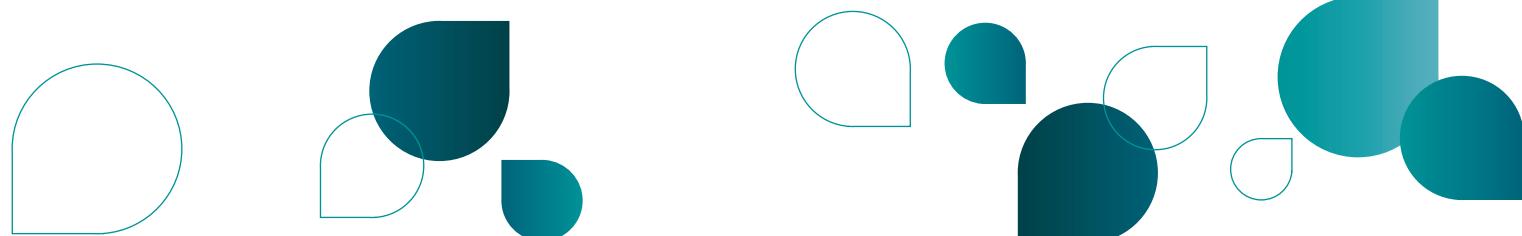
- Groupe « acteur à vocation environnementale » : ce groupe rassemble des acteurs étatiques et associatifs, mais ils influencent la réserve par leur vocation environnementale dépassant leur statut, il est donc apparu pertinent de les regrouper sur ce critère.
- Groupe « Loisirs » : ici, l'usage de la réserve comme espace de loisir est le critère mobilisé, car essentiel dans la vie d'une réserve et son appropriation. De plus bien qu'intégré au schéma sous « résident » et « visiteurs de passage », cette méthode d'échantillonnage se concentre sur les acteurs partenaires et ne prend pas en compte directement la perception de ces deux groupes. Seuls leurs représentants associa-

tifs (clubs alpins, Sociétés de chasse, Fédération spéléologie, etc) ou les élus (maire et adjoints) ont pu être intégrés. Cependant, nombre d'acteurs rencontrés ont plusieurs casquettes, ainsi, 27 riverains, soient 66%, ont été interrogés et sont présents dans les analyses. Mais pour appréhender directement ces deux groupes d'acteurs, une autre forme de récolte de données est nécessaire, on peut par exemple citer le questionnaire qualitatif réalisé par la réserve de la haute chaîne du jura, mais d'autres outils peuvent être imaginés.

À la suite de cette catégorisation, et en concertation avec le gestionnaire, il a été décidé de prioriser les acteurs de structures selon des critères de représentativité par groupe et sous-groupe, de la situation géographique, mais aussi au regard des enjeux locaux. Un même acteur, à multiples casquettes, peut donc être présent sur deux catégories. Le choix d'échantillon est synthétisé sur le schéma page suivante et la fiche de contact est en annexe.

Arbres à choix d'échantillonnage





Acteurs par échelle

29 Local
6 Départemental
6 Régional et +

41
Acteurs
rencontrés au
total

Acteurs par types d'usages

15 Collectivité
10 Loisir
8 Etat
5 Eleveurs
5 A vocation environnementale
3 Tiers Privés

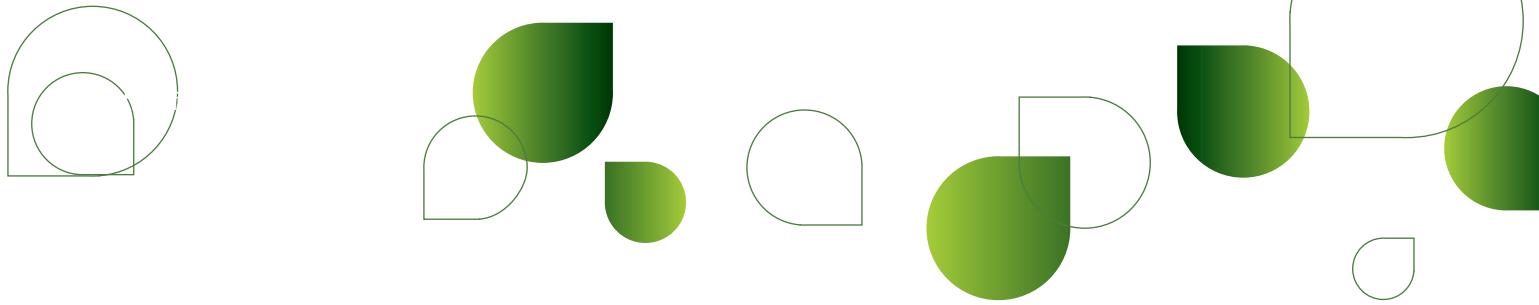
Acteurs sur les communes du SIVU

11 Versant Estrem de Salles
5 Versant du Batsuguère
4 Versant St Pé de Bigorre



20
Membre
du Conseil
Consultatif de
Gestion sur 53

SECTION II- Résultats des données, indices de présence de l'Ancre Territorial



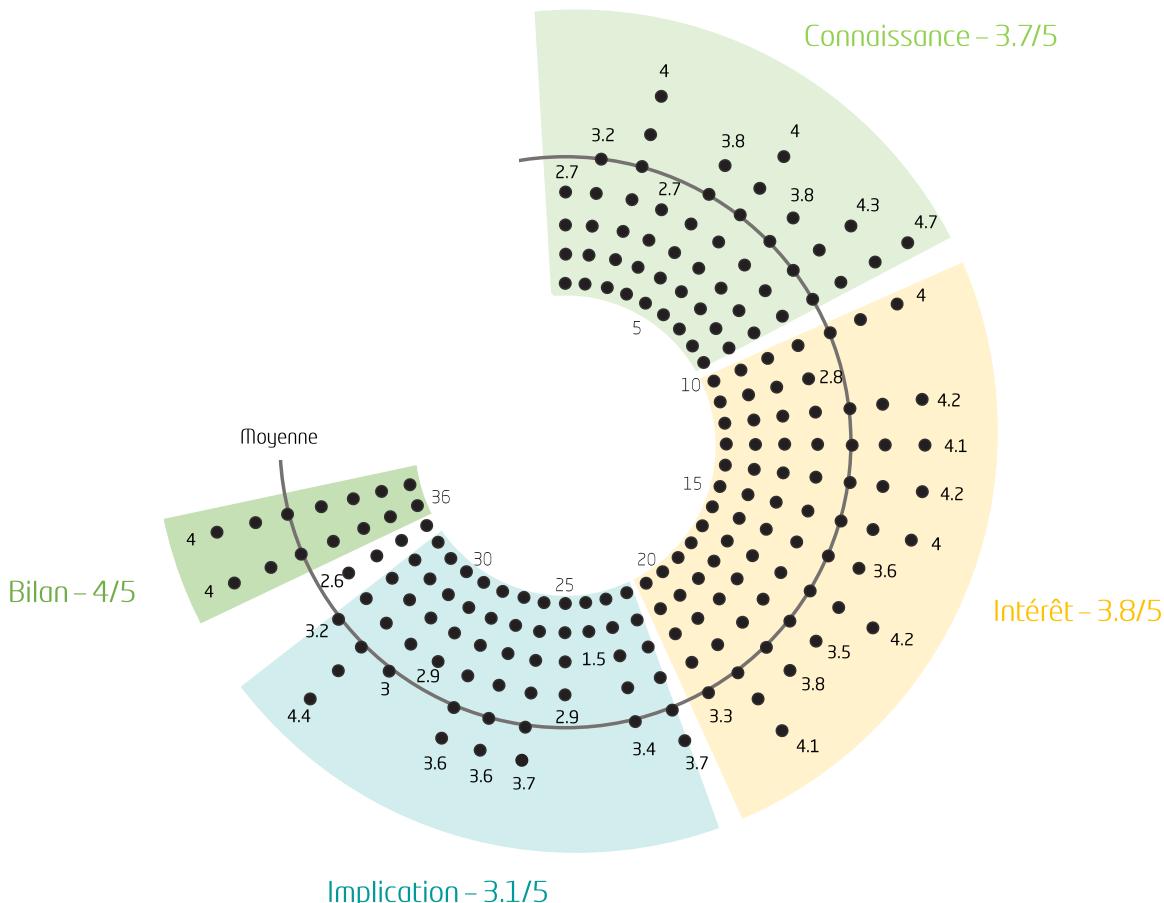
I. 1 Triptyque d'Indicateurs protocolaires comme trace d'ancrage territorial

Dans le protocole proposé par RNF, chacune des 37 questions correspond à 37 indicateurs notés de 1 à 5, la valeur 1 représentant l'évaluation d'ancrage la plus mauvaise, la 5 la meilleure visée par la réserve, et par extension 3 la note moyenne. Le schéma radar suivant illustre les résultats des échanges comme panorama d'ensemble des indicateurs.

Cette observation globale permet d'identifier un niveau positif d'ancrage de la réserve du massif du Pibeste Roulhet auprès de son réseau d'acteurs. Seuls 7 indicateurs sont inférieurs à la note de 3, et la moyenne de l'ensemble des indicateurs est de 3,58/5. Les détails d'évaluation sont présent dans l'annexe « Grille d'évaluation ».

La dimension « intérêt » est là plus développée, et la dimension « implication » le moins. Or, ces dimensions sont transversales et une bonne connaissance entraîne un plus fort intérêt qui lui-même entraîne une synergie plus importante. Le groupe « changement climatique » comprend un indicateur sur les 3 prévus car la réserve du Pibeste Roulhet n'a pas encore intégré ce champ à son PG au-delà d'un facteur d'influence à prendre en compte. Cette première approche est un indice de bonne santé de l'Ancre territorial de la réserve (moyenne de chaque dimension supérieure à 3/5).

Or une analyse plus fine est nécessaire par les trois grands groupes « connaissance », « intérêt » et « implication », où les indicateurs clefs seront appréhendés par typologie d'acteur pour chaque indicateur.



A. Indicateur de connaissance

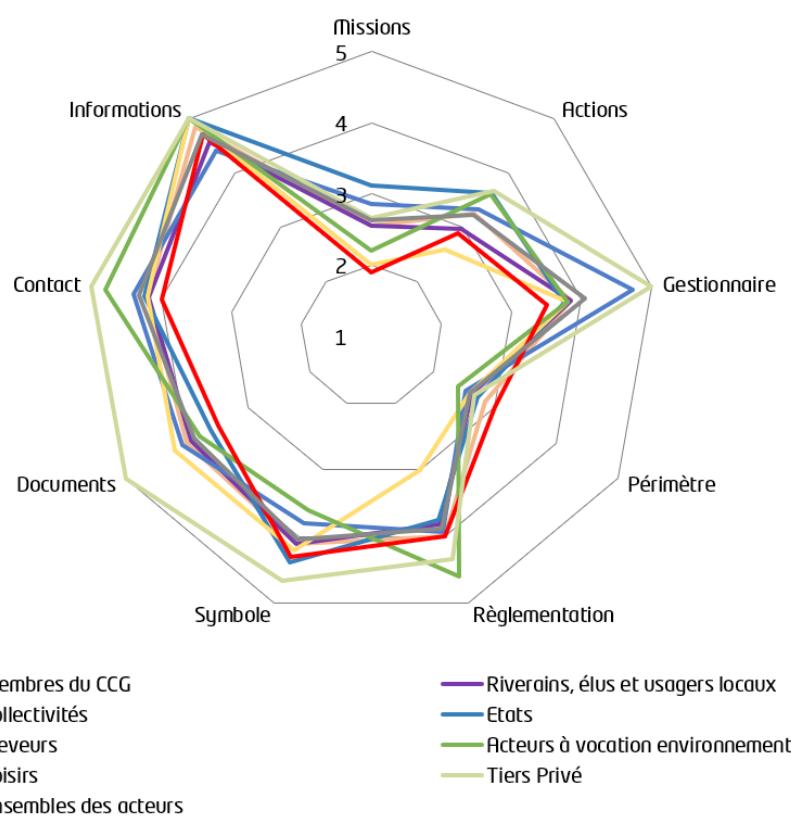
Le niveau de connaissance est une des premières étapes, avec l'acceptation, de l'ancrage territorial. Ainsi, pour reconnaître une réserve, il faut d'abord la connaître. Neuf indicateurs sont prévus pour cette dimension et sont représentés dans le schéma ci-dessous.

La moyenne de connaissance est de 3,7/5, traduisant une bonne connaissance favorable à l'ancrage territorial mais encore améliorable. Le panorama ci-dessus met en évidence des degrés de connaissance variés en fonction du type de domaine et du type d'acteur. Les administrations telles que l'état, les collectivités, partenaires environnementaux, membres du CCG ont ainsi une meilleure connaissance générale ($>3,7/5$), que les usagers de la réserve tels que les acteurs de loisir, éleveurs, et riverains ($<3,7/5$). Ces résultats ne sont pas liés à une tendance commune des réserves, les résultats des autres études n'étant jamais similaires sur les groupes d'acteurs. Souvent, le contexte local et le niveau d'implication des groupes joue sur les niveaux de connaissances.

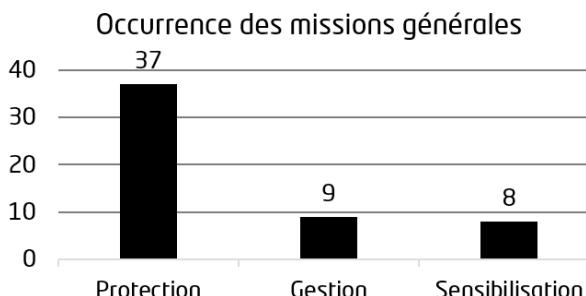
Ces 9 indicateurs de connaissance ont permis en parallèle de fournir un coefficient pour l'évaluation du Plan de Gestion 2016-2020 de la réserve. Ce coefficient était attendu sous le code OL TG SE30 intitulé « niveau de connaissance sur l'existence de la RNR, ses limites, sa réglementation, ses principaux enjeux, les actions menées par les gestionnaires, les documents de communication édités » p 154 du PG.

La connaissance « est un rapport de la pensée à la réalité » (M. Fossel, Y GingrasS, 2020), ce rapport s'oppose à l'erreur et l'illusion tout en considérant des « degrés » de connaissance (ibid). Ainsi, pour l'indicateur 4 : « connaissance du périmètre », l'ensemble des groupes d'acteurs à un degré faible de connaissance générale, mais par les « erreurs » ou les « illusions » qu'ils tracent ils nous informent sur leur représentation de la réserve. Cette représentation ne s'attache non pas au périmètre administratif mais au massif naturel (ex de l'inclusion systématique du bois de Lourdes à la réserve). Cet indicateur de connaissance étant le plus bas (2,6/5) est révélateur d'une appropriation spatiale relative des acteurs, et à ce titre est analysé dans la suite du rapport. Un focus sur plusieurs autres indicateurs de connaissance est présent les pages suivantes.

Niveau de connaissance de la RNR par domaine



Ind.1



Les missions générales de la réserve sont le **second indicateur de connaissance le plus bas avec une moyenne de 2,63/5, soit une mission identifiée seulement**, sauf pour les structures étatiques qui en identifient en moyenne deux.

3 autres types de réponse sont apparus à la question : Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? **La dimension exceptionnelle/unique du milieu/environnement** (6 fois cités), mais aussi deux éléments ramènèrent à la création exceptionnelle de cette réserve : la gestion des chiens errants, et une volonté communale. La perception de la réserve est donc attachée à son histoire, avec pour priorité une protection qui est attendue ou ressentie

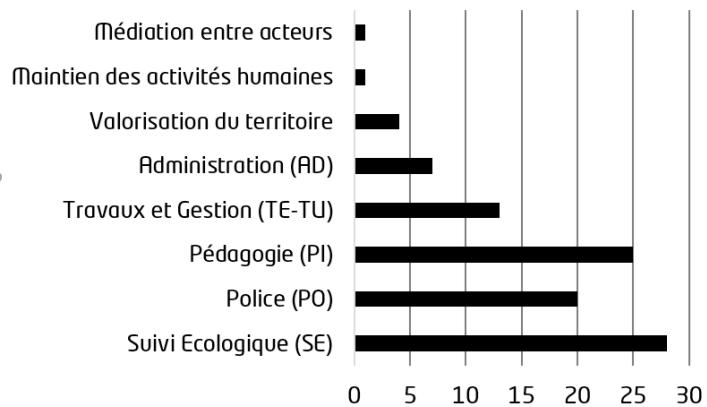
Ind.2

De façon plus précise, les champs d'actions sont connus, à raison de plus de **2 actions connues en moyenne par acteur, soit un indicateur de 3,2/5**.

Les actions les plus connues sont celles de pédagogie et sensibilisation (PI), de police et surveillance (PO), et la plus citée : le suivi écologique. **Cela peut s'expliquer pour PI et PO par un fort contact de la réserve auprès du grand public** (« maraudage » et animations) **et d'autres acteurs partenaires** (PO en journée interservices avec l'OFB, l'ONF et la gendarmerie ; PI avec l'éducation nationale, et les OT). En revanche, les actions de gestion et travaux (TE-TU) en contact des éleveurs ou des élus par exemple sont peu citées, mais les actions de suivi écologique (SE) sont les plus citées.

Enfin, les acteurs citent des actions ne correspondant pas au PG avec notamment la valorisation du territoire (citée 4 fois).

Occurrence des champs d'actions de la réserve



Ind.3

Verbatims sur la connaissance du SIVU

« On a du mal à se retrouver avec la région qui préside et le SIVU, les délégués et le conservateur ». Acteur 19

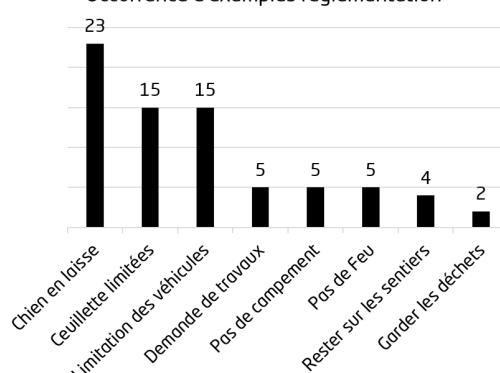
« Il y a un SIVU historique avec deux délégués par commune et le président ». Acteur 41

Le Gestionnaire « SIVU » est bien connu de nom (4,29/5), mais pour certain il y a un flou sur son organisation en interne et ses compétences au regard de l'équipe d'employés et de la région tutelle. La connaissance du nom mais pas du fonctionnement se retrouve dans les autres études d'ancre territorial de réserve (Bagnas, 2018). Le SIVU est reconnu mais sans nécessairement être compris, l'impact sur l'ancre est détaillé dans la section III.

Ind.5

La réglementation de la réserve concerne à la fois les usages et les travaux, mais la plus connue est la partie usage. Cette réglementation semble connue avec un indicateur de 3,8/5, avec un focus sur les chiens tenus en laisse qui occupe beaucoup les esprits : « Ce n'est pas suffisamment respecté, on le voit » Act 21, avec notamment des enjeux de sécurité pour les troupeaux. Quant au ressenti, il est varié : « Avant c'était plus tolérant, maintenant ça se durcie » Act 19, ou « Je pensais que c'était beaucoup plus strict, c'est un travail de compromis » Act 2. De plus, le parc limitrophe fait relativiser 5 acteurs sur la réglementation. Enfin, la limitation des véhicules est sujette à débats.

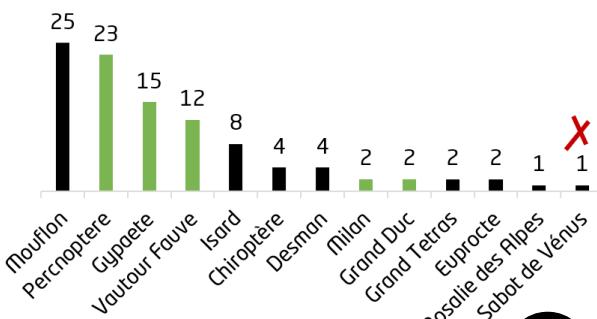
Occurrence d'exemples réglementation



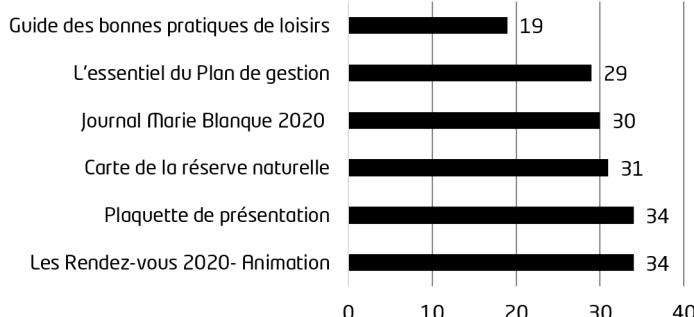
Le Vautour percnoptère, localement appelé « Marie Blanque », est l'espèce emblématique de la réserve. Il est cité 23 fois, en seconde position derrière le Mouflon. Ceci s'explique par l'introduction exceptionnelle de l'espèce corse dans les Pyrénées sur le massif avant la mise en réserve.

Les rapaces, ici en jaune, sont la famille d'espèces faunistiques la plus connue (54 citations) et la plus remarquable de la réserve par son nombre et sa diversité. En revanche, la flore n'est évoquée qu'une fois par le sabot de Vénus, espèce non-présente sur la réserve.

Occurrence des espèces emblématiques



Occurrence par documents proposés connues

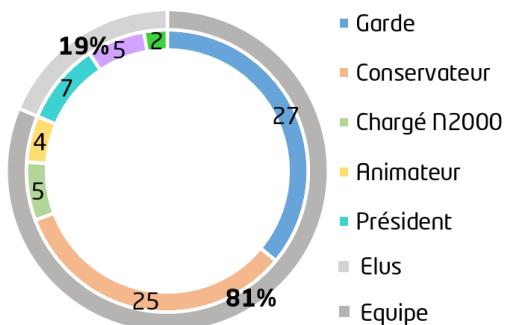


Sur les 6 documents proposés, les acteurs en connaissaient plus de 4, soit plus de la moitié des documents qui leur sont destinés (3,88/5).

Cette bonne connaissance des documents d'information corrobore l'indicateur 9. Il évalue le sentiment d'accessibilité des informations et actualités de la réserve, et obtient la note de 4,71/5 soit un excellent ressenti, notamment grâce au site internet (cité 8 fois) et à la page Facebook.

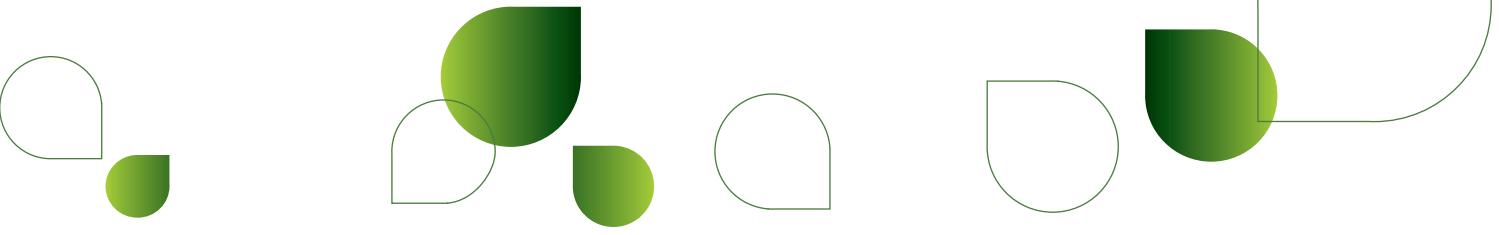
- Les documents les plus connus sont les deux flyers « Les rendez-vous 2020 » (flyers annuels des animations, distribués dans les boîtes aux lettres), et la « plaquette de présentation de la réserve » (flyers distribués aux OT).
- La carte de la réserve est très appréciée, même si 4 acteurs souhaitent une réédition, avec des informations moins touristiques et plus pratiques, projet qui sera pris en compte dans le nouveau PG.
- Le journal de la Marie Blanque, bien connu grâce à la distribution dans les boîtes aux lettres, a semblé peu populaire, l'idée, bien que louée, a une forme perçue comme difficilement accessible. Il pourrait donc être retravaillé.
- L'essentiel du PG a été le document le plus demandé lors des échanges, 5 ont ainsi été distribués. Ce format gagnerait à être gardé pour le nouveau PG.
- Le guide des bonnes pratiques est plus sujet à débats, bien que plusieurs acteurs souhaitent avoir des rééditions pour les distribuer en animation ou à l'école.

Occurrence de contacts de références pour des informations sur la réserve



Les acteurs connaissent en moyenne 2 personnes référentes à contacter pour avoir des informations sur la réserve (Indicateur à 4,3/5). La majorité, 81%, de ces personnes sont des employés techniques, dont le conservateur au cœur de la gestion des acteurs et le garde en première position dû à sa présence sur le terrain et son ancienneté. Les employés sont directement nommés par le nom/prénom et non par leurs fonctions, témoignant d'une bonne connaissance de ces contacts.

Les SIVU, comprenant les élus, sont aussi présents, avec le président qui a été cité 7 fois. Certains acteurs (2 dans l'étude) préfèrent se tourner directement vers les maires qui eux-mêmes se retournent vers les délégués du SIVU (désignés 5 fois pour les 5 maires entendus). L'ancre au regard des personnes référentes comprend donc à la fois les élus comme l'équipe employée.



L'hypothèse selon laquelle plus longtemps l'acteur est en contact avec la réserve mieux il la connaît est erronée. En effet, que ce soit pour ceux qui sont en contact avec la réserve depuis moins de 5 ans, entre 5 et 10 ans, ou plus de 10 ans, les moyennes de connaissance sont sensiblement les mêmes (respectivement «3,7 ; 3,8 ; 3,7 »).

Si le temps ne permet pas l'amélioration des connaissances sur la réserve, alors le vecteur d'une bonne connaissance est peut-être la proximité avec le site ? Là encore les moyennes sont similaires avec une connaissance sensiblement moins forte pour les locaux 3,6/5 contre 3,8/5 pour les départementaux et régionaux. **La proximité n'est donc pas un facteur influant spatial.**

Le manque de connaissance est-il alors simplement dû à un manque de communication de la réserve ? L'indicateur 7 montre lui une bonne

connaissance des documents informatifs avec une moyenne de 3,88/5. Les groupes fournissent des réponses semblables bien que les acteurs environnementaux et privés (en sous effectifs) soient les acteurs qui semblent le mieux connaître la réserve, ils sont aussi ceux qui ont un intérêt « opportuniste » à connaître la réserve pour le développement de leurs activités. Les éleveurs, pour qui la réserve présente une moindre opportunité, sont plus méconnaissant. La réponse peut donc se trouver dans « **l'intérêt porté, qui conditionnerait la volonté de connaître la réserve.** »

REtenir

Indicateurs de connaissances

La moyenne de connaissance est de 3,7/5 traduisant une bonne connaissance favorable à l'ancrage territorial mais encore améliorable.

Degrés de connaissance par indicateur

- | | | |
|-------------------------|--------------------|---------------------------|
| ✓ Gestionnaire | ~ Actions menées | ✗ Missions |
| ✓ Espèces symboliques | ~ Réglementations | ✗ Périmètre de la réserve |
| ✓ Accès à l'information | ~ Documents édités | |

Remarques et anecdotes

- Mouflon comme espèce emblématique devant le percoptère.
- Chien en laisse comme réglementation la plus connue.
- La composition du SIVU est complexe à saisir et donc connaître.

Impact sur l'ancrage territorial

Connaitre la réserve = l'identifier et la reconnaître = 1ERE phase nécessaire à l'ancrage

Nb : Les acteurs rencontrés, du fait de leur statut de partenaire, connaissaient tous la réserve, mais il n'en est pas de même pour l'ensemble des riverains et usagers de passage

Comment la réserve pourrait être mieux connue ?

Acteur à cibler

- Riverains
- Elus
- Eleveurs
- Usagers locaux et de passage

Attentes des acteurs

- Une communication plus présente sur les villages, éveiller la curiosité des locaux.
- Intégrer la communication du bassin de Lourdes et d'Argeles plus fortement.
- Mettre à jour et rééditer des documents.
- Partage du programme d'animation auprès des partenaires et acteurs afin qu'ils puissent le relayer dans leurs réseaux.

Action proposées

- Repenser le contenu de la Marie Blanque en faisant participer les locaux.
- Formation des agents des OT de Lourdes, Argeles et ST Pé de Bigorre.

A. Indicateur d'intérêt

Si l'intérêt est considéré comme le moteur de la connaissance et de l'implication, mesurer son degré de présence auprès des acteurs est une information clef sur la qualité de l'ancre territorial. Douze indicateurs d'intérêt sont prévus, couvrant les animations, la gestion du site, et les plus-values à l'existence de cette réserve, le tout représenté dans le schéma si dessous?

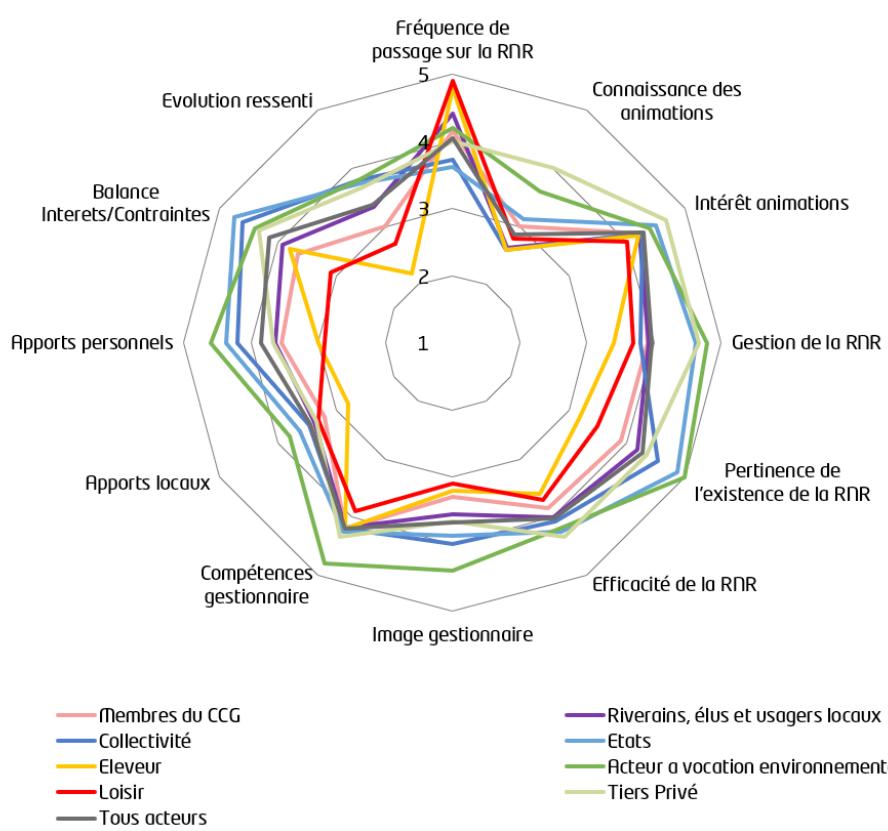
La moyenne de l'intérêt des acteurs porté à la réserve est de 3,8/5, traduisant un intérêt notable pour un ancrage territorial de qualité. Le panorama ci-dessus démontre un écart plus significatif entre les groupes d'acteurs que le panorama de connaissance.

Ainsi, bien que les acteurs soient tous intéressés, les acteurs environnementaux sont en première position (intérêts à 4,4/5) suivis de près par les acteurs étatiques (4,1/5), les tiers privés (4/5), et les acteurs de collectivité (3,9/5). Ces 4 groupes sont les mêmes qui ont le plus d'intérêt pour la réserve, l'hypothèse d'une corrélation intérêt/connaissance semble se confirmer.

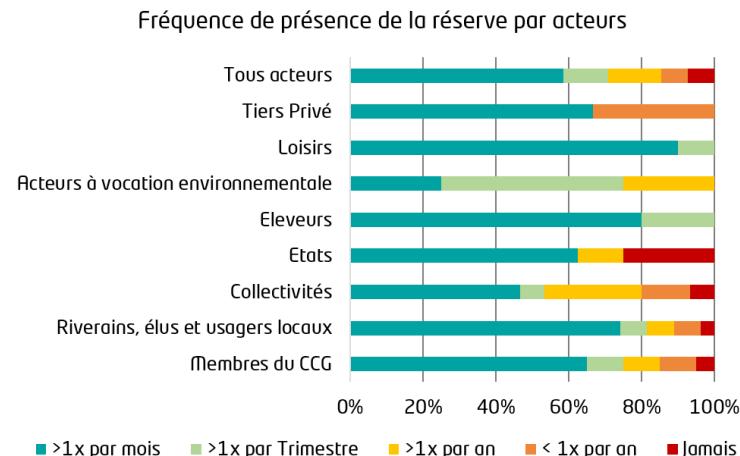
En revanche, les éleveurs et les acteurs pratiquant un loisir sur la réserve semblent intéressés dans une moindre mesure, avec chacun une moyenne de 3,4/5. Ils se démarquent avec une présence sur le territoire de la réserve plus forte que les autres acteurs, soit plus de 1 fois par mois. En contrepartie, ce sont les acteurs qui ont une évolution de ressentiment négative. Cela peut s'expliquer pour les éleveurs par les contraintes de gestion de dossier et pour les acteurs de loisir par la surreprésentation dans ce groupe des chasseurs (6/10), dont trois d'entre eux ont récemment reçu un procès-verbal. De plus, le rapport contrainte/intérêt est plus nivélique chez ces acteurs et s'accompagne d'un ressentiment de pertinence de la réserve moindre, d'une image des gestionnaires et des choix de gestion moins bons.

Le résultat le plus curieux est l'intérêt porté à la réserve par les membres du CCG moindre à la moyenne générale sur l'ensemble des indicateurs, pouvant signifier un dysfonctionnement dans ce groupe d'acteurs variés.

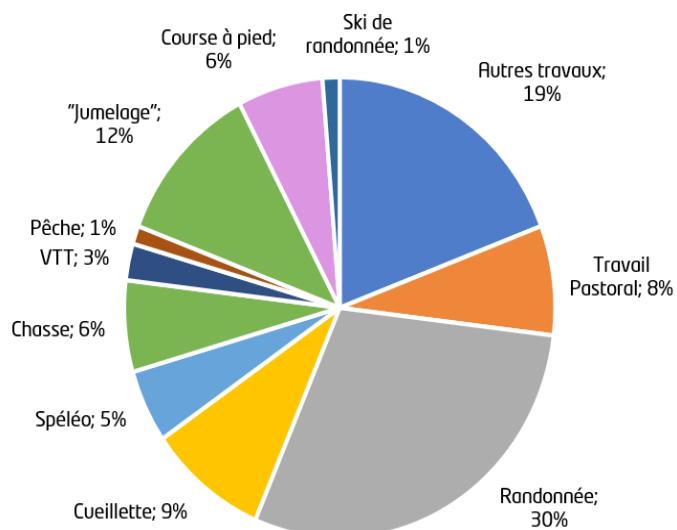
Niveau d'interets de la RNR par indicateur



59% de l'ensemble des acteurs interrogés fréquentent la réserve plus de 1 fois par mois. Les acteurs étatiques sont 25%, la part la plus importante, à ne jamais s'y rendre. Cela peut s'expliquer par un éloignement géographique de ces acteurs. La réserve est donc arpентée, et cette présence physique forte et régulière des acteurs sur le territoire est un indice d'une appropriation forte de l'espace, et donc favorable à l'ancrage territorial.



Types d'usages des acteurs présents sur la réserve

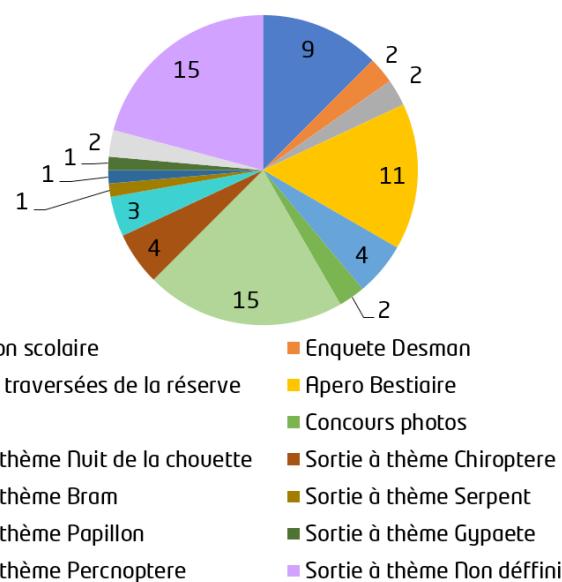


20% des usages de fréquentation sont dédiés au travail (pastoralisme notamment) et 80% à des usages de loisirs. Ces loisirs sont surreprésentés par la randonnée, mais aussi l'observation présentée avec le vocabulaire local de « jumelage ». La cueillette, autorisée dans la réglementation, pour consommation familiale d'espèces non protégées telles que les champignons est en 4ème position.

Les animations sont modérément connues, en moyenne les acteurs connaissent de nom 1 à 2 types d'animations (2,8/5). Cela s'explique par un échantillon peu concerné par les animations. Les sorties à thème sont citées à 58%, avec la Nuit de la Chouette en plus populaire avec 15 occurrences. L'Apéro Bestiaire et les animations scolaires occupent respectivement la 2ème et 3ème place du podium.

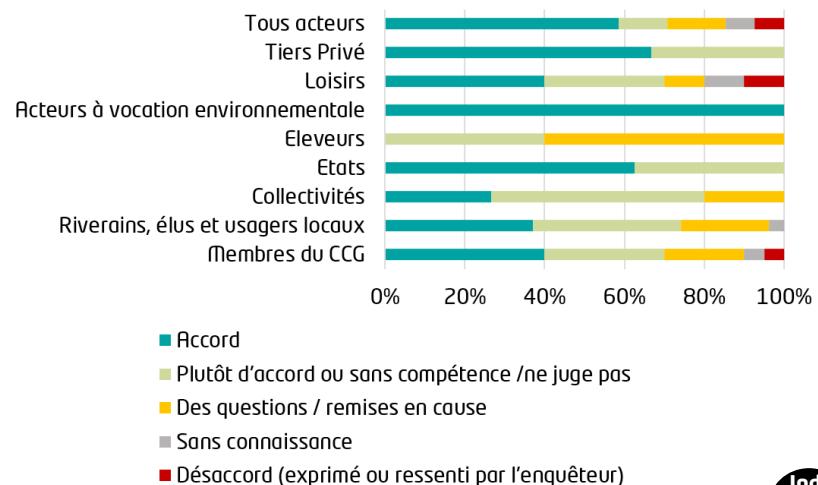
Les animations relevées sont, pour tous les types d'acteurs, d'un intérêt territorial ou personnel (indicateur 12 évalué 4,2/5), les retours sur ces animations sont prometteurs d'un effet réserve effectif ou potentiel : « Cette sensibilisation nous a permis de faire plus attention même pour les autres espaces. » Act 1 ; « Ca enracine les jeunes aux territoires » Act 35 ; « Découvre les secrets de notre territoire » Act 37. Une attente d'évolution est tout de même présente chez les acteurs : « Je regrette qu'il n'existe pas de coanimation réserve/chasse » Act 3 ; « C'est toujours les mêmes, ça s'essouffle » Act 34

Occurrence des animations connues

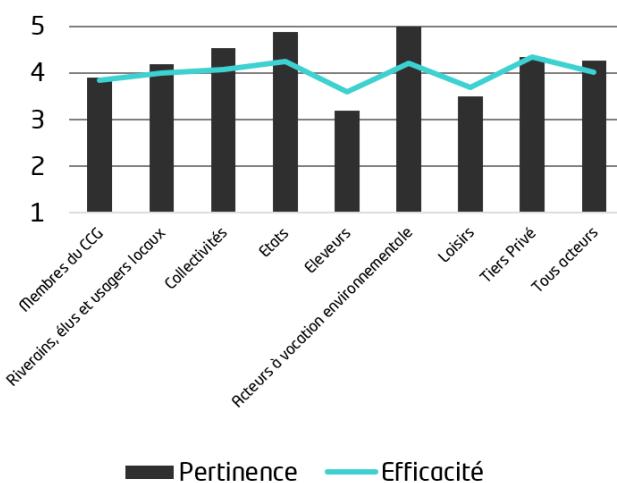


En moyenne, les acteurs sont en accord avec les choix de gestion, ou n'ont pas souhaité se prononcer (4,1/5). Le plan de gestion est, pour ceux qui le citent, « remarquable » Act 4 ; « un incontournable d'exemplarité » Act 5. Les remises en cause et les désaccords sont annoncés comme des détails dans une gestion plutôt bonne ou alors sur une protection trop restrictive et donc sur les contraintes explicitées.

Ressentis sur les choix de gestion de la réserve



Rapport pertinence de l'existence et efficacité d'action de la RNR

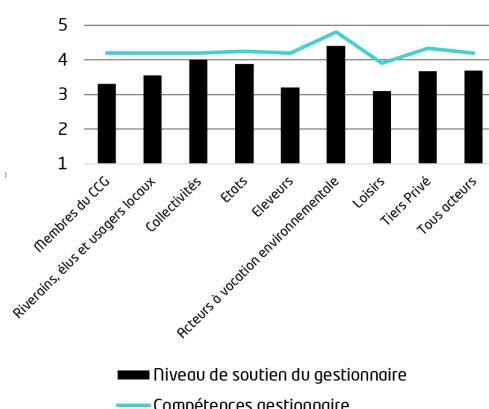


L'ensemble des acteurs évalue les compétences du gestionnaire (4,1/5) comme « bonne ». L'équipe employée est notamment reconnue pour ses compétences scientifiques et de médiation locale, et les délégués du SIVU à l'écoute du territoire, de l'équipe, avec un bon portage politique. **Or, le niveau de soutien du gestionnaire est pour l'ensemble des acteurs ressenti de façon moindre avec une position de neutralité (3,6/5).**

En moyenne, les acteurs jugent comme important l'existence de cette RN pour protéger le patrimoine naturel du territoire (4,2/5). Cette posture de soutien est nuancée pour les éleveurs et les acteurs du loisir sur la réserve, plus particulièrement les chasseurs, qui sont d'accord sur le principe mais remettent le mode de gestion en cause.

La majorité des acteurs considèrent les actions de la réserve légitimes et efficaces mais améliorables (4,1/5). Si l'on croise ces données avec l'indicateur d'efficacité, la tendance correspond, à l'exception des éleveurs et chasseurs pour lesquelles l'efficacité des actions de la réserve est mieux perçue que sa pertinence.

Rapport niveau de soutien au gestionnaire et appréciation de ses compétences



En moyenne, les acteurs identifient plus d'un intérêt pour le territoire résultant de la présence de la réserve (3,5/5). Ces intérêts relevés permettent d'identifier « l'effet réserve » pour le territoire. **La protection environnementale est l'intérêt le plus cité aux côtés d'une notoriété, une image du territoire délivrée par la réserve avec une occurrence pour chacun de 14.**

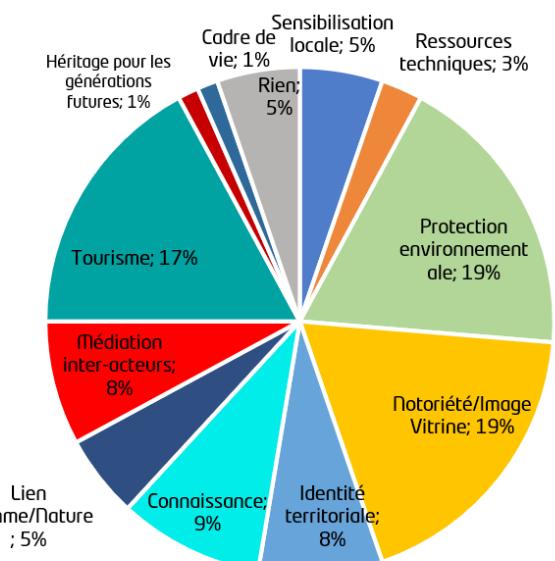
En seconde position, le tourisme apparaît avec 13 occurrences. Pour les communes concernées, cet avantage est relatif car si le village gagne en prestige et peut être attractif pour les gîtes ou campings, aucune autre retombée économique n'est perçue par absence de commerce ou de lieu de restauration.

Les autres intérêts territoriaux identifiés relèvent du lien homme/milieu, par une meilleure connaissance de son propre territoire, un cadre de vie plus précieux, une transmission aux futures générations de ce lien. **Tous ces éléments participent à une identité locale, sur un espace mis en valeur.**

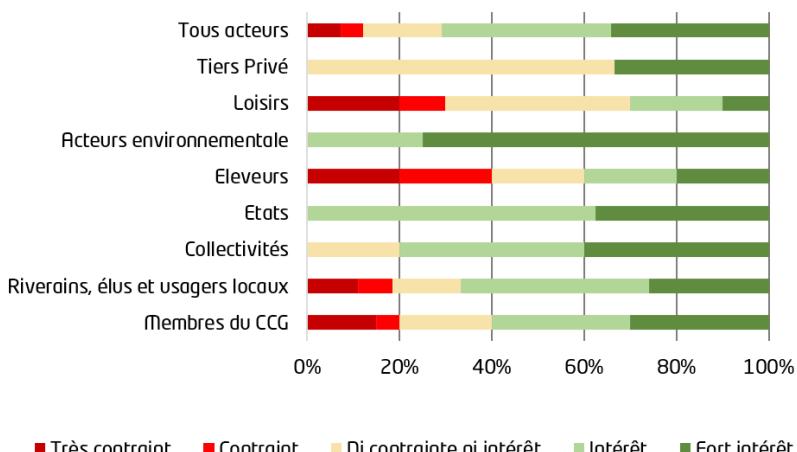
Enfin, pour certains **la réserve est même un support de médiation** entre les différents acteurs du territoire (échange entre communes, échanges entre usagers, etc).

Cet indicateur 18 est mobilisé en parallèle dans l'évaluation du PG 2016-2020, pour l'OLTG paramètre « acceptation », indiquant ainsi que « la valeur intrinsèque de la RNR est reconnue (utilité et valeurs) » p154 PG.

Apport de la réserve au territoire



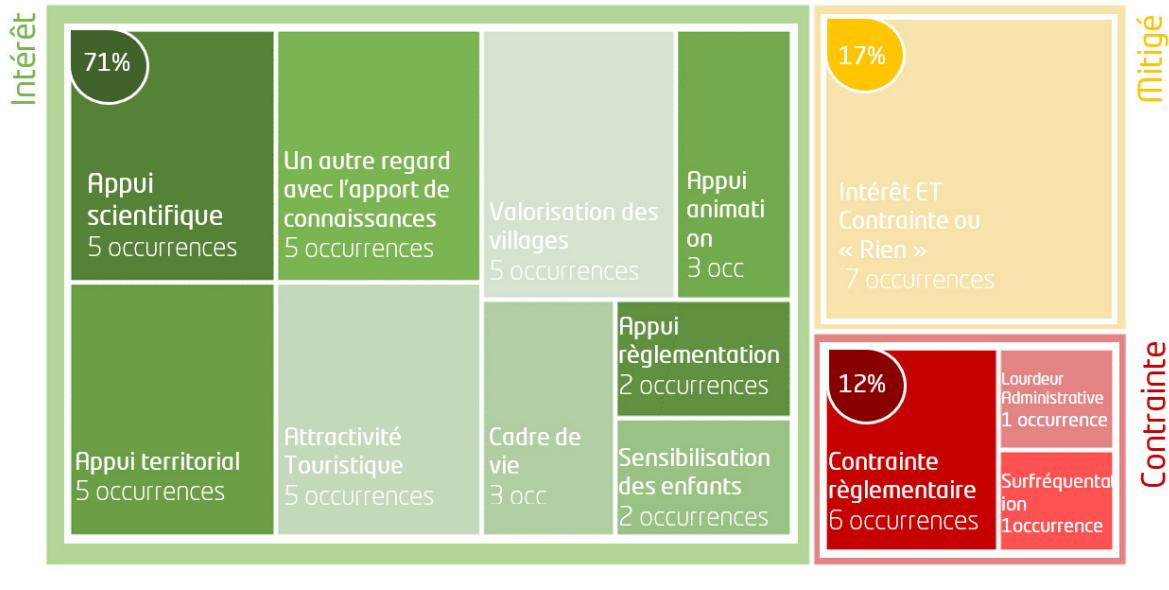
Balance contrainte/intérêt pour l'acteur



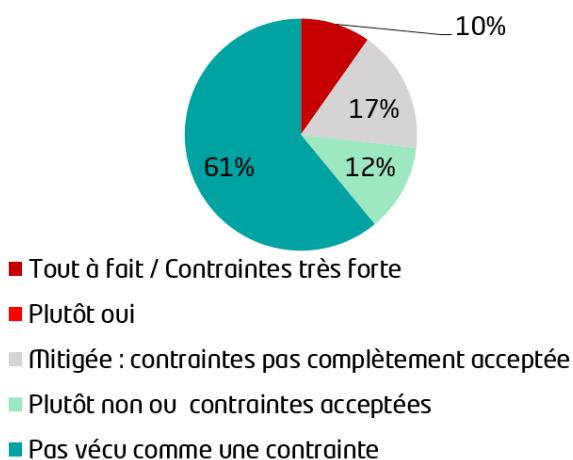
L'indicateur 19 évaluant le niveau d'intérêt/contrainte ressenti personnellement par l'acteur fait directement écho au principe d'acceptance. **L'acceptance c'est « consentir à un équilibre souhaité entre avantage supposé et inconvénient projeté »** (A. Laslaz, 2019). Ainsi avec une moyenne de (3,8/5), 71% des acteurs ont un balancier positif (représenté en vert), 17% neutre (jaune) et 12% négatif (rouge). Les acteurs ont donc un bon niveau d'acceptation de la réserve révélant un ancrage territorial en bonne santé.

Les niveaux d'acceptation les plus forts concernent là encore les acteurs à vocation environnementale et les acteurs administratifs (états et collectivités). De l'autre côté du balancier, les éleveurs et les usagers de loisir, et plus particulièrement les chasseurs, sont dans une plus grande difficulté d'acceptation. Ce rapport est précisé par l'étude des profils cognitifs.

Le balancier intérêt/contrainte repose sur des domaines spécifiques, représentés si dessous, proportionnés par occurrence.



La réserve : source de contrainte ?



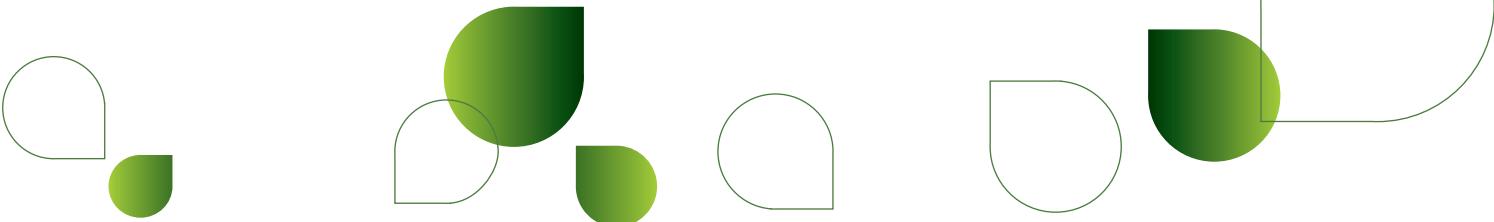
- **Contraintes Réglementaires :**
 - Accès des véhicules aux pistes
 - Accès aux voies d'escalade
- **Crainte d'une future contrainte :**
 - Ecobuage
 - Urbanisme
 - Réglementation Vermifuge
 - Arrivé d'espèce prédatrice
- **Contraintes administratives**
- **Contrainte de sur-fréquentation**
 - **Contrainte financière**
 - **Sentiment d'exclusion**

Afin d'améliorer l'acceptation, il est donc nécessaire de visualiser les contraintes ressenties pour potentiellement les amoindrir ou les contrebalancer. L'indicateur 20 recense les sources de contraintes et les façons dont elles sont vécues.

En moyenne, la réserve n'est pas vécue comme une contrainte (4,1/5). Or, 10% des acteurs ressentent des contraintes fortes, ces dernières sont énumérées ci-dessous.

Dans les contraintes réglementaires, l'accès aux pistes fait directement écho à un événement récent, par la mise de PV à des chasseurs fin 2019. Ainsi, ce résultat est conjoncturel plus que structurel, or son ampleur peut influer sur l'état de l'ancre futur de la réserve s'il est minimisé.

Le parc est cité comme élément de comparaison réglementaire, et la réserve est son reflet positif, plus souple. L'effet pervers est la crainte d'une réserve/parc avec un durcissement des contraintes d'une réserve de plus en plus structurée avec la région. Le sentiment de dépossession et d'exclusion peut alors s'alourdir.



L'intérêt est une notion polysémique, mobilisé dans le champ économique dès le XIII^e siècle dans son sens de « profit ». Il est mobilisé dans cette étude par une approche large d'usage : « Ce qui importe ou ce qui convient à l'utilité d'une personne, d'une collectivité, d'une institution » (Académie Française in F.Vatin, 2020). La question est : comment favoriser l'intérêt pour favoriser l'Ancre territorial ?

- L'intérêt peut aussi faire référence à « l'intérêt commun », en tension avec « l'intérêt personnel ». (F.Vatin, 2020). L'indicateur 18 (« intérêt territorial de la réserve », soit l'intérêt commun) a des résultats similaires par catégorie d'acteurs à l'indicateur 19 (« apport de la réserve à l'acteur », soit l'intérêt personnel). Cette convergence des résultats rend inutile la différenciation commun/personnel dans les moyens d'amélioration de l'ancre territorial par l'intérêt.
- L'intérêt est composé, en reflet, d'une dimension « égoïste » (avoir intérêt à) et d'une dimension d'«

oubli de soi » (avoir de l'intérêt pour) (ibid). Dans le cadre de l'ancrage, ces deux dimensions peuvent être mobilisées comme levier. Mobiliser les missions de la réserve pour qu'elle rentre en synergie avec les intérêts « égoïstes » des autres acteurs est possible. Or, beaucoup d'intérêts sont contradictoires et le jeu du compromis, nécessaire certes, ne semble pas des plus efficaces pour favoriser l'ancrage « on arrive à s'entendre, mais jusqu'à quand ? » Act 21. Pour la seconde dimension « intérêt pour », ici les animations, le partage d'information patrimonial peut être un vecteur efficace d'intérêt, notamment pour les acteurs locaux « la réserve nous apprend à changer de regards sur notre territoire, elle nous le rend plus riche et intéressant » Act 37. Travailler sur la motivation intrinsèque et extrinsèque, (ibid), serait donc un levier pour favoriser l'AT.

REtenir

Indicateurs de connaissances

La moyenne d'intérêt est de 3,8/5 impliquant une dynamique favorable à l'ancre territorial mais encore améliorable.

Degrés de connaissance par indicateur

- | | | |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| ✓ Fréquence de présence sur la RNR | ~ Image du gestionnaire | ✗ Connaissance des missions |
| ✓ Intérêt des animations | ~ Apports territoriaux | ✗ Connaissance des animations |
| ✓ Pertinence de l'existence de la RNR | ~ Apports personnels | |
| ✓ Efficacité de la RNR | ~ Evolution du ressenti | |
| ✓ Gestion de la RNR | | |
| ✓ Compétence Gestionnaire | | |
| ✓ Balance Intérêt/Contrainte | | |

Impact sur l'ancre territorial

Intérêt que suscite la réserve = Motivation à l'inclure dans « son » territoire = Meilleur Ancre Territorial

Comment la réserve pourrait être mieux connue ?

Acteur à cibler

- Riverains
- Elus
- Eleveurs
- Usagers locaux et de passage

Attentes des acteurs

- Maintien des usages propres à chacun sur la réserve.
- Maximiser les intérêts financiers et de partage du patrimoine.
- Minimiser les contraintes réglementaires et administratives.
- Être rassuré quant aux contraintes futures
- Dans une moindre mesure, mieux appréhender le système gestionnaire de la réserve.

Action proposées

- Mobiliser les tensions sur la fréquentation des pistes comme opportunité de favoriser l'Ancre en travaillant avec les chasseurs.
- Rendre le SIVU plus compréhensible par un organigramme de gestion sur le site de la réserve.
- Valoriser les aides de la réserve pour les eleveurs dans le cadre de N2000Rendre le SIVU plus compréhensible par un organigramme de gestion sur le site de la réserve.

C. Indicateur d'implication

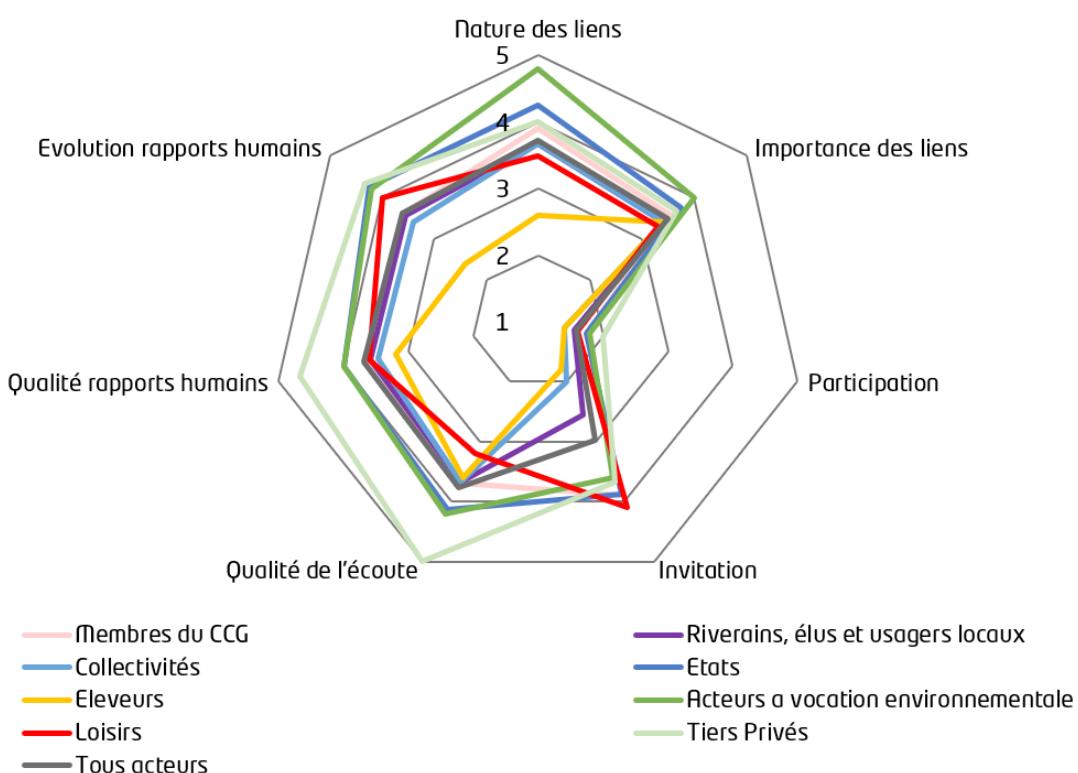
L'implication des acteurs du territoire dans les actions de la réserve est l'étape d'appropriation la plus importante et donc le niveau d'ancrage le plus prégnant. Sept indicateurs pour l'ensemble des acteurs permettent d'évaluer cette implication (voir schéma ci-dessous) et quatre spécifiques aux membres du Comité Consultatif de Gestion, CCG, viennent compléter.

L'implication des acteurs envers la réserve est modeste avec une moyenne de 3,1/5. Cette troisième « étape » de l'ancrage, la plus exigeante pour les acteurs notamment en temps consacré, est logiquement la moins bien notée. Ce résultat est similaire dans d'autres études d'ancrage (RNN Marais d'Yves, RNR de Strasbourg, RNR Massones). Le niveau d'implication est donc une dimension importante dans la proposition d'amélioration de l'ancrage territorial.

Quant aux catégories d'acteurs, les éleveurs sont, encore plus que dans les indicateurs de connaissance et intérêt, les acteurs les plus distants, limitant ainsi drastiquement l'ancrage territorial de la réserve. Plus étonnant, les membres du CCG, qui ont le droit de vote sur les décisions prises dans le plan de gestion, seraient peu impliqués malgré le rôle qui leur est réservé ?

Les niveaux d'implications sont différents en fonction de la nature de l'évaluation. **Les implications factuelles (l'importance des liens, la participation et l'invitation à des évènements organisés par la réserve) ont une notation plus faible en moyenne que l'implication ressentie sur les rapports avec les membres de la réserve** (qualité de l'écoute, qualité des rapports humains, évolution des rapports humains). L'écart entre le ressenti et l'implication de fait peut-être dû à une implication plus ponctuelle que structurelle. Les acteurs, quand ils travaillent avec la réserve, ont une bonne qualité d'implication, mais cette implication reste conjoncturelle et à la fin du projet une distanciation se pose à nouveau.

Niveau d'implication de la RNR par indicateur

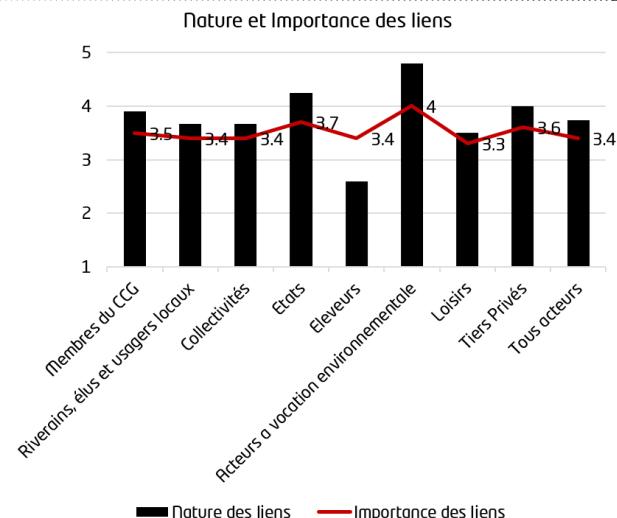


Ind
22.23

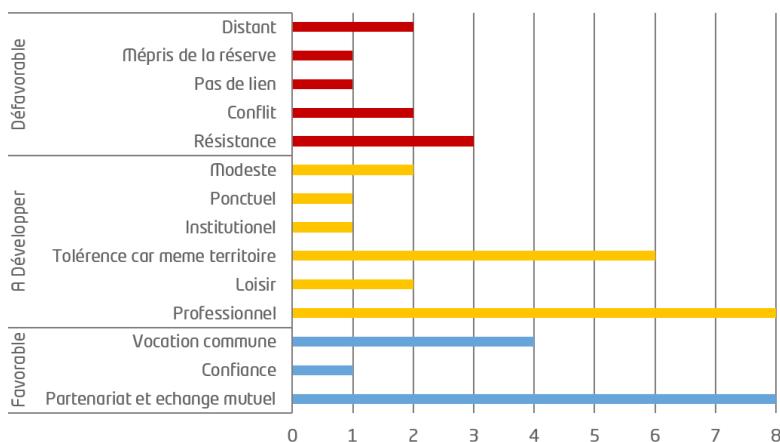
La nature des liens est majoritairement passive ou opportuniste (3,7/5). Les acteurs étatiques et les acteurs à vocation environnementale semblent avoir des liens plus fort, quant aux éleveurs le résultat est plus alarmant avec un lien majoritairement subi (2,6/5).

L'importance des liens est évaluée en moyenne à modeste (3,4/5) excepté pour les acteurs à vocation environnementale pour qui les liens sont de forte importance (4/5).

La nature des liens qu'entretiennent les acteurs avec la réserve sont souvent le reflet de leur importance. En revanche, pour les éleveurs l'importance du lien semble plus forte que la nature du lien ressenti. Ceci peut s'expliquer potentiellement par une implication imposée par la réglementation.



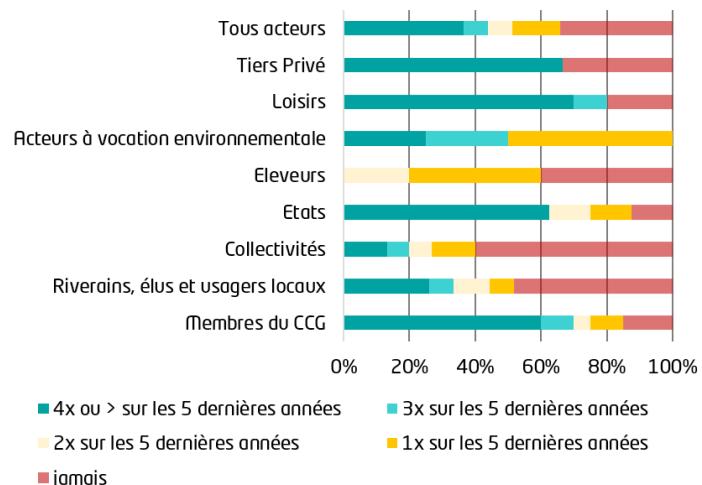
Occurrence des "natures" de lien avec la réserve



Au regard de l'occurrence des « natures » de lien avec la réserve, la majorité est à développer. Les liens de « tolérance » dû au partage d'un même territoire sont malgré tout un indice d'implication modeste des acteurs, un signal d'ancrage territorial : « On est mariés, faut se soutenir par principe » Act 13, « Du bon voisinage » Act 26. **En parallèle, les liens de nature défavorable indiquent une force « d'opposition » à la réserve dans le tissu local.**

Ind.24

La RN vous invite-t-elle à une journée annuelle de rencontre, vous et d'autres acteurs du territoire ?



La question des invitations est posée hors cadre du CCG, les résultats sont plutôt moyens avec une moyenne de 2 à 3 fois ces 5 dernières années (2.9/5).

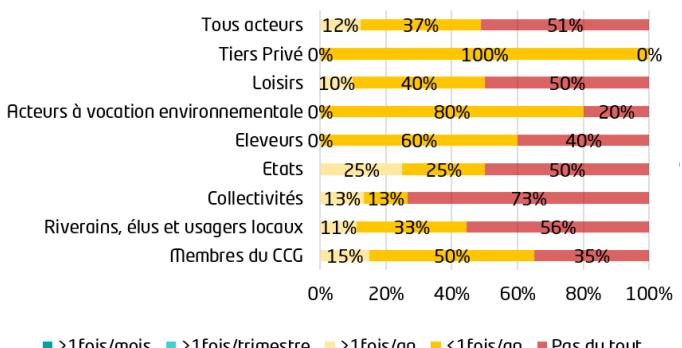
La meilleure moyenne revient aux acteurs de loisirs avec en moyenne 70% d'entre eux qui ont reçu plus de 4 invitations sur les 5 dernières années. Les éleveurs sont la encore en dernière position.

Le taux de participation est bien moindre à la fréquence d'invitation dans la note mais correspond aux temporalités des événements. Ainsi, en moyenne les acteurs participent moins de 1 fois par an (2,9). Ramené en pourcentage, **54% des acteurs échantillonnes ne participent pas aux événements organisés par la RNR et 34% seulement une fois par an.**

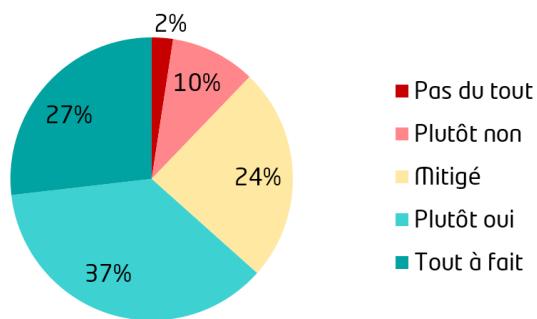
Dans l'ensemble, les acteurs rencontrés ne semblent pas en demande de plus d'invitations ou de participations. 4 acteurs ont ainsi confié directement qu'ils avaient « autres choses à faire ». A l'exception des éleveurs, chasseurs, mais aussi collectivités qui eux souhaitent plus de contacts.

Les acteurs issus des collectivités, qui sont, dans cette étude, des éléments vecteurs d'un bon ancrage territorial, sont ici les principaux à ne jamais participer aux évènements (73%).

Avez-vous l'habitude de participer à des événements organisés par la RN ?



Sentiment d'écoute et de considération



En moyenne les acteurs ont un sentiment d'écoute et de considération avec la réserve entre mitigé et positif (3,7), sachant que 37% des acteurs ont un sentiment plutôt positif.

- « Ils comprennent totalement nos enjeux, surtout les techniques, ils sont très à l'écoute ». Act 1.

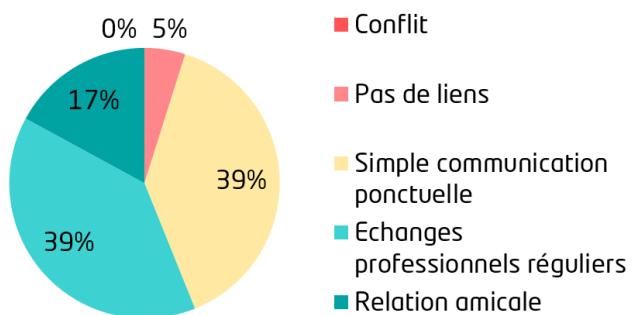
Les chasseurs sont la catégorie qui se sent le moins à l'écoute avec une moyenne de 2,6/5.

- « Ils font leurs études dans leur coin » Act 11
- « Pas du tout consulté, un peu entendu mais pas écouté » Act 17 et 19
- « Oui car on a été impliqué à la rédaction du PG » Act 36

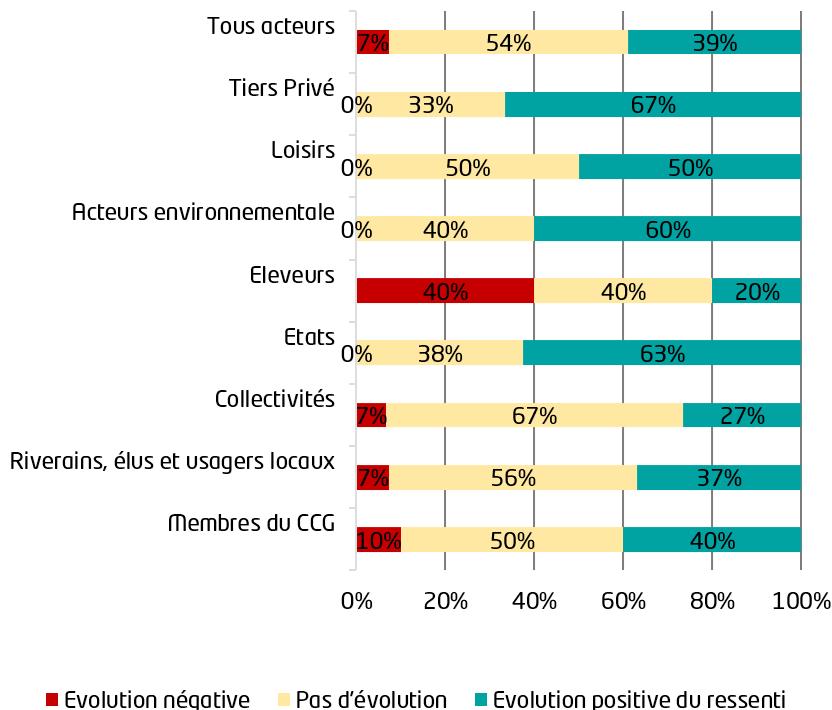
La qualité du lien est à mi-chemin entre une simple communication ponctuelle (39% des acteurs), et des échanges réguliers (39%) pour une moyenne de 3,6/5. La qualité des rapports est donc, avec l'absence de ressenti négatif fort, plutôt favorable à l'ancrage territorial.

Ainsi, aucun acteur ne s'est positionné en conflit malgré des propos relevant parfois de la menace : « Attention, les gens vont se révolter, ça s'agit dans les chaumières » Act 16.

Evaluation du ressenti de la qualité des rapports humains avec l'équipe de la RN



Evolution de ces rapports humains



Le ressenti des rapports humains avec la réserve est de 3,6/5, soit une moyenne positive.

Or, malgré 39% des acteurs qui ressentent une évolution positive, 54% ne ressentent pas d'évolution. Les éleveurs sont une fois de plus les acteurs à l'évolution du ressenti plus négatif à 40%.

L'évolution négative peut être due à une réglementation qui se durcie dans le temps (plus exigeante pour les dossiers de travaux ou dans les usages), mais aussi à une implication des délégués au SIVU.

- « Plus complexes, plus procéduraux, je ne veux pas rester dans cette situation » Act 11
- « De plus en plus de lourdeur administrative » Act 21
- « Eloigné avec les délégués moins présents » Act 33

L'évolution positive est souvent due à une meilleure structuration de la réserve dans le temps.

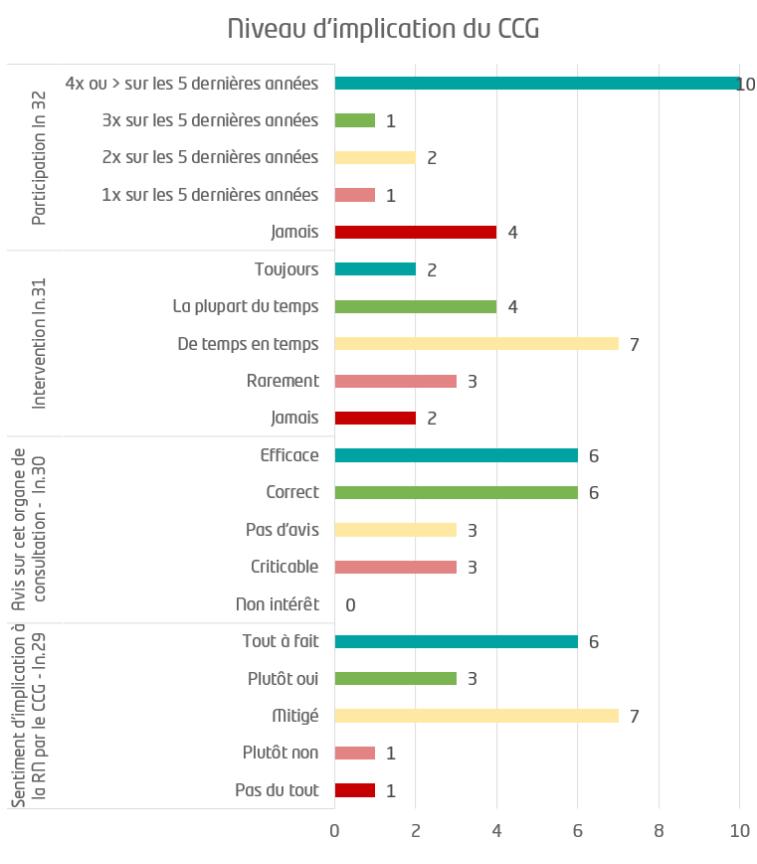
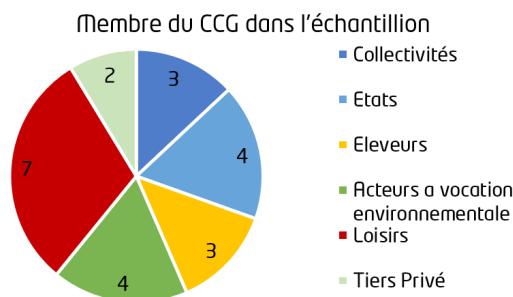
- « Au début de la relation c'était un litige, puis on a travaillé ensemble » Act 1
- « Ça a bien évolué car la réserve se structure et s'améliore » Act 4
- « Par le temps et les compromis » Act 7
- « Grace au temps, même si on n'est pas d'accord on s'entend de mieux en mieux » Act 9
- « Quand je suis arrivé il y a 5 ans je ne les connaissais pas, maintenant c'est bon. » Act 20
- « Au début plus de méfiance, peur de ne pas avoir la main sur tout, puis rassuré quant au fonctionnement de la gestion » Act 25

Les raisons de ces évolutions sont plus détaillées dans le rapport par les trajectoires des profils cognitifs

La RNR du massif du Pibeste-Rouhet est composée d'un comité consultatif de gestion à 53 membres, dans l'échantillon de cette étude 20 ont été interrogés.

Deux n'ont pas souhaité répondre aux questions, et trois sont à double casquette. Ainsi j'ai pu obtenir les réponses de 18 membres. La répartition de ces membres est présentée ci-contre avec une sur-représentation des acteurs de loisirs.

Parmi les 53 membres invités sur les 6 dernières années, la moyenne est de 18 membres présents par conseil posant la question de l'efficience du CCG.



Le CCG apparaît comme fonctionnel avec une participation fréquente de ses membres (Ind 32 3,2/5). Ainsi 10/18 acteurs ont participé plus de 4x ces 5 dernières années, bien que 4/18 jamais. La participation du CCG semble être tout ou rien.

Les interventions sont ponctuelles (Ind 31 à 2,45/5). Certains représentent leurs intérêts :

- « On a toujours quelque chose à dire en complément » Act 7
- « On peut dire ce qu'on a à dire » Act 18

Le CCG est souvent perçu comme lieu de restitution et d'information plus que de construction (sentiment que l'on retrouve dans d'autres études d'ancre de réserve telles les marais d'Yves)

- « La vraie discussion se fait à la mise en place du PG après c'est surtout de la restitution de résultats » Act 13
- « De rares fois. Il pourrait y avoir des sollicitations plus souvent, mais je comprends que beaucoup de sujets ne nous concernent pas. » Act 6

Pour certains, enfin, le CCG échoue dans son rôle de consultation malgré une moyenne de 3/5 à l'indicateur 30.

- « Faire valoir son point de vue ok, qu'il soit pris en compte pas sûr, ou pas toujours. » Act 3
- « Je n'y vais plus parce que je ne suis pas écouté » Act 16.
- « Ce sont des thèmes qui ne nous concernent pas et ne sont pas fait pour la discussion, ils ne nous demandent rien, mais je suis sûr que l'on pourrait apporter des choses. Ce n'est pas qu'une question de réglementation mais de relation humaine » Act 17
- « Avant beaucoup de monde, maintenant de moins en moins, ça se répète, c'est toujours les mêmes choses, c'est la grande messe » Act 21

Ainsi, malgré les changements de membres cette année, le CCG gagnerait à faire évoluer son déroulement pour impliquer davantage les acteurs.



L'implication des acteurs étant l'étape la plus aboutie de l'ancrage territorial d'une réserve, il dépend directement du niveau de connaissance et d'intérêt de ces mêmes acteurs pour la réserve. Jouer sur ces deux dimensions favorise indirectement l'implication et donc l'ancrage, or, certains leviers d'amélioration concernent directement l'implication.

Une étape première, trop souvent oubliée, est la reconnaissance de l'acteur tiers par la réserve. Ainsi, avant, pendant et après l'implication des acteurs partenaires, la réserve se doit, au-delà du discours, d'assumer une relation d'interdépendance étant donné le

territoire partagé. Pour cela, les acteurs doivent systématiquement être invités à une étape des travaux que la réserve mène pouvant les intéresser. Une liste peut leur être proposée et chacun s'inscrit aux choix en fonction des domaines pour avoir un regard sur l'avancée.

REtenir

-
Indicateurs de connaissances

La moyenne d'implication est de 3,1/5, soit une implication présente mais limitée, traduisant un ancrage territorial modeste.

Degrés de connaissance par indicateur

- | | | |
|------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| ✓ Nature des liens | ~ Importance des liens | ✗ Participation aux événements |
| ✓ Qualité de l'écoute | ~ Avis du CCG | ✗ Invitation aux évènements |
| ✓ Qualité rapports humains | ~ Participation au CCG | ✗ Implication CCG |
| ✓ Evolution rapports humains | | ✗ Intervention CCG |

Impact sur l'ancrage territorial

Implication = plus de soutien + plus de synergie locale + plus de mise en commun de moyens = Un ancrage territorial fort = permet de faire face aux situations difficiles par un socle de partenaires territoriaux.

Comment la réserve pourrait être mieux connue ?

Acteur à cibler

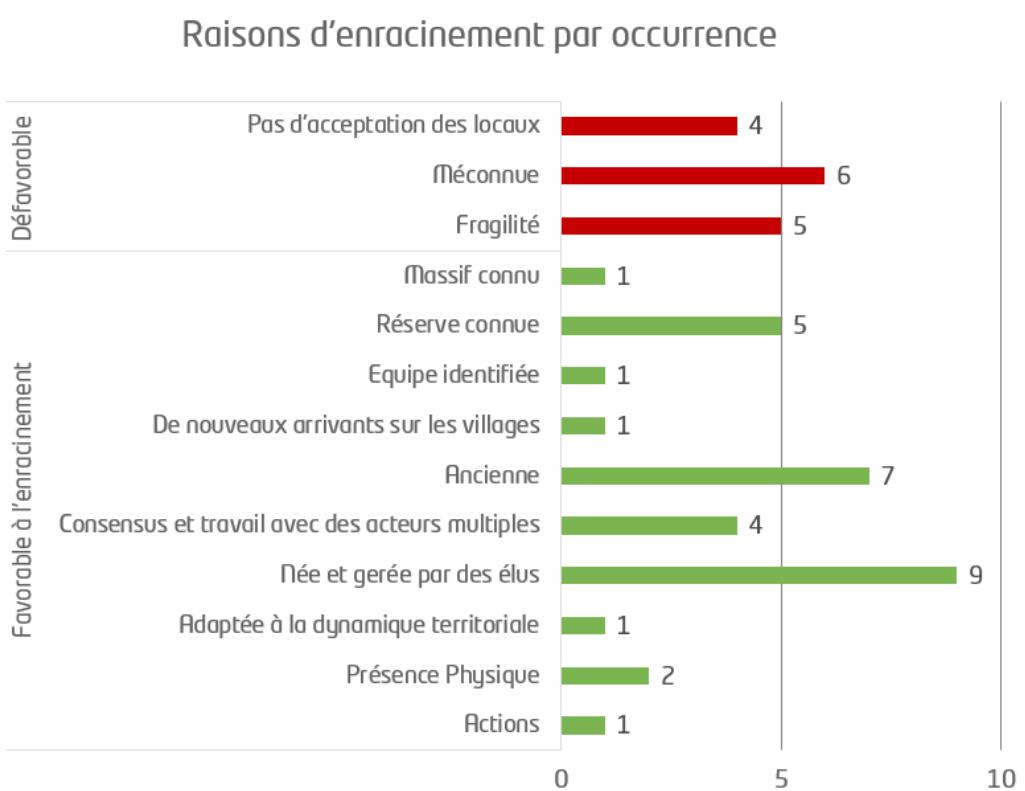
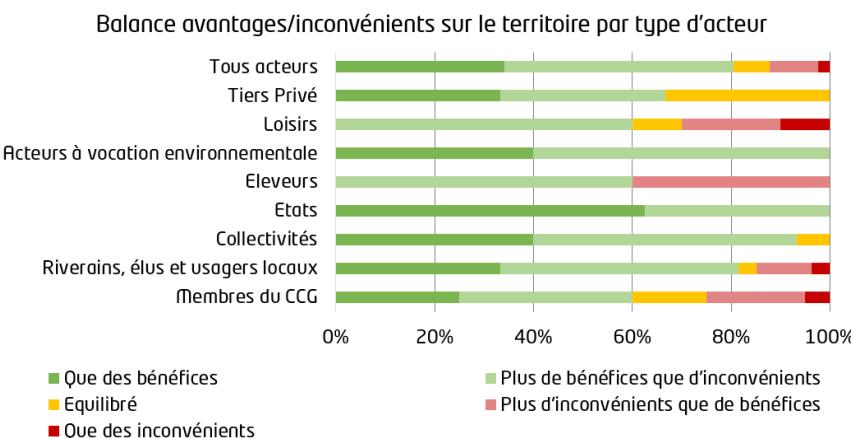
- Riverains
- Elus
- Eleveurs
- Usagers locaux
- Collectivités

Attentes des acteurs

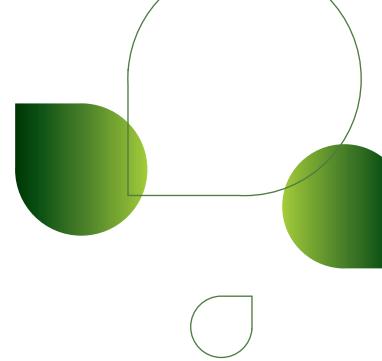
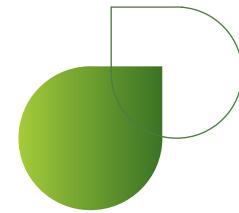
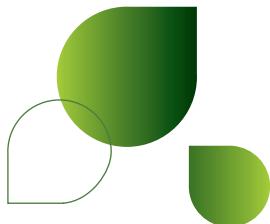
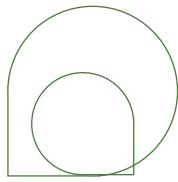
- « Approfondir » les partenariats
- Être impliqués dans les processus de décision mais aussi dans les études menées par la réserve

Action proposées

- Repenser le déroulement du CCG
- Trouver un moyen de garder un contact dans le temps avec les acteurs (newsletter, partage des études, etc).



Les deux indicateurs bilan, questions en fin d'entretien, révèlent un ancrage territorial de bonne qualité avec deux moyennes supérieures ou égales à 4/5. Grâce à ces indicateurs, les points forts et faibles de l'ancrage se dessinent, mais pourquoi ces indicateurs bilans sont supérieurs à la moyenne des indicateurs (3,58/5) ?



Le travail de Depraz en 2011 sur les parcs nationaux allemands peut amener des éléments de réponse : il note que dans l'ensemble de ses échanges, les parcs sont acceptés et émet l'hypothèse qu'il est difficile d'exprimer une hostilité car une zone protégée appartient à « un discours dominant et consensuel, celui de la protection de l'environnement ». L'opposition au parc n'est jamais abordée directement mais passe par un discours de préambule valorisant le parc d'un point de vue théorique.

Les échanges menés auprès des acteurs contraint et territoriaux la réserve renvoie à cette logique en miroir, si les acteurs émettent des critiques sur la réserve au cœur de l'entretien, dans la partie bilan seul 5 acteurs sur 41 considèrent que la réserve est source de plus d'inconvénients que de bénéfices. Si Depraz constate un « oui, mais » à destination des parcs, les échanges sur la réserve correspondaient à un « non, mais ». Ceci peut s'expliquer par la construction de l'entretien ou le besoin des acteurs de faire d'abord entendre leurs demandes puis de montrer un visage conciliant et mesuré.



« Voile de fumée », Concours photo 2019.

I. 2 Le Massif, un espace approprié

A. Mise en massif du périmètre de la réserve

L'indicateur 4 de l'enquête évalue « le niveau de connaissance réel du périmètre du site ».

L'objectif est d'identifier la connaissance des acteurs sur la réserve par leur représentation spatiale de son ampleur et des espaces qu'elle protège.

Pour cet exercice, le fond de carte utilisé fut une image satellite en couleur, car le fond de carte IGN par sa toponymie des sommets et des lieux-dits aurait limité la dimension de représentation spatiale. Les 3 principales communes : Argelès-Gazost, Lourdes et St Pé de Bigorre ont tout de même étaient indiquées. 30 acteurs ont réalisé un tracé approximatif de la réserve, les 11 autres n'ont pas souhaité le réaliser, l'exercice étant difficile il n'a pas été imposé mais remplacé par un échange oral. Les résultats sont représentés sur les 3 représentations ci-contre.

Le périmètre de la réserve est « peu assuré », avec une moyenne pour l'ensemble des acteurs de 2,6/5. Les résultats par groupe d'acteurs sont similaires entre eux : les acteurs à vocations environnementales sont les moins assurés (2,4/5), et les acteurs de loisirs sont les seuls à avoir une localisation de l'espace globalement correcte (3/5).

Le schéma « Périmètres de la réserve selon les acteurs », répertorie l'ensembles des tracés.

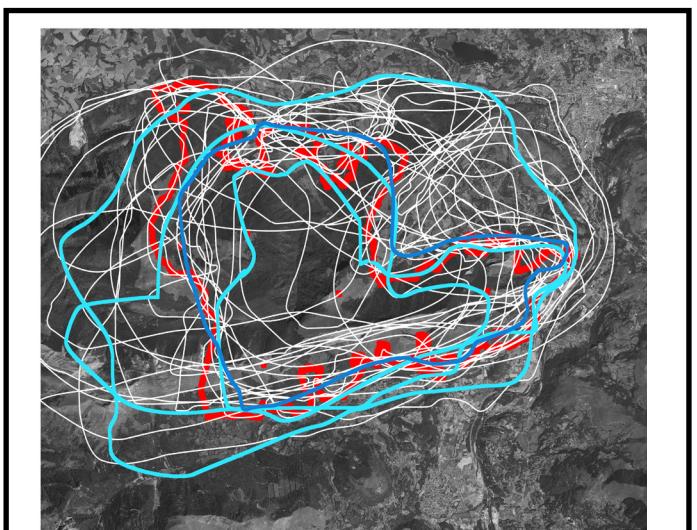
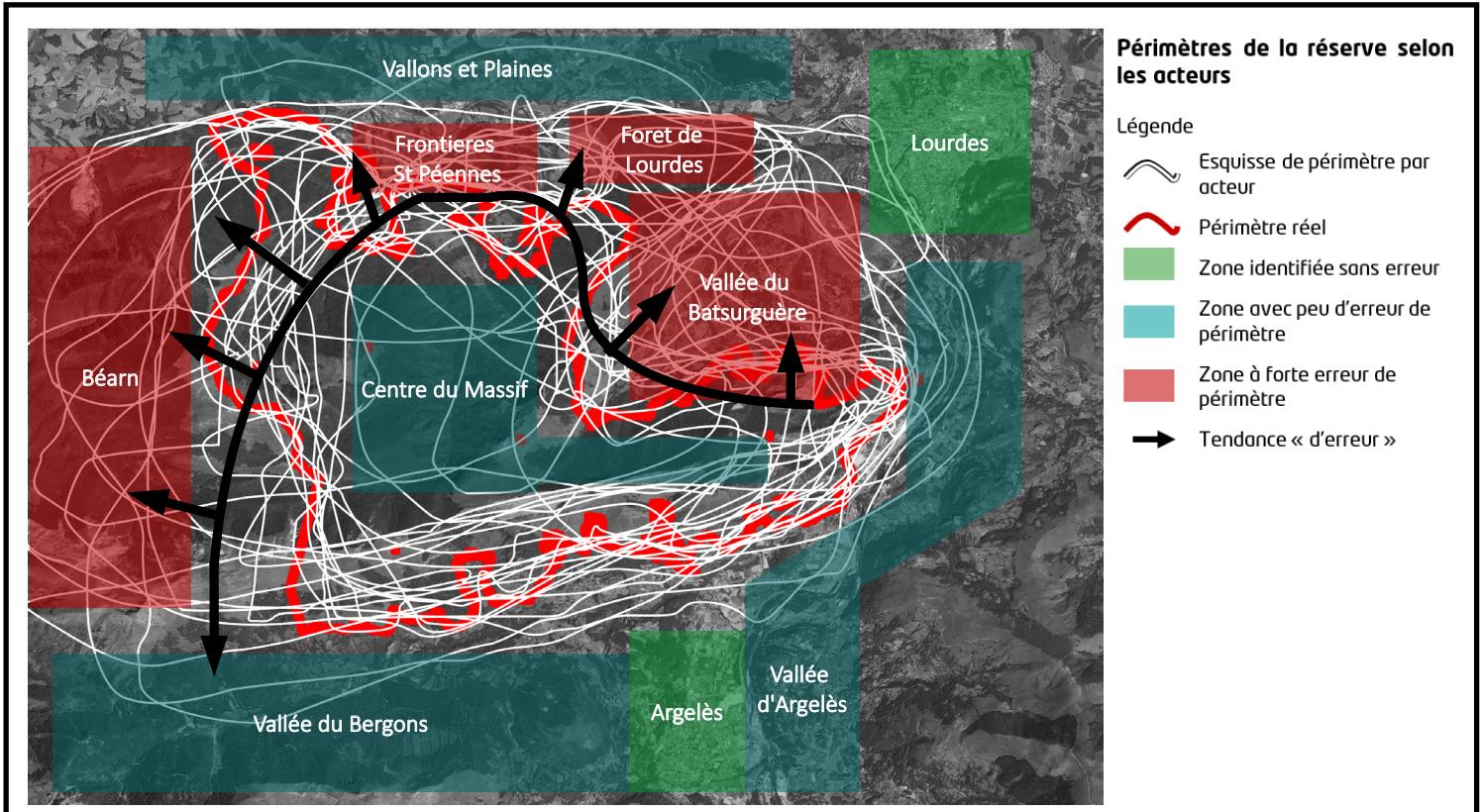
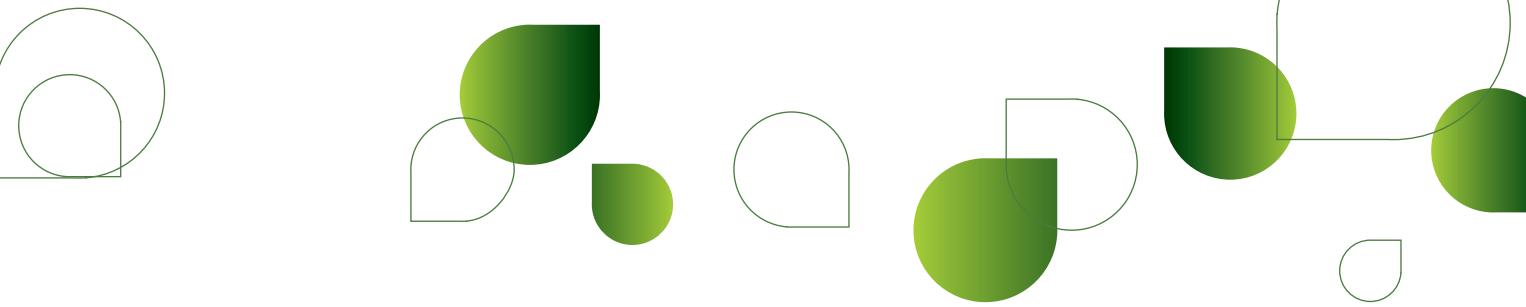
Le cœur de la réserve est relativement identifié, et la frontière Sud est bien positionnée, alternativement située « en bas » de versant, ou en ligne de crête. Le décrochement à l'Est est bien identifié, hypothétiquement grâce à des éléments spatiaux bien définis et connus, tel le sommet du Pibeste qui donne son nom à la réserve ou encore la maison de la réserve, site anciennement appeler « la porte des vallées ».

La réserve semble identifiée spatialement par une logique de « massif », notamment par une tendance à l'extension à l'Ouest dans la circonscription béarnaise, sur laquelle le massif s'étend. Ainsi il y a peu d'erreur dans les zones « basse » qui marque par une caractéristique naturel

la fin de la réserve (vallée du Bergons, vallée d'Argeles, zone de St Pé de Bigorre). De plus, ces espaces sont associés à une plus forte urbanisation ainsi qu'une présence de route par lesquelles il est plus facile de se spatialiser. La densification urbaine de Lourdes et Argeles est donc facilement exclue de la réserve dans les représentations spatiales.

La vallée du Batsurguère fait office d'exception, plus haute en altitude, parcourue par quatre petits villages, c'est une zone où le périmètre de la réserve est méconnu. Le massif naturel se prolongeant au Nord-Est sur le bois de Lourdes est, là encore, sujet d'une méconnaissance de la réserve. Tout à fait au nord du périmètre de la réserve, la frontière avec le village de St-Pé-de-Bigorre est aussi méconnue. Les caractéristiques naturelles correspondent cette fois au périmètre réel, une hypothèse possible est la méconnaissance générale de cette zone par les acteurs. **Le périmètre de la réserve méconnu correspond à un demi-arc de cercle d'Ouest en Est en passant par le Nord. La représentation spatiale du périmètre de la réserve dans cette zone a tendance à être extensif**, l'espace représenté comme réserve est généralement plus grand que l'espace réel de celle-ci.

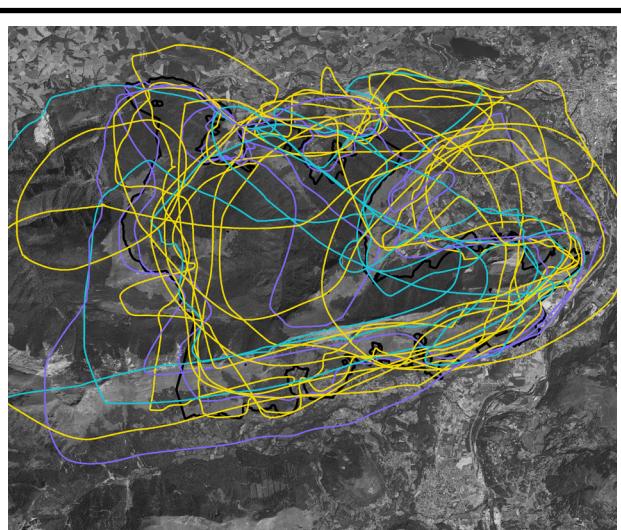
Deux hypothèses ont pu être testées. **Les acteurs régionaux et départementaux ont une représentation du périmètre similaire à celle des locaux.** Or, la majorité de ces acteurs aux territoires d'actions plus vastes n'identifie pas le territoire de la réserve et a demandé à ne pas réaliser l'exercice. La seconde hypothèse, issue d'un discours récurrent à l'oreille de la réserve, selon laquelle les acteurs de chaque versant se représentent mal les autres versants, est infirmée. **La connaissance spatiale de la réserve ne dépend pas du secteur géographique des acteurs, mais l'appropriation de cet espace.**



Périmètres de la réserve selon les échelles spatiales d'acteurs

Légende

- Périmètres réels
- Périmètres des acteurs locaux
- Périmètres des acteurs départementaux
- Périmètres des acteurs régionaux



Périmètres de la réserve selon les versants des acteurs

Légende

- Périmètres réels
- Périmètres des acteurs riverains du Batsurguère
- Périmètres des acteurs riverains de St Pé de Bigorre
- Périmètres acteurs riverains du versant de l'Estrem de Salles

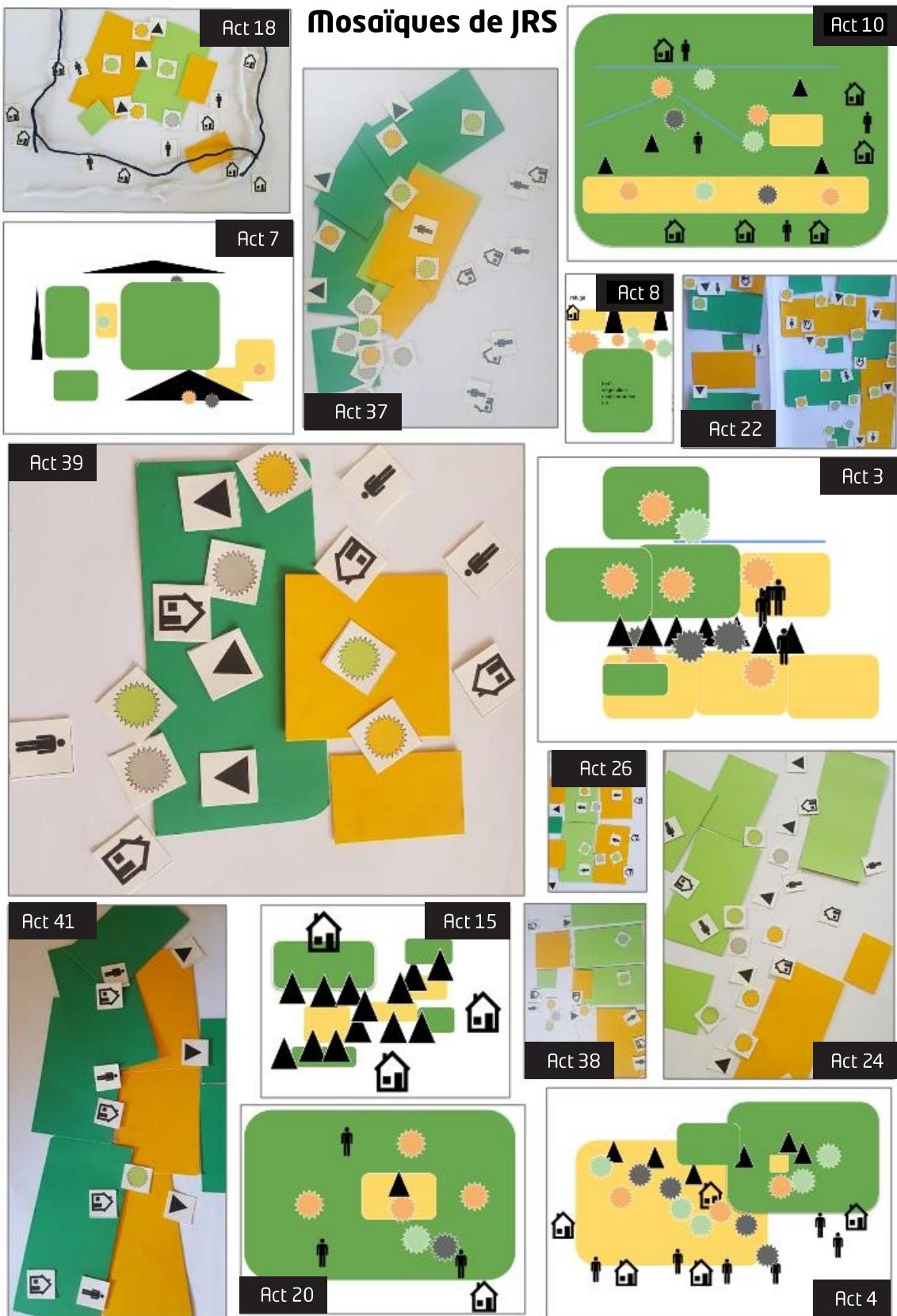
B. Carte à Construire : Une réserve barrière

L'indicateur 4 de l'enquête évalue « le niveau de connaissance réel du périmètre du site ». L'objectif est d'identifier la connaissance des acteurs sur la réserve par leur représentation spatiale de

Légende		Analyse des choix
Linéaire	Cour d'eau	Les cours d'eau sont essentiels à la représentation spatiale d'un lieu (ex : usage de qualificatif de lieux « rive droite/ gauche »). Or dans cette réserve seuls deux cours d'eaux sont permanents, la Génie Longue, et la Génie Braque. Situées en fond de vallée versant St Pé elles sont peu représentées (JRS act 10 seulement) et peu évoquées (4/41). Le Gave en périphérie de réserve est plus présent dans la représentation (JRS act 3,10,18) et l'évocation (6 fois, dont 5 versants Pé de Bigorre). Les cours d'eau sont donc peu structurants dans la représentation de la réserve.
	Infrastructure linéaire	La mobilité est liée aux chemins et routes que l'on emprunte. La RN est fréquentée d'abord par ce réseau de sentier mais seule la deux fois deux voies D821 est représentée et évoquée par l'acteur 18. Ainsi les acteurs rencontrés n'ont pas une vision spatiale séquentielle longeant les routes mais diffuse.
Suracque	Espace Fermé	La réserve est composée à 70% de forêts, leur place est donc prépondérante de fait mais aussi dans les esprits. La forêt sert souvent de fond de carte avant de positionner les éléments (JRS 10 ;20), ou est simplement en proportion plus grandes sur les espaces ouverts. Elle est souvent associée au Versant de ST Pé dit « Sauvage », ou les piémonts avant les estives.
	Espace ouvert	Présent sur la réserve à 26%, ces espaces sont évoqués comme paysages de crête (JRS act 41), mais surtout comme estives caractéristiques du pastoralisme en moyenne montagne. Surreprésentés dans les JRS par rapport à leur présence effective, parfois même dominant au foret (ex JRS act 4), ils marquent les esprits des acteurs.
Pontuelle	Faune	La réserve réalise 13 actions de suivi portées sur la faune comprenant 182 espèces (hors insectes) accompagnées d'une communication faunistique forte. La faune la plus évoquée est exceptionnelle (cf indicateur 6), protégée (Gypaète) comme chassée (Mouflon), mais aussi rêvée (Desman des Pyrénées, dont la présence n'est pas confirmée) et domestique (troupeaux pour le JRS 7 et 39). Enfin certain ont associé des espèces à des espaces, tels les rapaces aux falaises (JRS Act 3 et 4).
	Flore	La réserve réalise 11 actions de suivi portées sur la flore comprenant 884 espèces, qui est donc elle aussi une préoccupation de la réserve. La flore est souvent, dans les discours, divisée en 2 grands types : les forêts de hêtres versant Nord et la végétation méditerranéenne Versant Sud (JRS act 4,10 ;37 ;39).
	Minéral	La réserve est dotée d'un vaste monde minéral (falaises, grottes, et sous-sols). Cette présence reste faible en surface (3%), mais marquante dans la perception qu'ont les acteurs du massif avec les falaises de Thou (JRS 7,10,18,39) et en périphérie comme éléments de repère la carrière (JRS 4,20,37).
	Sommet	8 sommets sont remarquables dans la réserve (dont 4 accessibles par les chemins). Bien que le Pibeste et le Soum d'Andorre soient les plus facilement positionnés et cités (respectivement 15 et 19 fois). Les sommets sont présentés comme un seul massif relié par des crêtes qui structurent la réserve en deux versants (Nord plus humide et sauvage VS Sud méditerranéen) pour 8 acteurs (ex JRS 39) ou en 3 versants pour 6 acteurs. Enfin certains considèrent la chaîne de sommets comme la limite de leur propre versant et donc leur périmètre connu de la réserve. (JRS 37 pour le Batsurguère et JRS 4 pour le Sud).
	Bati	La RNR comprend dans son périmètre seulement des cabanes/refuges en bâti, dont l'Aoulhet est la plus connue (4 fois cités). De plus les villages périphériques sont associés comme repères dans beaucoup de JRS. La maison de la réserve est aussi souvent positionnée comme élément de repère (ex JRS 18, 20, 39).
	Activités humaines	La fréquentation est variée sur la réserve (chasse, pêche, randonnée, escalade, spéléo, VTT, voile, équitation, agriculture, etc). Les usages les plus perçus sont la chasse, la randonnée (ressentie comme trop développée au col d'Andorre), et l'élevage (en nombre insuffisant sur les estives). La présence humaine est aussi positionnée à hauteur des villages pour les riverains (ex JRS 4,10,18,37,39)

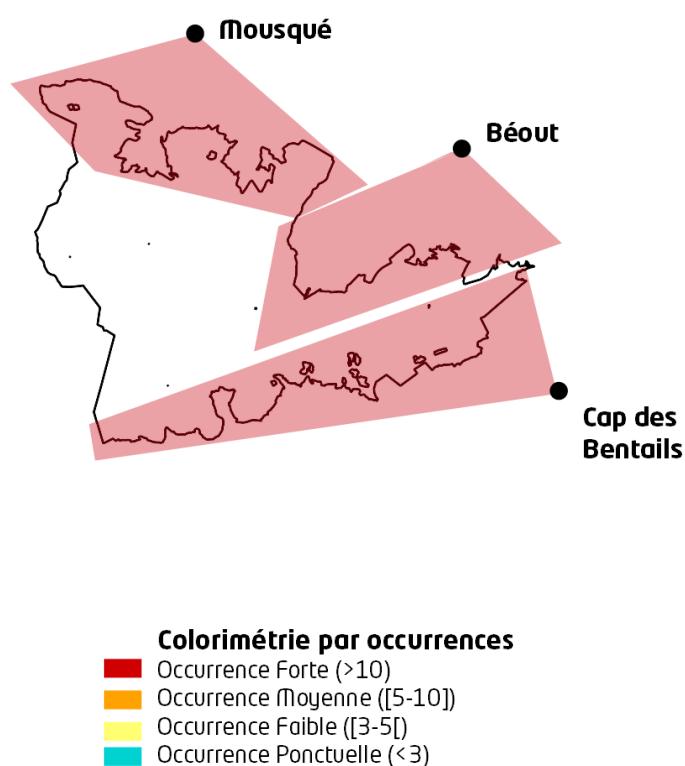
Les résultats de ces cartes construites ont permis de confirmer la spécificité d'une réserve de moyenne montagne dans la perception spatiale de la réserve. L'ancre territorial est donc lié aux spécificités morphologiques comme décors et points de repères à usages multiples.

Mosaïques de JRS



C. Analyse par paysage

La plaquette de présentation de la réserve est construite autour des trois versants, du nord au sud : St-Pé de Bigorre ; Batsurguère ; et Estrem de Salles. Ces 3 versants sont les 3 entrées sur la réserve, et c'est sur ces flancs que vivent les riverains en position limitrophe avec la réserve. **Au cours des échanges lors de la réalisation du JRS les acteurs ont évoqué des lieux repères particuliers, visibles depuis un ou plusieurs versants et ont structuré leur représentation spatiale en fonction des versants.** Travailler ces représentations en identifiant les paysages de la réserve, avec pour clefs d'observation les versants, est alors possible. Pour cela, une colorimétrie a été utilisée en fonction du nombre d'occurrences d'éléments évoqués au cours des échanges.



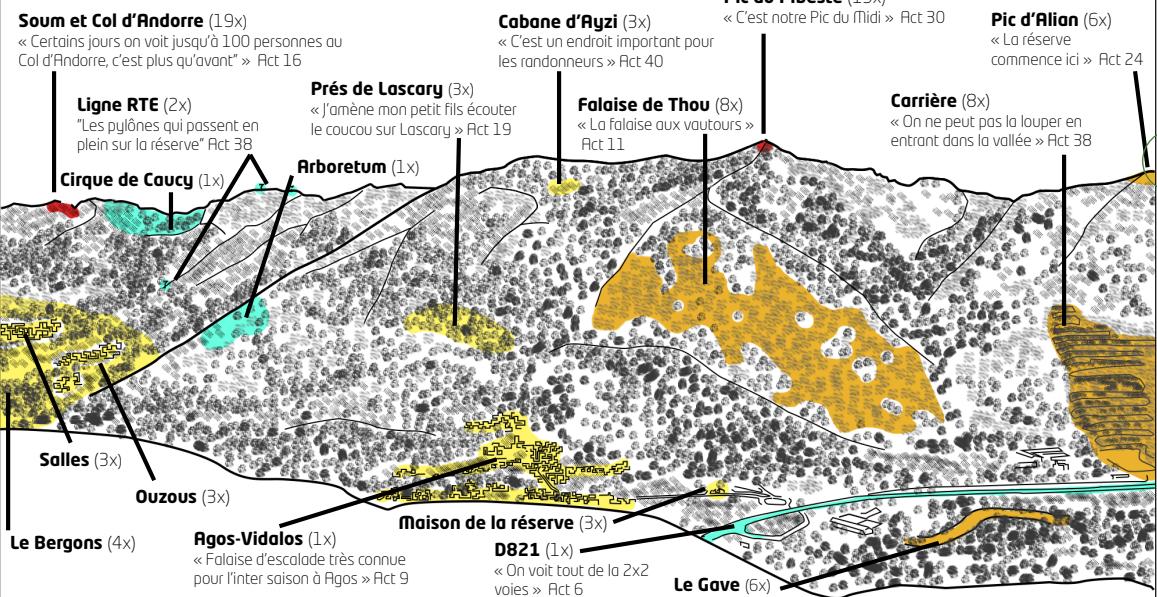
Le paysage fait l'objet de débat en fonction des écoles géographiques : J.C. Wieber pour Besançon, ou G. Bertrand pour Toulouse. Dans cette étude, le paysage est mobilisé selon la seconde approche, soit comme « interface entre les sociétés et leur environnement » (M. Cottet, 2019). L'étude de l'Ancre territorial se doit, pour appréhender l'appropriation spatiale de la réserve, de comprendre son paysage selon les acteurs car « le paysage s'inscrit dans l'espace réel et correspond à une structure écologique bien déterminée ; mais il n'est saisi et qualifié en tant que tel qu'à partir d'un mécanisme social d'identification et d'utilisation » (Bertrand, 1995 in M. Cottet, 2019).

Dans l'ensemble, le paysage de la réserve est ceinturé par le Gave et les routes principales, les versants sont appréhendés de façon similaire avec les villages à leur pied, à l'étage supérieur des forêts et estives sont identifiées, puis l'étage sommitale est le plus nommé. Ainsi **le paysage de la réserve est bien approprié comme un milieu de moyenne montagne avec l'ensemble de ces composants.**

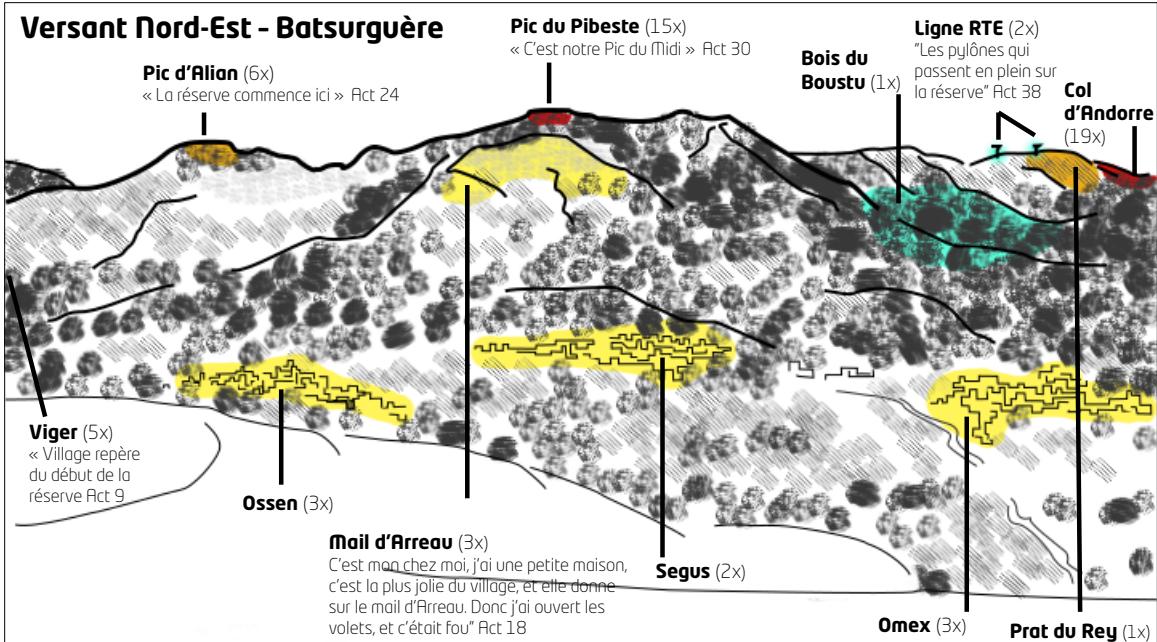
Le résultat ci-contre tend à représenter l'image paysagère des acteurs rencontrés. Ainsi, deux éléments sont particulièrement identifiables le Pic du Pibeste (15 occurrences) et le col d'Andorre (19 occurrences). Ces deux points repères sont des lieux aménagés (ancienne gare périphérique et refuge), visible depuis 2 versants sur 3, et fortement fréquentés. Ces lieux phares, bien identifiés spatialement et comme inclus à la réserve, seront les premiers concernés en cas de sur-fréquentation, déjà dénoncés par certains pour le col d'Andorre. C'est aussi là que peuvent se cristalliser des tensions présentes (gestion de l'eau au Pibeste), ou futures (charge pastorale à Andorre). De plus l'attachement à certains lieux peut avoir des impacts négatifs sur l'ancre de la réserve, en effet ces espaces sont appropriés symboliquement par l'acteur et ce dernier doit alors le « partager » avec la réserve. « Je regarde le Pibeste tout le temps. Si on veut tant le protéger c'est parce qu'on l'apprécie. » Act 30.

Malgré une connaissance de lieux dans l'ensemble faible, la diversité des lieux évoqués, changeante en fonction des acteurs, peut être un indice d'une appropriation de l'espace diffuse, avec un paysage varié. Les acteurs « dépassent » les phares évoqués plus haut, pour constituer un paysage riche de la réserve.

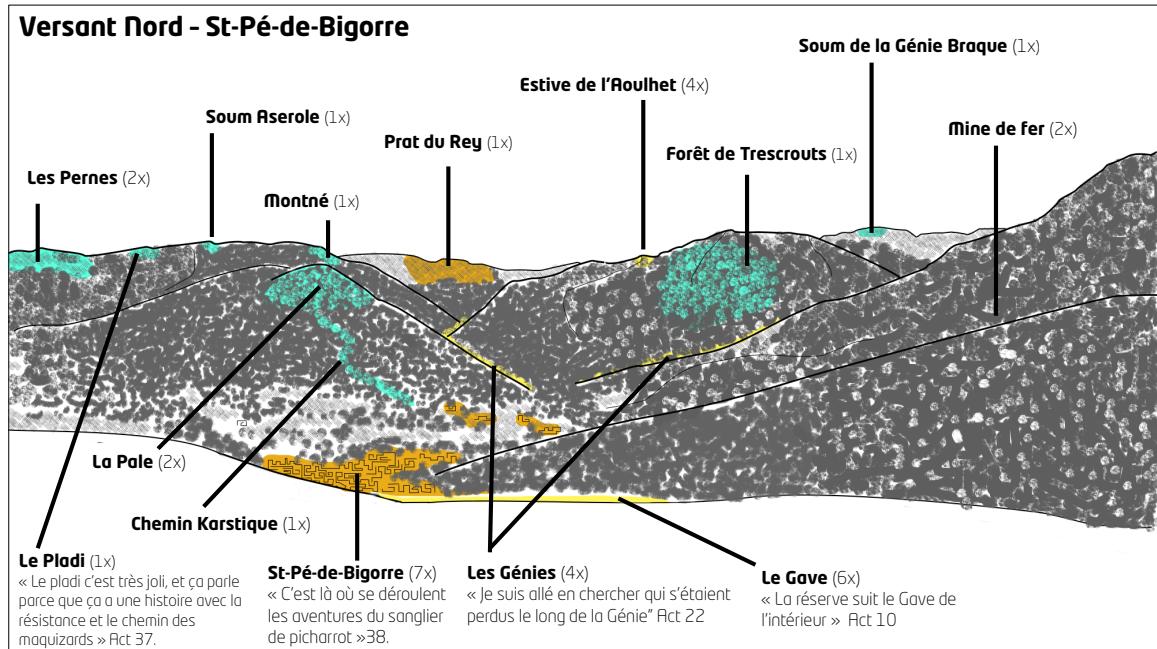
Versant Sud - Estrem de Salles



Versant Nord-Est - Batsurguère



Versant Nord - St-Pé-de-Bigorre



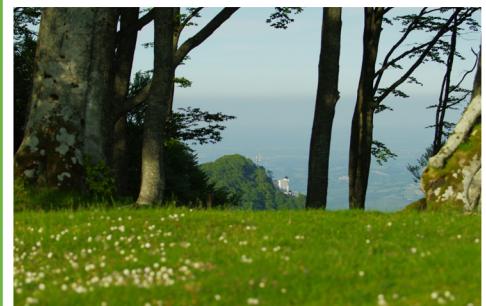
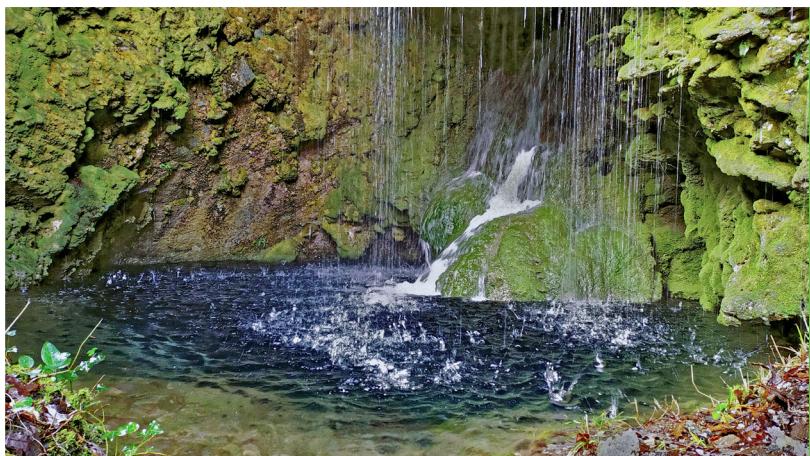
D. Concours photo et Imaginaire territorial

Sur un corpus de 28 photos des participants au concours 2019 et 2020, une analyse factorielle croisée a été menée (résultats schéma ci-dessous). **Les facteurs identifiés sont les sujets de la photographie (d'un élément spécifique à une représentation globale d'un paysage montagnard) et le degré d'anthropisation (échelle de représentation d'éléments de nature « sauvage » ou forgés par la main de l'homme).**

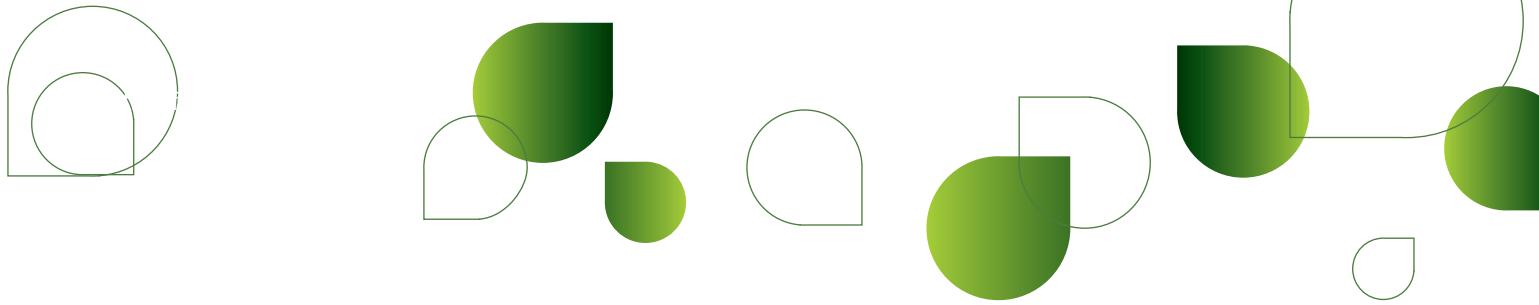
Le degré d'anthropisation dans les photographies est équilibré avec la représentation de la nature sauvage. Ce même équilibre se retrouve pour les sujets choisis avec 13 éléments représentant un paysage de montagne (crêtes, sommets, versants, vallée) et 15 éléments spécifiques (roches et espèces faunistiques, floristiques, fongiques particulières). Ces données traduisent une représentation diversifiée de la réserve comme objet pour les acteurs. Cependant, trois groupes de représentation de la réserve peuvent être identifiés : la réserve est un massif de moyenne montagne accessible. Cinq photographies représentent la réserve comme un espace de montagne avec ces éléments anthropiques (randonneurs (2x), villages (5x), carrières (2x)). La montagne est

présente par des paysages composés de vallées (8x), crêtes (14x), sommets (12x), et plaines (4x). La réserve est parfois représentée seulement par ses éléments d'aménagement (bancs, chemins, gare du Pibeste (3x)). Enfin, la catégorie de photo la plus fréquente est celle qui image un élément, une espèce « naturelle » comme représentation de la réserve. **L'hypothèse d'une réserve comme massif montagneux accessible se confirme et se complète par la reconnaissance d'une biodiversité riche (mouflons, rossolis, jonquilles avec un souci de l'environnement à l'échelle Micro (7x)).**

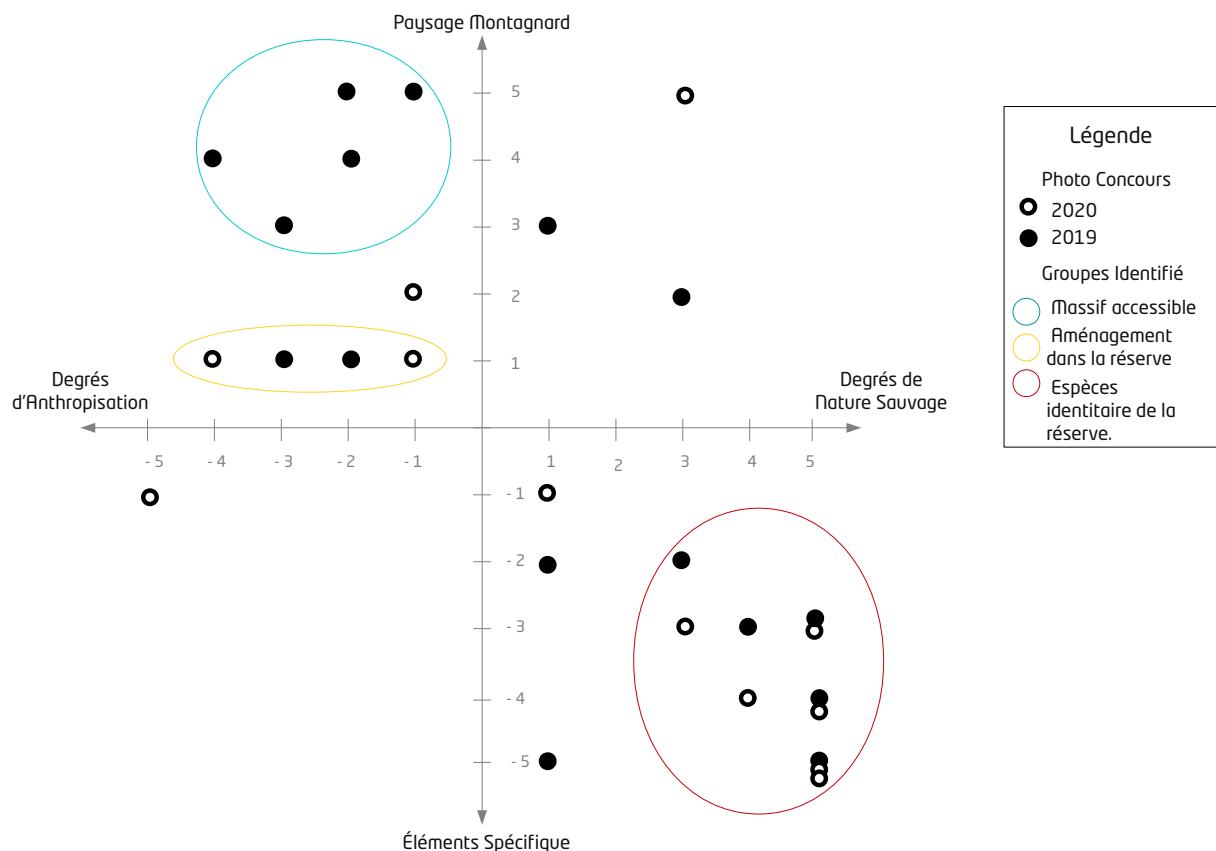
L'imaginaire territorial est « enchanté » pour 18 des photos, pour 5 « stéréotypé » et les 5 dernières « fantasmé ». La réserve est perçue, d'après ces photographies, selon un spectre d'images iconiques, espèces ou paysages porteurs de sens : la montagne, la biodiversité ; et témoigne d'un imaginaire du ravissement. La réserve est alors sacralisée et peut permettre une refondation des valeurs d'un territoire. **A ce titre, les concours photo peuvent être un indice de la dynamique d'ancre de la réserve.**



Extrait du corpus
concours photo 2020
«La réserve et moi».



Représentation schématique d'analyse factorielle des photographies d'acteurs



II.3 Profils cognitifs indice d'un bon ancrage territorial d'ancrage ?

A. Les Profils Cognitifs, Quézaco ?

Le protocole de la RNF comprend dans son traitement de données 4 profils cognitifs, directement issus de la thèse de Therville. Ces profils permettent de repérer les acteurs enquêtés en fonction de leur perception du rôle et de la place de la réserve sur le territoire (A. Marchal, 2020).



7 acteurs rencontrés sont contraints, soit 17%. Les contraints sont en posture de rejet, affirmé ou la-tent, de la réserve. Cette dernière est perçue comme un élément s'imposant à eux. La réserve est particulièrement souple en réglementation sur les usages de loisirs au regard de ses consœurs. Toutes les activités de loisir y sont autorisées. Pour autant, une sensibilisation sur la réglementation est menée. De plus, une réglementation stricte sur les demandes de travaux sont porté.

«Acteurs qui perçoivent un **bilan négatif de la balance con-traintes/ avantages liée à la RN**, et qui sont souvent des opposants déclarés, ou au moins latents de la RN. Ils insis-tent sur les inconvénients réglementaires et financiers, quel que soit le contexte territorial.» Therville. 2013



14 acteurs rencontrés sont territoriaux, soit 34%. D'apparence neutre, les territoriaux adaptent leur posture au regard de la RNR en fonction du contexte territorial. Ainsi, ils peuvent être désintéressés ou inté-ressés par la réserve sans participer activement à l'ancrage. Certains acteurs du tourisme sont plus fré-quemment apparus dans les études déjà menées. Dans le cas de la réserve du massif du Pibeste Aoulhet, ce sont les acteurs issus des collectivités (8) et les éleveurs (3) qui ont le plus de territoriaux dans leurs rangs, c'est donc ces acteurs qu'il faut cibler en priorité afin de faire pencher la balance du côté de la réserve pour favoriser l'ancrage territorial.

«Acteurs qui adoptent des positions soit abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte), soit qui perçoivent une balance des avantages/inconvénients très dépen-dante du contexte territorial [...] L'adhé-sion au projet de RN relève souvent de l'adaptation, de l'opportunité et de l'admission plus que d'un partage des valeurs.» Therville. 2013



6 acteurs rencontrés sont environnementaux, soit 15%. Fervents défenseurs des objectifs environne-mentaux, spécialistes ou amateurs. Ils sont pour au-tant dépourvus ou détachés du contexte territorial de la réserve. Les bénévoles des réserves sont souvent appa-rus dans ce profil. La réserve n'étant pas une association, elle ne fonctionne pas sur une base de bénévoles. Enfin, les acteurs à vocations environnementales ne sont pas les principaux acteurs à avoir ce profil, ces derniers sont, dans le temps, devenus fédérateurs à 75%. Ce sont les acteurs de l'état qui représentent à plus de 60% ce profil

«Acteurs convain-cus par les objectifs de conservation de la nature. Le sou-tien à la réserve naturelle est total, mais leur vision du monde se concentre autour de la RN et de ses objectifs, sans aller vers une démarcation terri-to-riale.» Therville. 2013.



14 acteurs rencontrés sont fédérateurs, soit 34% comme les territoriaux. Intermédiaire entre les pro-fils territoriaux et environnementaux, les fédéra-teurs sont les points d'amarrage de l'ancrage territo-rial de la réserve. Profil souvent dans le compromis, prenant en compte les avantages comme les inconvé-nients de ce dernier pour atteindre une situation territo-riale des plus favorables. Identifier ces acteurs, et les rai-sons de cette attitude, est essentiel pour la pérennité et le développement de la réserve.

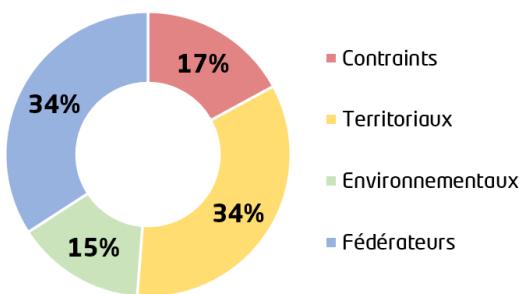
«Les « fédérés » adhérent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de déve-loppement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des en-jeux territo-riaux. Ils reconnaissent les inconvé-nients liés aux compromis qui doivent être faits, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer.» Therville. 2013.



Les profils sont des indices d'analyse, il n'est pas possible de réduire un enquêté à un profil, dû à sa complexité. En revanche, **il est intéressant d'identifier le profil pour avoir une visualisation globale du soutien d'acteurs territoriaux duquel la réserve peut bénéficier.** Selon cette approche la réserve bénéficie d'un bon ancrage 34% fédérateurs, et d'un groupe de territoriaux, tout aussi conséquent, potentiellement mobilisable au profit de la réserve. La marge d'amélioration de l'ancrage de la réserve est donc importante.

- Le CCG quant à lui semble être équilibré dans le profil de ses membres. Ce résultat peut être signe d'un **comité légitime où les parties prenantes sont toutes représentées et où le débat peut être mené.**
- Les riverains et élus, quelque soient leurs activités sur la réserve, offrent un panel varié bien que

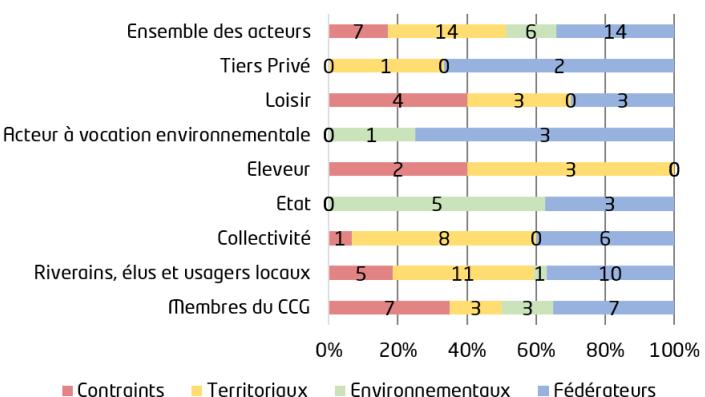
Répartition de l'ensemble des acteurs par profils cognitifs



60% d'entre eux n'offrent pas un soutien pérenne à la réserve. Les proportions sont équivalentes pour les acteurs issus de collectivités. Un effort de rapprochement réciproque est attendu par ces acteurs. Parfois de leur part « c'est à nous de nous intéresser à ce que la réserve propose » Act 40, mais plus souvent attendu « La réserve doit aller chercher les résidents, elle doit trouver une façon de les intéresser » Act 33.

- Les acteurs de loisirs, dans leur diversité d'usage sont un groupe qui s'équilibre, en revanche pour le sous-groupe « chasse », 4 des 6 interrogés ont un profil de contraints.
- Enfin la tendance se confirme avec les éleveurs qui ont un profil peu favorable à l'ancrage territorial avec 2/5 acteurs rencontrés au profil contraint et 3/5 territorial.

Répartitions des profils cognitifs par acteurs



B. Profils cognitifs et système de valeurs

Selon Therville ces profils de répondant peuvent à la fois traduire le « **degré d'acceptation sociale** » et le « **système de valeur** » des enquêtés. C'est-à-dire que le profil est un indicateur de l'état de consentement de l'acteur à la réserve dans son processus d'acceptation de la balance avantages-inconvénients, c'est le degré d'acceptation (L. Lasalaz, 2019). Ce degré résulte directement des indicateurs 19, 20, et 21 vus précédemment.

En parallèle, le profil, par le système de valeurs, comprend aussi les différents ensembles de structuration de valeurs qu'un acteur ou un groupe peut porter. Le principe de « système de valeurs » est soumis à débat en sociologie. Les valeurs sont plurielles, ce sont des éléments auxquels les acteurs attribuent de l'importance, elles sont objectives car partagées par un ensemble, et subjectives (propres à l'individu), elles ne sont pas nécessairement conscientisées mais importent dans les choix que réalisent les acteurs pour correspondre à leurs idéaux (N. Heinich, 2006).

• Pour certains, c'est des cadres universels de valeurs qui se joignent ou se repoussent en fonction des objectifs des acteurs. Schwartz en recense ainsi 10 : Autonomie, Stimulation, Hédonisme, Réussite, Pouvoir, Sécurité, Conformité, Tradition, Bienveillance, et Universalisme (Schwartz Shalom H, 2006). D'après cette typologie des valeurs sont plus favorables à « l'ouverture au changement » (Autonomie/Stimulation/Hédonisme) et d'autres à la « continuité » (Conformité/Tradition/Sécurité) (ibid). Ainsi si la réserve souhaite améliorer son ancrage elle peut se concentrer sur les premières afin de dépasser, sans effacer, les secondes.

• Pour d'autres sociologues tel que Boltenski, les valeurs dans leurs diversités correspondent à des systèmes référentiels constructeurs de normes. (N. Heinich, 2006). Sur quel système de valeurs reposent les profils cognitifs des acteurs rencontrés ? Une tentative de réponse est proposée ci-dessous en fonction des occurrences de vocabulaire comme indice d'attribut de valeurs.

Section II.3

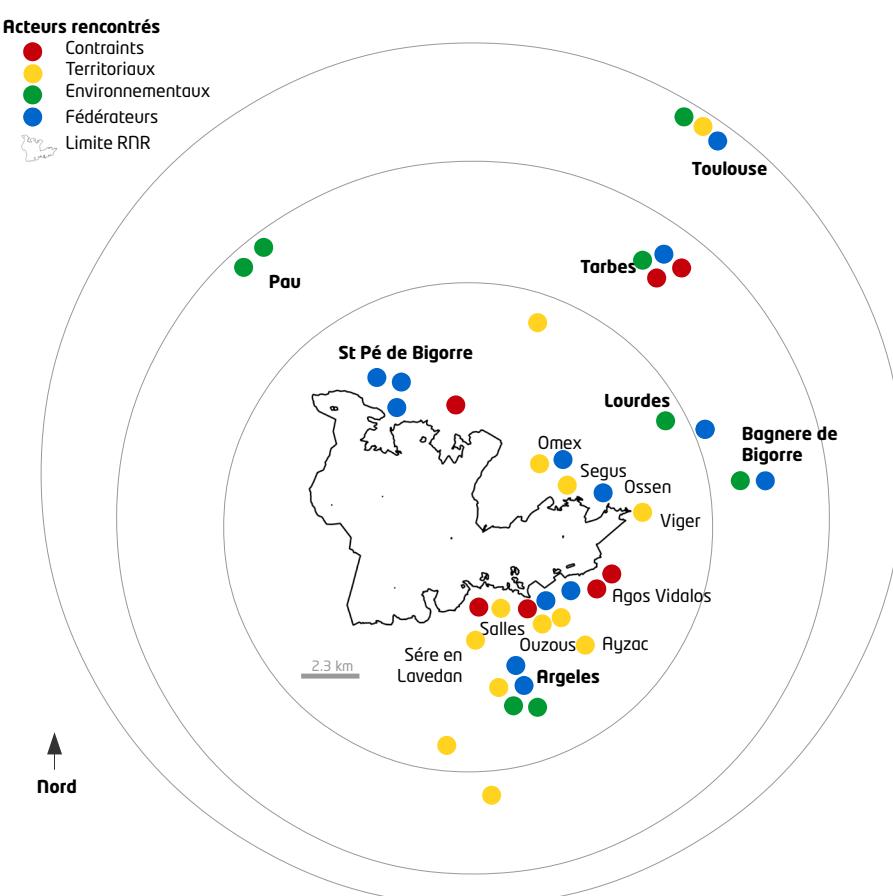


Système de valeurs de continuité	Système de valeurs Prudence	Système de valeurs du devoir de commun	Système de valeurs de médiation
«Peur » que ça change (16 occurrences) « On a toujours » (18) « Pas de confiance » (4/7)	Discours portant sur le futur (9/14) Un jeu « d'équilibre » pour des intérêts multiples (15)	Déterminent «On» incluant la réserve (6occ/6acteurs). Une reconnaissance avec « remarquable » (4/6)	« Travail en commun » (6) Souci des « Locaux » (22) « Confiance » à la réserve (6/15) Une « patrimoine » commun (16)

Les profils cognitifs peuvent aussi être analysés spatialement. Le schéma suivant positionne chaque profil cognitif dans l'espace. Cela permet d'identifier des logiques géographiques

- Les acteurs environnementaux sont les plus éloignés de la réserve, avec aucun acteur rencontré dans les communes limitrophes.
- Par opposition les acteurs contraints sont proches du périmètre de la réserve.
- Enfin, les acteurs fédérateurs sont répartis dans l'espace, offrant ainsi un soutien dans tous les territoires.

Ce schéma concorde avec l'hypothèse de spécialisation de l'Acceptance (Depraz 2011). Les acteurs proches sont moins incorporés la réserve à l'exception de St Pé de Bigorre qui bénéficie d'une plus forte attractivité touristique de la part de la réserve. Ce schéma indique un effort de concentration à faire sur la population la plus locale et proche de la réserve.



C. Trajectoire des Profils Cognitifs

D'après la thèse de Therville, les profils ne sont pas fixes dans le temps et un acteur peut suivre des trajectoires passant d'un profil à un autre. Cela évolue en fonction du temps de la relation, de la confiance construite ou déconstruite, et des conflits qui peuvent éclater ou s'apaiser.

Le schéma suivant représente cette dynamique de profils cognitifs, l'enjeu étant d'identifier les principales trajectoires des acteurs et les raisons de leur évolution.

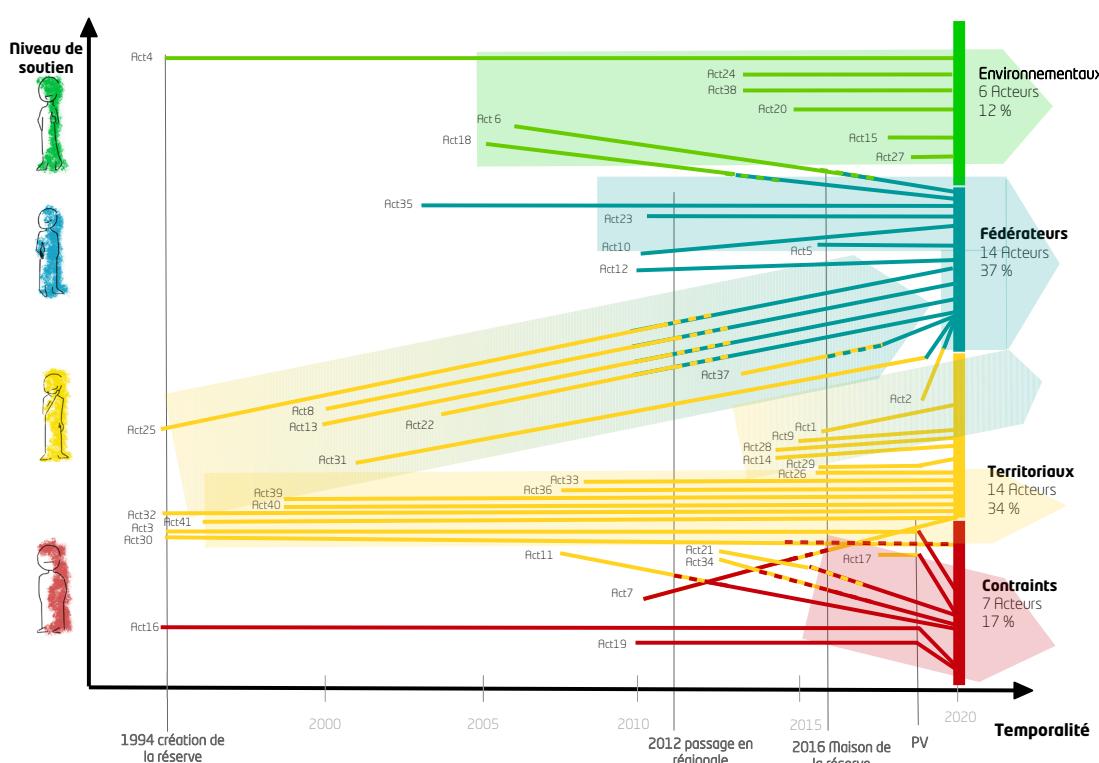
La tendance est à l'augmentation des acteurs fédérateurs, à l'origine ils n'étaient que 5, aujourd'hui la réserve compte 14 acteurs fédérateurs. Ce sont les profils environnementaux et plus largement territoriaux qui sont venus grossir les rangs. **C'est le maintien et l'amélioration du partenariat dans le temps qui a permis ce changement.** Les acteurs ont notamment ressenti une nette amélioration de la structuration de la réserve qui à partir de 2012 est devenue régionale, à augmenter ses moyens humains et financiers, et s'est dotée du lieu d'accueil « la maison de la réserve ». Ces changements ont eu un impact positif chez des

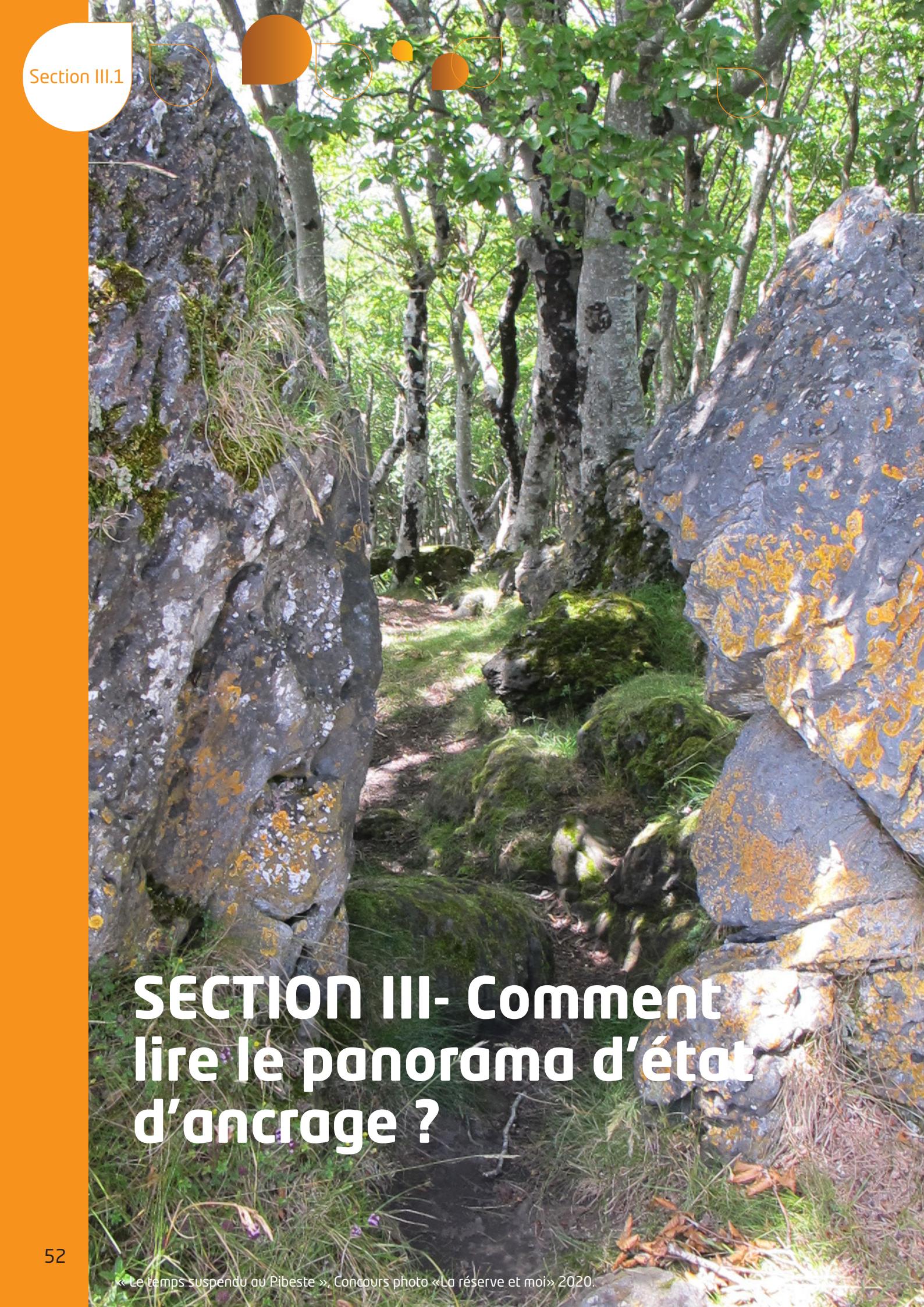
acteurs territoriaux qui sont devenus pour certains fédérateurs.

Pour autant, 4 profils territoriaux sont devenus contraints, pour un seul de constraint à territorial. De plus, avec le récent procès-verbal pour véhicule à moteur sur une piste de la réserve par l'OFB, les acteurs au profil constraint s'enracinent dans leur position, pouvant menacer, à moyen ou long terme, l'ancre territorial de la réserve.

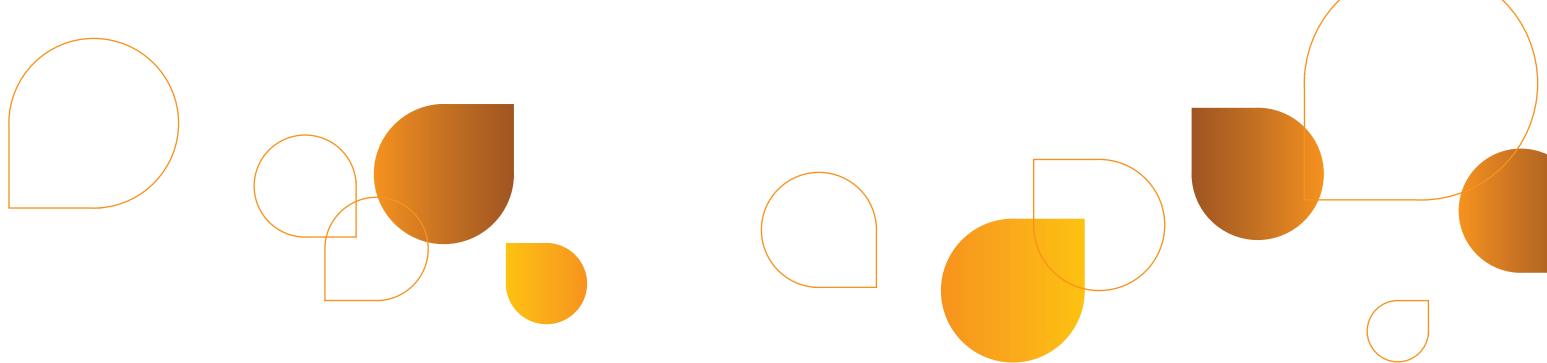
Les acteurs partenaires de la réserve, quel que soit leur profil, sont en contact avec la réserve depuis des périodes différentes, dont 6 depuis sa création il y a 26 ans. 59% des acteurs sont partenaires depuis plus de 10 ans avec la réserve et seulement 20% depuis moins de 5 ans. Cette durée des partenariats est positive pour l'ancre territorial, le référent ayant ainsi plus de chances de connaître la réserve. Le roulement, présent mais non majoritaire, permet aussi un renouveau et de nouvelles dynamiques.

Cette étude des trajectoires des profils cognitifs met en avant l'importance des événements ponctuels, l'atout d'une ancienne réserve avec des partenariats de longue date, la reconnaissance de son déploiement avec la régionalisation, comme levier d'ancre territorial.



A photograph of a forest scene. In the foreground, there are large, dark grey rocks covered in patches of orange and yellow lichen. A path made of small stones leads through the forest, surrounded by green grass and fallen leaves. Several tall, thin trees with light-colored bark stand in the background, their branches reaching upwards.

SECTION III- Comment lire le panorama d'état d'ancrage ?



Cette partie aborde l'ancrage territorial sur des éléments travaux aux différents indicateurs. L'objectif est d'appréhender les spécificités de l'ancrage territorial de la réserve du massif du Pibeste Aoulhet.

1 Plusieurs regards sur un même territoire



A. Loisir et Ancrage sous quelles conditions ?

La réserve est parcourue par un ensemble d'acteurs dont ceux de loisirs. Dans l'ensemble, à l'exception de la chasse, les usagers de loisir sur la réserve sont en accord avec la structure ce qui est donc à valoriser quant à l'ancrage territorial de cette dernière.

Le loisir le plus partagé sont les randonnées représentant 40% des types de loisir sur la réserve. Elles se réalisent sur les 90 km de sentiers balisés suivant un plan de circulation aux côtés d'autres usagers non remis en cause dans les échanges.

Le Pibeste est un lieu très fréquenté historiquement, comme confirmé ci-dessus, mais ceci est aussi dû à sa situation géographique : situé en moyenne montagne il est donc accessible en saison intermédiaire et le départ de la maison de la réserve en fait un lieu de choix pour les sportifs de la plaine comme ceux des vallées. Cinq acteurs rencontrés ont donné le qualificatif de « terrain de jeu » au Pibeste.

Si le Pibeste est bien connu, les acteurs partenaires de la réserve regrettent qu'il ait fallu attendre de « travailler avec la réserve » pour savoir que le Pibeste et son massif, « était » une réserve. Ici la réputation du sommet dépasse la réputation de la réserve et l'assimilation entre

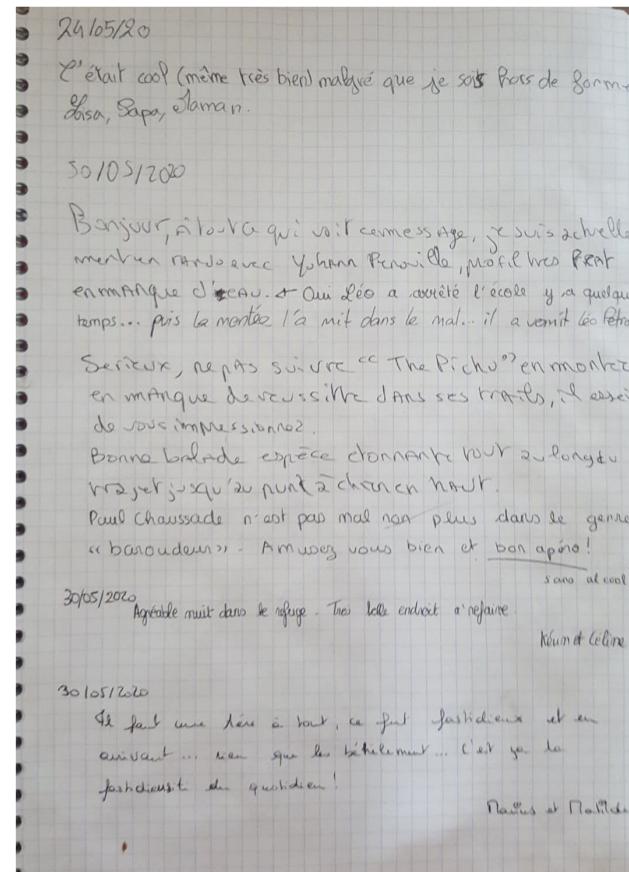
les deux ne semble pas aller de soi, notamment pour les acteurs locaux.

La « sur-fréquentation », point sensible des réserves, semble représenter une crainte moindre chez les acteurs, elle est présente notamment dans les menaces du tableau AFOM, mais la mission de réserve portant à « suivre » cette fréquentation avec des éco conteurs a une vertu rassurante. Ces préoccupations ne sont pas nouvelles, énoncées dans le PG 2016-2020 page 98, le ressenti des acteurs ne semble pas se « dégrader » dans le temps.

Seuls des conflits d'usages entre randonneurs et chasseurs (risque lors des battues) et les éleveurs (dérangement des troupeaux et occupation des parkings) sont évoqués.

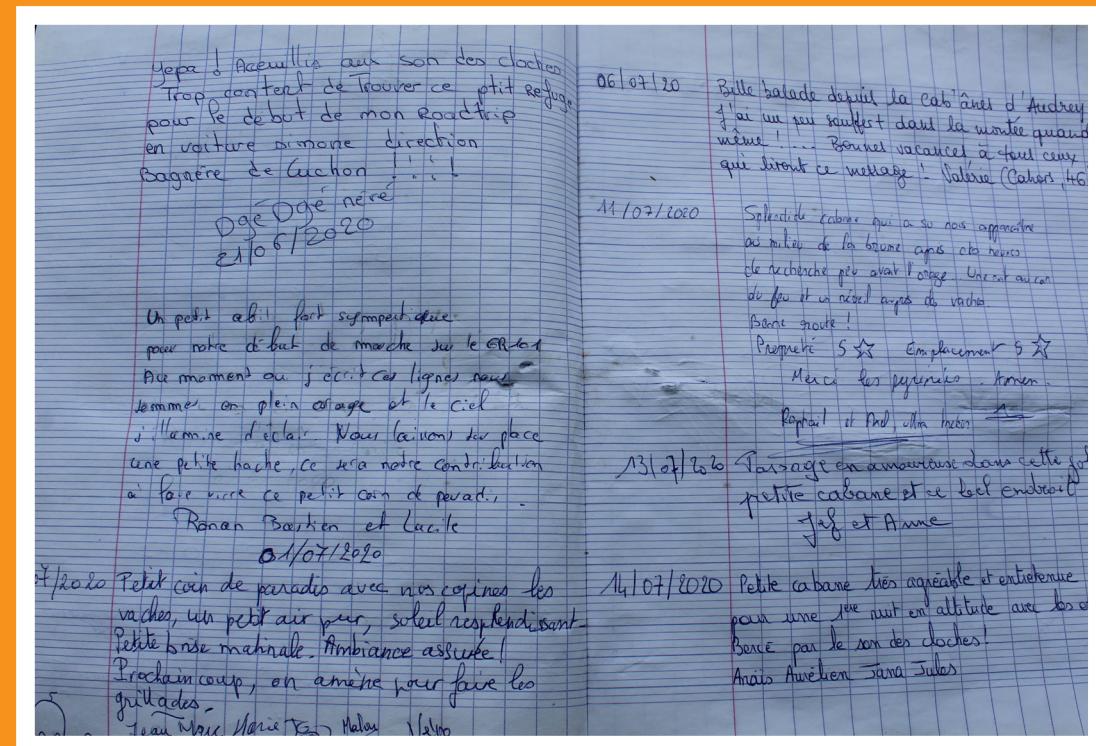
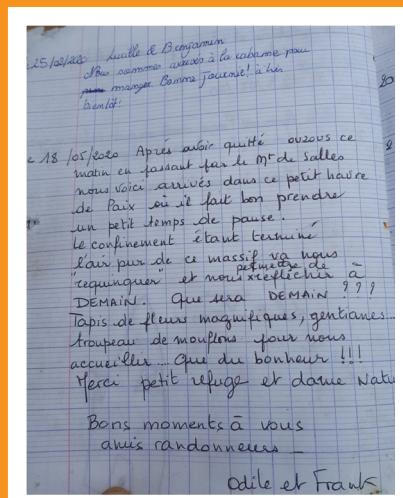
En revanche dans les représentations des acteurs partenaires, la fréquentation des usagers de loisirs extérieurs « des touristes » est déjà suffisante, la priorité serait à positionner sur les « autochtones » (10 occurrences)

Ainsi il serait intéressant de constituer et formaliser les enquêtes des services civiques auprès des randonneurs, pour identifier leurs connaissances de la réserve, et leur origine. Identifier les numéros des plaques sur les zones de départ est une possibilité. Enfin travailler sur les livres d'or permettrait une approche plus qualitative des usagers et de leurs représentations de la réserve.



Extraits Livre d'Or des cabanes du col d'Andorre et de l'Aoulhet.

Photo prise le 10.07.20





Fréquence des messages

Les dates sont espacées de quelques jours dans les mois d'été ce qui est un indice de forte fréquentation

Messages d'acteurs locaux

Témoignage de sorties familiales de riverains de la réserve (Salles). La réserve est donc aussi utilisée pour les loisirs locaux

31/05/2020
Enfin arrivé à ce belle endroit où nous allons passer la nuit. Nous sommes partit depuis Salles avec mes deux ânes, mon chien, mon père, ma soeur et sa copine pour dormir ici.

5/06/2020
30 et 33 ans ! Hier soir on a bu, on a ri, on a dansé sous un vent froidant de la pluie et à la brume. Heureux d'avoir dormi ici au coin d'un bon feu, nous redescendons, fumé comme deux truites ! ☺

8/06/2020
Toujours agréable d'être ici cabane propre. Merci de la laisser comme vous la trouvez ☺
A+ A.

11/06/2020
46° ! comment ça peut ? Superbe matinée. On va faire la photo

Passagers et habitués

Les personnes ne sont pas seulement de passage, ils peuvent maintenir la relation avec le lieu dans le temps, indice d'un attachement au lieu, c'est un élément favorable à l'ancrage.

Conflits entre usagers

Avoir la même pratique d'un lieu, s'y réfugier, y dormir, n'empêche pas des tensions entre acteurs, attisant ainsi des attitudes vindicatives.

B. Réglementation et conflit, le cas des chasseurs

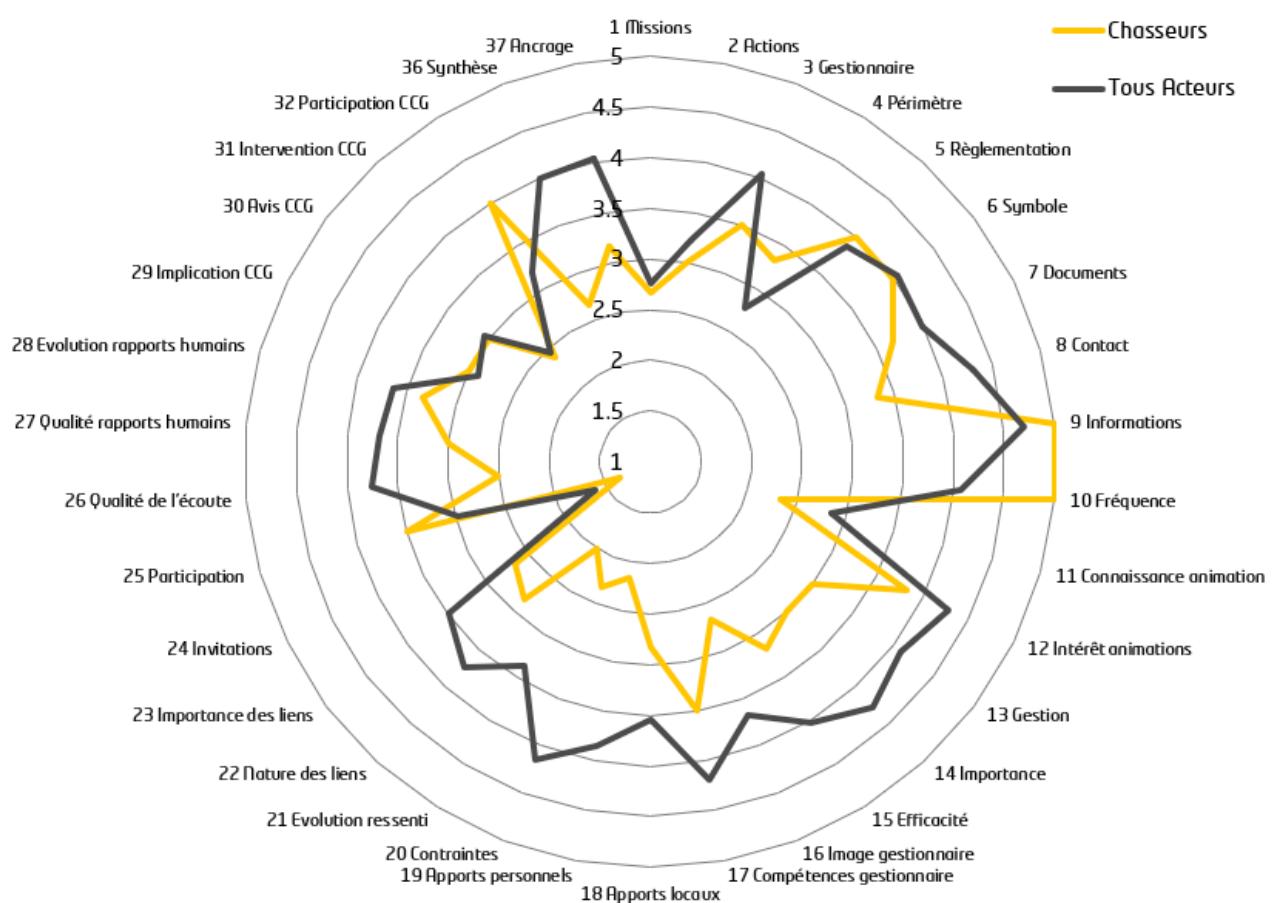
6 acteurs du monde de la chasse ont été interrogés lors de l'étude (4 présidents de société de chasse, 1 représentant de l'ONCFS, et 1 pratiquant occasionnel). Les intérêts cynégétiques sont représentés dans la gestion de la réserve, avec 2 interrogés multipliant leurs casquettes en tenant le rôle d'élus dans leur village et le rôle de membres du SIVU. Avec un **SIVU composé de 4 membres chasseurs sur 18**, et l'activité cynégétique autorisée, le niveau d'ancrage de la réserve sur ce groupe d'acteurs semble assuré. Or, **les chasseurs semblent être les plus contraints (4 contraints sur 6) et les indicateurs confirment un niveau d'ancrage en moyenne plus faible (3,1/5) que l'ensemble des acteurs (3,5)**.

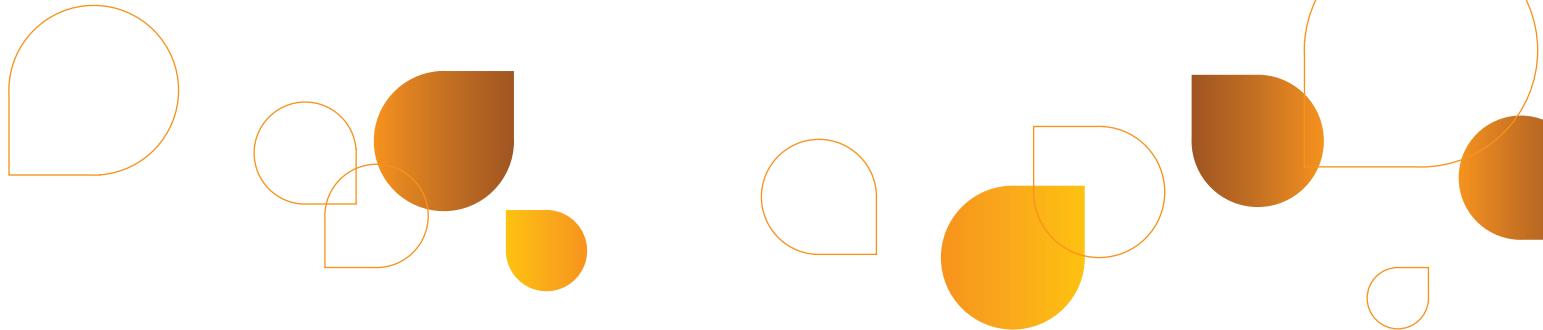
Les plus forts points de dissonances avec les autres acteurs concernent les indicateurs : 8 avec peu de contacts entre les chasseurs et la

réserve ; 10 avec une fréquence de passage sur la réserve très forte des chasseurs (plus de 1 fois par mois) ; 12 à 21 traduisant d'un faible intérêt pour la réserve et de fortes contraintes ; 22, 23, 24, 26, 27, soient des liens de mauvaise qualité avec la réserve ; 25, 32 et au contraire une forte implication. Quelles sont les particularités de ce groupe d'acteurs et comment favoriser son ancrage à la réserve ?

Les chasseurs sont pour le besoin de l'étude considérés comme un groupe cohérent, le déroulement des entretiens semble aller dans ce sens, mais avec seulement 6 acteurs échantillonés, il est important de se rappeler l'hétérogénéité de ce groupe comprenant 5 sociétés de chasse. Leurs périmètres de chasse est tout aussi varié, avec certains entièrement compris dans la réserve (SC de Agos Vidalos) d'autres partiellement (SC de Batsurguère), parfois avec des pistes, parfois sans, influençant directement leur degré de contrainte ressenti.

Indicateurs d'Ancrage - groupes des chasseurs





B.1 Les chasseurs, groupe d'acteurs de loisirs particuliers

Les sociétés de chasse et groupements cynégétiques sont, bien souvent, les dernières associations dans les villages limitrophes de la réserve. Ces associations sont perçues comme éléments fédérateurs : « Les sociétés de chasse sont les derniers lieux de cohésion, ça me fait toujours rire de voir 40 bonhommes de 15 à 80 ans, avec plein de classes sociales différentes, c'est un dernier lien social fort. » Act 17. A ce titre, les élus locaux sont sensibles au bon déroulement de cette activité qui se déroule sur leurs propriétés.

Le lien qu'entretiennent les chasseurs avec l'espace est unique par rapport à d'autres types d'usage de loisirs. Souvent considérés comme « gestionnaires » par la régulation du gibier, les chasseurs s'identifient comme tels. De part cette fonction, ils se positionnent comme interlocuteurs singuliers. Ils sont ainsi entourés d'acteurs qui soutiennent leurs activités pour services rendus tels l'ONF pour la gestion des grands cervidés. En revanche, par la particularité d'un territoire de moyenne montagne abritant seulement de l'élevage, potentiellement loin des dégâts posés aux cultures par le gibier, les éleveurs enquêtés n'ont pas émis d'avis sur la chasse.

A cette image de gestionnaire, les chasseurs soutiennent cette idée. « La réserve n'a rien apporté de nouveau, tout ce qui est maintenant, ça y était avant, plus de vautours, mais c'est normal c'est propice pour eux. » Act 19. La présence des mouflons, espèce faunistique remarquable, que l'on peut trouver seulement sur la réserve et qui fut le plus citée comme espèce emblématique pour l'indicateur 6, fut introduite pour et par les chasseurs. De plus, dans le discours des chasseurs, l'espace est approprié par l'ancienneté de présence, avec une réserve née en 1994 confrontée à des générations de « personnes vivant là ». Dans ce contexte la réserve n'est pas perçue comme le gestionnaire légitime :

« Nous, on n'a pas été éduqués avec une réserve qui protégeait, nous on protégeait déjà nous-même chez nous [...] quand je partais en balade je ramassais les déchets qu'il y avait derrière la cabane du

col d'Andorre [...] Aussi on a empêché l'ancien maire de faire de nouvelles pistes par exemple » Act 16. Pour certain acteur le discours glisse alors sur des arguments reposant sur la tradition. « On a eu un souci à la piste d'Andorre, alors qu'on faisait ce que l'on a toujours fait » Act 19. « J'ai toujours parcouru cette piste [...] avant on allait 3 semaines dans une cabane, on laissait la voiture sur la piste ce temps et on la reprenait en partant, ça ne gêne personne, mais maintenant on ne peut plus le faire, la cabane elle pourrie là-haut [...] que l'on nous laisse vivre comme on vivait avant » Act 16. Ces arguments reposant sur le passé sont un indice de résistance au changement que peut représenter la réserve et donc être un frein à l'ancrage territorial de cette dernière.

Ce type d'arguments peut être considéré comme immuable et irrecevable car non rationnel, ainsi, pour le philosophe A. MacIntyre, « Les traditions sont toujours ancrées dans les contingences de l'histoire, toujours sujettes aux changements internes, et toujours ancrées de façon indéracinable dans le local » (in M Leff, 2011). Or, le rapport à la tradition est aussi une construction entre l'individu et son interaction sociale comme un ensemble continu « transformant l'identité à travers une circulation réciproque d'influences » (ibid). Le rapport à la tradition dans le système de valeurs d'acteurs partenaires de la réserve est un témoin d'un attachement au territoire réel qui se doit d'être entendu pour favoriser l'ancrage territorial.

B.2 Chasseurs et conflit d'usage

Les chasseurs sont sujets à un conflit d'usage, lié selon eux à une sur fréquentation due à la réserve : « L'animation c'est bien et ce n'est pas bien en même temps. J'ai vu les gamins avec le garde le jeudi, et le samedi j'ai vu toute la famille pique-niquer... Dans la chasse on a des caméras, et on voit des gens au milieu des buis. Il y a une grosse fréquentation. » Act 19.

Dans un second temps ils en sont, par leur activité, des victimes, notamment dans l'organisation des battues. « C'est embêtant pour les battues mais aussi pour le dérangement des animaux. Quand ils organisent une course, il n'y a pas eu d'étude d'impact [...] 35/40 personnes c'est trop sur une ligne de crêtes » Act 19. « Ca fait fuir les animaux et c'est dangereux, moi ça m'est déjà arrivé d'annuler une battue parce qu'il y avait trop de monde [...] nous on monte là-haut que deux heures tôt le matin, après c'est pas possible [...] Quand on met des panneaux « battue » il y en a qui passent quand même, puis ils passent partout et n'importe où, même dans les chemins non balisés, après ça dépend des gens, il y en a qui mettent le gilet jaune. » Act 16.

Une opposition se dessine alors dans les usages de loisirs avec les randonneurs considérés comme « les autres », différents et ennemis. « Les randonneurs c'est n'importe quoi, samedi dernier, il y avait plus de 10 toiles de tentes, il y a des chiens en liberté partout. Les chasseurs se font insulter quand ils disent qu'on n'a pas le droit. Il y en a qui ont arraché des panneaux qui disent de tenir les chiens en laisse [...] et il n'y a jamais eu de PV sur des gens qui laissaient des chiens errants dans la nature. Vous faites des actions de police mais vous ne faites jamais rien, nous on trouve des gens. » Act 25

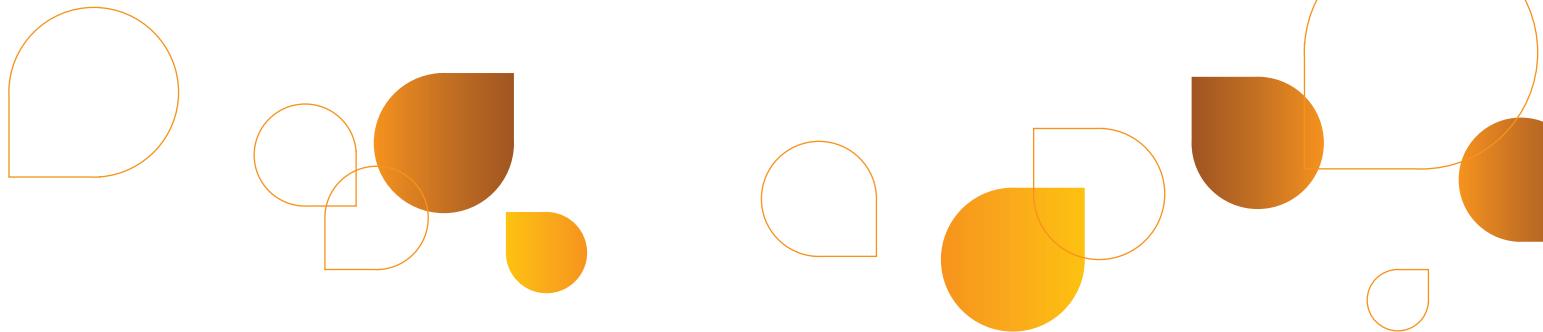
Dans cette verbatim la réglementation de la réserve est présentée comme légitime, respectée, voire trop laxiste. Pour autant l'évocation du procès-verbal fait directement référence à un évènement récent, fin 2019, qui fut source de « frustration » dite à demi-mot pour l'ensemble des chasseurs interrogés : le procès-verbal pour véhicule à moteur sur piste.

« La réserve ne nous impacte pas trop, les règles sont largement acceptables et logiques sauf sur le point particulier de la saison dernière » Act 17. « On exige que l'on fasse 5 parcours pour les IPS, mais

nous les chasseurs volontaires on n'a pas le droit. » Act 19. « On a des quotas minimums et faut qu'on puisse enlever les bêtes. Et comme on n'est pas ayant droit on est verbalisable, alors que ça serait simple de donner l'autorisation pour un ou deux véhicules ». Act 17

On retrouve ici les deux arguments de gestion et de tradition pour expliciter l'impassé de cet événement. Cela rajoute à ces éléments le principe « d'ayant droit », soit les personnes pouvant circuler sur les pistes avec des véhicules motorisés, soit dans le cas de cette réserve les éleveurs, les propriétaires, et les gestionnaires de ces espaces (garde de la réserve, ONF, etc...). Dans ce contexte les chasseurs demandent à avoir cet ayant droit auprès de mairie, or cela ne peut être reconnu, les chasseurs ne sont donc pas considérés comme ayant droit et cela peut avoir un impact négatif symbolique dans leurs rapports à la réserve. Un réajustement de la réglementation est demandé par 12 acteurs interrogés, si cette solution n'est pas réalisée la position de la réserve devra être explicitée. Cette démarche de « justification » est demandée : « Il faut qu'on nous dise pourquoi on dégrade, je ne vois pas de mal que l'on comprenne les propositions prises. » Act 18.

Si la situation est laissée comme telle, il est possible que les tensions s'apaisent naturellement, mais l'ancre n'en sera pas favorisé, car actuellement les tensions amènent, dans des cas, rare mais extrêmes, aux menaces : « La réserve jusque-là est bien acceptée, mais attention les gens vont se révolter [...] ça s'agit dans les chaumières [...] On n'est pas en Corse mais on y arrive [...] On se croirait dans une dictature, c'est comme s'il nous disait « circulez il n'y a rien à voir [...] En 2022 la réserve peut continuer, si elle s'assouplie [...] Si ça continue les chasseurs vont s'acheter des moutons [...] ou alors on prendra la tronçonneuse [...] Ça s'est mis à gronder, l'année dernière », Act 16. Bien qu'une réconciliation reste envisageable : « une réserve ça se construit ensemble après ça se passera bien » (ibid).



B.3 Distanciation chasse/réserve et possible réconciliation

Le rapport chasse/réserve n'est pas né du conflit récent de la piste, leurs liens étaient complexes avant cet événement. Un sentiment de suffisance de la réserve envers les chasseurs est ressenti par les interrogés. Le même discours est aussi évoqué par les éleveurs. « Depuis un moment on propose des choses et ça a été balayé d'un revers de main, ils ont de la suffisance vis-à-vis de nous. [...] C'est bizarre comme ressenti, à chaque fois qu'on prend la parole, il y a comme une gêne de la part des autres acteurs. On est entendus mais pas écoutés, je pense que ça serait intéressant de travailler ensemble. Il y a de la réticence et de la distance par méconnaissance, nous on a peur de se faire manger » Act 17. De plus, un rapport d'infantilisation de la part de la réserve est ressenti : « Laissez-nous tranquille on est assez grands, on est responsables, on sait les choses » Act 16.

Dans ce discours, c'est la question de la place de la chasse dans une aire protégée qui est posée. La réserve aurait tout intérêt à préciser la position qu'il faut donner à ce groupe d'acteurs au risque de laisser les interprétations d'un partenariat subi effriter les relations avec ces acteurs mais aussi ceux qui les soutiennent.

Ce questionnement est d'autant plus à reposer que la chasse est une activité en évolution. « Les chasseurs sont de plus en plus vieux et c'est de plus en plus difficile de déborder, et de marcher longtemps pour arriver au poste de chasse [...] Les chasseurs sont en voie d'extinction » Act 16. « La chasse d'avant n'est plus, certains jeunes reviennent. Plus en plus difficile, plus en plus de contraintes, cervidé et surtout pour le sanglier, on est assaillis de partout. On a fait plus de 70 sorties, je totalise tout ça. Si en plus on nous restreint là-dessus ça va être très difficile. » Act 17. Cette activité se heurte aussi à une opinion publique de plus en forte : « Il y a des gens qui montent, certains sont sympas, d'autres nous insultent, si on doit descendre les animaux en les trainant sur la piste ça va être dur » Act 16.

Malgré tout, les chasseurs n'ont pas oublié que le fondateur de la réserve était chasseur et qu'ils avaient reçus l'accord de ses pairs. Ce passé permet de maintenir du sens à la présence de la réserve sur un territoire de chasse. Les chasseurs ne sont donc pas détachés de la réserve et pour favoriser l'ancrage territorial ils peuvent représenter une opportunité. C'est cette évolution qui est attendue des chasseurs, pour eux des partenariats sont envisageables et proposés dans les entretiens.

Il semble que les chasseurs soient un groupe que la réserve ne peut ignorer dans la qualité de son ancrage. Sensibles aux éléments conjoncturels, ils tendent à vouloir améliorer leurs rapports avec la réserve derrière un discours parfois teinté de menace. Pour cela, des points d'intérêts communs avec la réserve ont été évoqués :

- Le partage d'un intérêt pour l'environnement « Les chasseurs, ils prennent les rapaces en photo, quand on est au poste immobile on voit beaucoup de faune sauvage » Act 19 ;
- Leur présence significative sur le terrain : « On est les seuls qui ont un aussi bon regard sur le territoire. 5 mois de l'année, 2 fois par semaines pour 30 individus, ça peut faire 120 observations, personne d'autres ne peut faire ça » act 25.

Quels sont alors les leviers qui permettrai de pacifier cette relation ? La première étape serait de préciser, si ce n'est co-préciser, la place présente et future de la chasse souhaitée sur le territoire de la réserve. Le but étant de dépasser une opposition dans le sens des activités, activité de protection de l'environnement et activité cynégétique (Moreau 2020). Pour cela, mobiliser un acteur tiers pourrait être un gage de médiation (ibid). Dans un second temps, des actions et des postures pourront être tenues plus efficacement.

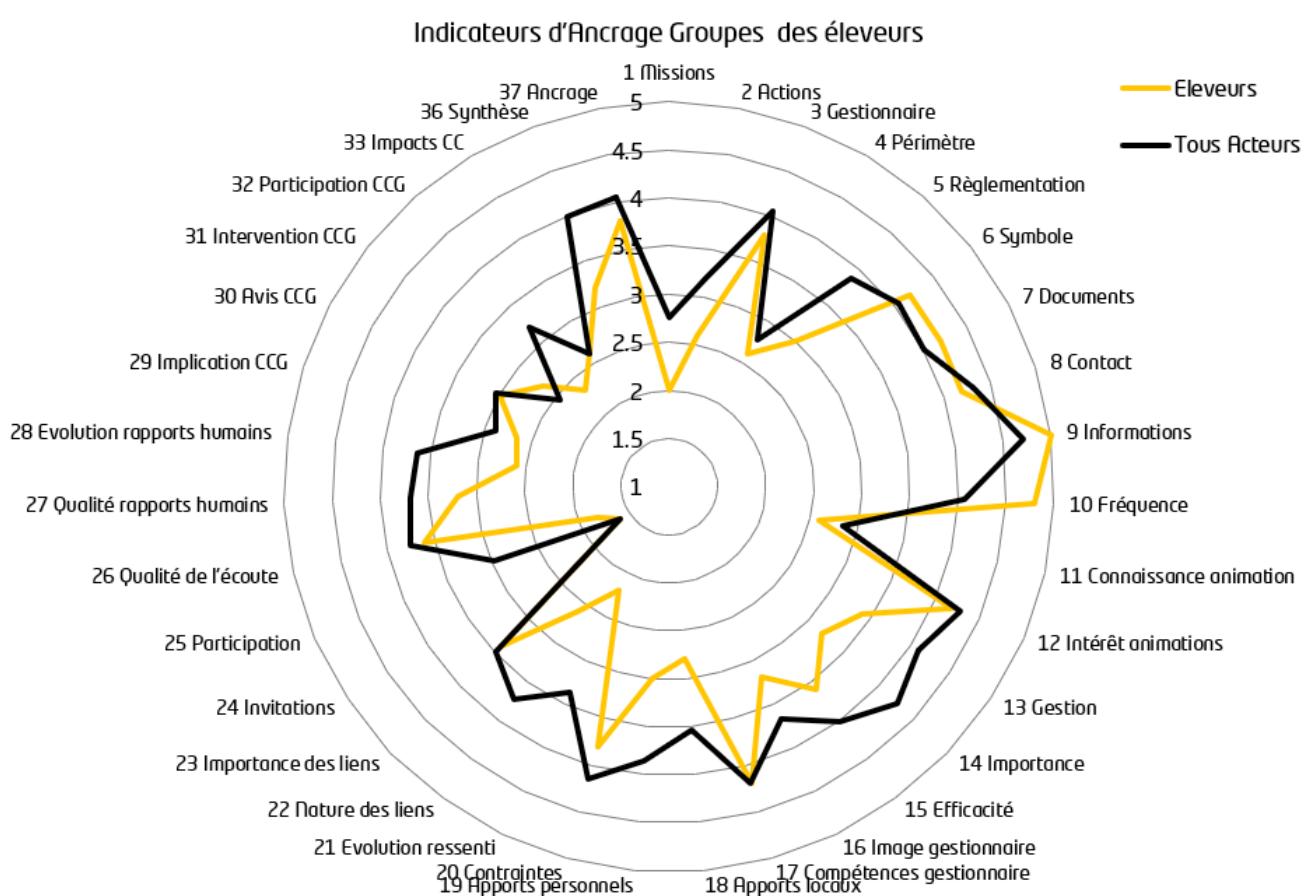
En parallèle les chasseurs sont des acteurs locaux qui sont aussi riverains, élus, pratiquant la réserve pour le plaisir de la photo (3/6), en randonnées familiales (2/6), etc. Il est donc aussi possible de les sensibiliser à la réserve par ces autres intérêts.

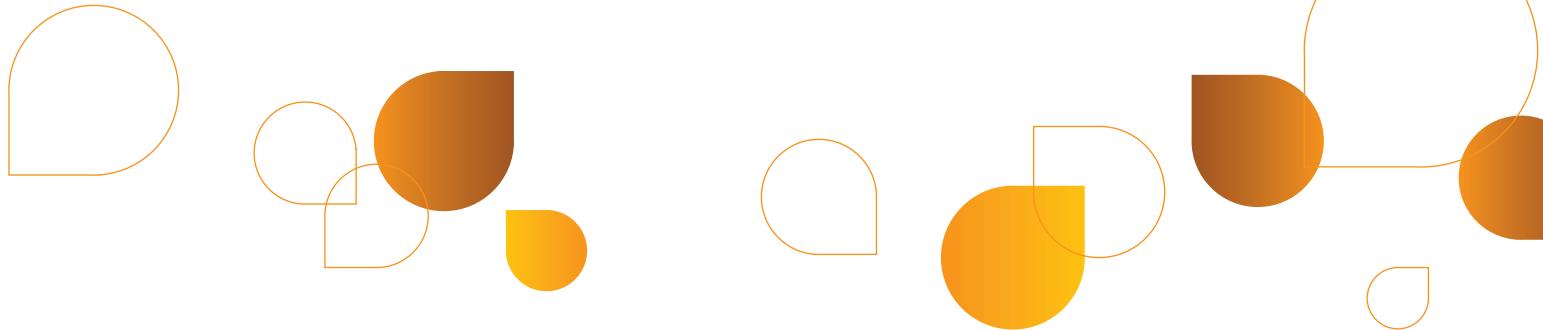
C. Pastoralisme, une activité en déprise et un paysage commun

L'activité agricole sur la réserve concerne uniquement le pastoralisme, bien que le dernier berger sédentaire soit partie en 1970, la réserve continue d'accueillir les troupeaux en saison d'estive (Barbe & al., 2015). 5 représentants éleveurs ont été interrogés lors de l'étude (4 présidents de groupements ou syndicats pastoraux, et 1 représentant du CRPGÉ de Hautes-Pyrénées). Les intérêts pastoraux sont représentés dans la gestion de la réserve, avec 1 membre du SIVU éleveur mais non interrogé dans cette enquête et 3 membres du CCG interrogés. La présence d'un animateur N2000 dans l'équipe du SIVU est aussi un élément d'intégration de la dimension pastorale dans le PG de la réserve, PG pouvant potentiellement devenir document unique avec une fusion du DOCOB de N2000. Or, **les éleveurs ont des profils cognitifs majoritairement territoriaux 3/5**

et contraints 2/5. Sur l'ensemble des indicateurs précédemment analysés, ils ont la plus mauvaise intégration avec 3,1/5 en moyenne, soit, aux côtés des chasseurs, le taux le plus faible pour une moyenne de l'ensemble des acteurs à 3,5.

Les plus forts points de dissonances concernent les indicateurs : 1 avec en moyenne moins de 1 des 3 grandes missions de la réserve connues ; 10 avec une fréquence de passage sur la réserve forte de plus de 1 fois par trimestre ; 13 à 21 traduisant d'un faible intérêt pour la réserve, de fortes contraintes mais une reconnaissance de la qualité de ses compétences ; 22 et 23, soient des liens de mauvaise qualité avec la réserve ; 28 tout particulièrement avec une évolution négative des rapports humains. Quelles sont les particularités de ce groupe d'acteurs, et comment favoriser son ancrage à la réserve ?





Jusque dans les années 2000 la majorité des troupeaux sur les estives de la réserve appartenaient à des acteurs locaux, soient de communes propriétaires ou bénéficiant d'un droit d'usage hérité du moyen âge mais aujourd'hui les éleveurs peuvent venir de plus loin (pays Basque, Hérault) pour faire pâtureur leurs troupeaux. (DOCOOB N2000, in Barbe & al., 2015). C'est donc, avec la sylviculture dans une moindre mesure, l'activité économique directement liée à la réserve. Le pastoralisme subit globalement une déprise dans les Pyrénées, qui se traduit aussi sur la réserve (*ibid*). Cette déprise est directement vécue par les éleveurs : « Nous on est en baisse dans ce GP, on est 9, on était 15 quand j'ai commencé, avec

des personnes qui ont arrêté sans remplacement, ceux qui restent ont 60 balais et ils vont prendre la retraite » Act 36. De plus les pratiques pastorales changent, les bovins sont favorisés aux ovins, mais ont besoin d'une pâture de meilleure qualité « J'ai les troupeaux qui restent la majorité du temps ici, et après on va en haute montagne. J'ai une partie qui reste là l'année parce que ça se faisait depuis longtemps. Ici l'herbe ce n'est pas la meilleure, mais bon quand elles sont habituées cava. » Act 29. **Cette déprise a des impacts directs sur la réserve avec la fermeture de milieux. La réserve se positionne donc, dans le plan de gestion, favorable à cette activité pastorale. A condition que la pratique soit raisonnée**

C.1 Demande d'autorisation de travaux, une réglementation « difficile »

La réglementation de la réserve comprend les autorisations de travaux, avec pour principaux concernés les éleveurs. La réserve traite ainsi 3 dossiers par an, en moyenne, d'éleveurs, avant de les envoyer pour validation à la région. Ces dossiers d'aménagement dans le périmètre de la réserve doivent respecter des conditions propres aux aires protégées comme ne pas positionner l'aménagement sur un habitat sensible ou encore veiller à hélicoporter le matériel en dehors des zones de sensibilité majeur. En France, ce sont les chambres d'agriculture, qui localement accompagnent les éleveurs dans le montage de ces dossiers, dans le cas des Hautes-Pyrénées, ces personnes ressources sont les membres d'un Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (GIP-CRPGE). Malgré cet accompagnement, les éleveurs rencontrés ressentent souvent ces dossiers comme une contrainte : « C'est le combat pour les travaux à faire, c'est Draconien » Act 29, « Il y a une évolution négative de rapport avec la réserve car au début les dossiers faisaient 3 pages, maintenant 15, les travaux c'est toujours de la négociation, on y arrive mais c'est dur [...] ce n'est pas notre boulot ce n'est pas accessible » Act 21. Contrainte présentée comme une « lourdeur administrative », expression employée 6 fois lors d'un échange. En revanche, ce poids supplémentaire n'est pas pour tous lié à leur casquette d'éleveur, mais à celui de gestionnaire pastoral : « En tant qu'éleveur je ne ressens pas de contraintes de la part la réserve, mais en tant que gestionnaire d'estives si » Act 29.

La temporalité est aussi une valeur forte chez les éleveurs, elle est évoquée dans chaque entretien et le rythme de travail est une contrainte en soi qui s'accorde mal avec les conditions de la réserve. « Ce n'est pas évident de faire coïncider le calendrier de la réserve et celui des exploitants [...] les travaux n'ont pas pu être finis à la date prévue à cause de la météo, et pour les finir il faut faire de l'hélicoportage, ça repousse de 4/5 mois pour éviter la nidification du Gypaète. C'est dommage que l'on n'ait pas eu de dérogation pour finir plus vite, et ainsi avoir les subventions plus vite et ça aurait correspondu au temps d'estive ». Act 29.

Selon certains, une des premières contraintes de ces dossiers est l'absence de prise en compte de l'imprévu (évoqué 3 fois sur les 5 échanges). Ainsi l'acteur 21 a répété l'expression suivante trois fois « On n'est pas contents de la réserve ça manque de flexibilité ». Finalement ce discours rappelle la critique technocratique, où le protocole perd de son sens en s'éloignant des réalités territoriales, ici dite « humaines » : « on ne tient pas en compte le côté humain » Act 21. Ce regard technocratique est conforté par la reconnaissance des compétences techniques de la réserve comme bonnes (4,2/5 indicateurs 17), « Ils ont sans doute des bonnes compétences, nous on n'y connaît pas grand-chose » Act 21. Ces compétences dites scientifiques sont un élément de frustration et empêcheraient un échange, créeraient une barrière de connaissances et d'intérêts bloquant le dialogue « On n'arrive pas à se comprendre, on ne peut pas s'entendre [...] A terme, ce qui est redouté c'est une incompréhension, on est sur deux planètes. Et réciproquement un agri est étranger aux arcanes administratifs, on a du mal à se coordonner. Il nous faudrait un système accessible » Act 21.

Un « non-sens » des actions est alors ressenti par la narration d'évènements kafkaïens : une machine descendue pour qu'une autre soit remontée plus tard par hélicoptère au même endroit car la demande n'était pas réalisée, une prise de risque personnelle pour finir les travaux attend, un blocage des travaux dû à la zone de nidification des Gypaètes alors que au final il n'y avait pas eu de reproduction, etc... Ainsi, l'effet réserve devient contre-productif, avec la constitution d'animosités envers une espèce : « Le foutu gypaète nous gonfle quand il nous empêche de faire des travaux ». Act 21.

De plus, dans ce contexte de déprise du pastoralisme, ces travaux ne sont pas anodins : « pour moi, ces travaux c'est la survie d'estive. Les troupeaux sont plus étalé grâce aux nouveaux abreuvoirs, avant ils étaient regroupés sur deux points d'eau sur une même zone », Act 29. Un effet de cette lourdeur administrative est le sentiment de méfiance et de manque de confiance, effet qui entre en résonance avec le ressenti du groupe des chasseurs. « Dès qu'on dépose un dossier, il faut montrer patte blanche [...] On a l'impression que la réserve nous piste [...] Ils cartographient les estives mais ils ne font pas d'échanges avec le GIP qui travaille sur ça. » Act 11. Ce regard négatif est conforté, tout comme les chasseurs, par un sentiment « d'infantilisation » : « On nous prend pour quoi ? On nous infantile, non pas qu'ils prennent le temps de nous expliquer mais dans le

sens où ils ne nous font pas confiance pour bien faire les choses » Act 21.

Un autre effet, plus inquiétant pour l'ancrage territorial, est une potentielle fuite de la réserve par les éleveurs « La réserve moi j'en veux plus [...] La présence de la réserve pour protéger le patrimoine naturel c'est important mais pas sous cette forme. C'est arrivé au parc quand ça devient trop on s'extrait du truc [...] Si un éleveur me demande mon avis sur une activité à faire sur la réserve moi je dirais non, parce que c'est trop fixe, c'est trop raide » Act 11. Ainsi, le peu de nombre de dossiers traités par la réserve (3 par ans) pourrait être l'indice d'un refus des éleveurs à passer par cette démarche, les incitant soit à mener leurs troupeaux ailleurs, soit mener des travaux officieusement, deux éléments aux impact négatifs pour la protection des espaces naturels sur la réserve.

Ces positions extrêmes de représentants d'éleveurs sont nuancées par d'autres : « Ça complexifie le travail, mais pour pas faire n'importe quoi, faut que ça soit contrôlé aussi. On voulait faire un bassin dans une zone humide, mais après ces discussions ça a permis de déplacer l'abreuvoir un peu plus bas en aval, et ça nous permet maintenant d'avoir plus d'eau. Ça sera bénéfique et c'est la constitution du dossier qui a permis de voir ça. » Act 29. Ce type de discours est à valoriser pour la réserve pour favoriser son ancrage territorial.

C.2 Pastoralisme, fermeture des milieux, et gestion des écoubages

Le Pastoralisme est avant tout présent dans les entretiens des éleveurs mais aussi des acteurs rencontrés par le prisme de l'écobuage et de la fermeture des milieux. Tout d'abord un regard partagé par beaucoup sur un paysage qui se ferme : « A Lascary quand j'y allais petit c'était encore tout en prés » Act 34.

La réserve connaît de nombreux épisodes de feux non maîtrisés qui sont régulièrement relayés dans les journaux. France 3 Occitanie publie par exemple en 2016 « Le coup de gueule d'un pédiatre de Lourdes contre les écoubages en période de pollution de l'air », ou La Dépêche en 2012 « Agos-Vidalos. L'écobuage dégénère dans le massif du Pibeste ». « Je me souviens du gros feu de 2003 qui a touché jusqu'à Ayzac » Act 31. La récurrence de ces évènements et leur caractère impressionnant rend l'opinion publique sensible à ces feux, touchant non seulement le paysage mais aussi la santé. **Une véritable crainte de l'écobuage s'installe alors :**

- « La problématique c'est l'écobuage et le fait qu'il y ait de moins en moins de bêtes, on a un enrichissement très important, et c'est pour ça que je les ai interdits, car je voulais des conditions importantes (petites surfaces, dans des périodes spécifiques et avec des coupes feu). Mais les éleveurs n'ont plus les moyens de faire ça. Pour le risque incendie c'est mauvais. » Act 31..

- « Ce qui m'inquiète le plus c'est l'écobuage qu'on a arrêté de faire, et avec la sécheresse qui va se durcir on va avoir un gros feu qui va tout bousiller. Avec une intensité énorme avec de gros dégâts. Au niveau de la réserve ça sera le gros point noir et ça arrivera involontairement. » Act 30.

Du point de vue des éleveurs l'écobuage est nécessaire à maintenir mais de plus en plus complexe à mener, ainsi qu'accéder aux autorisations : « on est acceptés par toutes les administrations mais les communes refusent car elles ont peur que ça déborde, la réserve n'est pas vraiment une contrainte » Act 36.

Une forte attente de la part des acteurs, éleveurs ou non, se dessine pour une prise de position (favorable ou défavorable) de la réserve à la gestion des écoubages. « La réserve peut-elle réaliser des études d'impacts des écoubages ? » Act 14, « Ça serait bien que la réserve nous appuie pour l'écobuage, mais c'est tendancieux pour eux, donc on n'insiste pas trop [...] Ça serait bien qu'il y ait une concertation, pour l'instant on n'a pas de feuille de route on essaye de pas partager pour pouvoir passer en force, il faut que ça change » Act 36. La question est alors de savoir si la prise de position n'envenimerait pas les relations ou obtient cette prise de position s'imposera et il serait intéressant que la réserve y soit préparée.



« Matin Incendiaire », Concours photo de la réserve 2019

L'écobuage est clivant localement, se positionner pour la réserve pourrait entraîner une opposition de certains acteurs et ne pas être favorable, à court terme, à son ancrage territorial. En revanche, sur le long terme, l'enjeu de l'écobuage ne peut pas être ignoré.

L'écobuage est une pratique « ancestrale » ancrée dans les traditions par les récits tels que l'origine du nom « Pyrénées », qui serait issu de « Pyros », le feu, bien que sa perception évolue dans le temps il occupe une place importante dans l'esprit des acteurs, et une réalité aux fortes conséquences sur les milieux, enjeu de demain, la réserve à l'opportunité de s'en saisir.

C. 3 Attentes de prise de position de la réserve sur le pastoralisme

Pour se saisir des questions pastorales, la SIVU du massif du Pibeste-Aoulhet a un atout reconnu par les éleveurs : un animateur N2000. La zone N2000 inclut celle de la réserve, grâce à ce zonage les éleveurs peuvent accéder aux aides de Mesures Agro-Environnementales (MAE) de l'Europe. « La réserve n'est pas un problème on a contractualisé des MAE avec l'animateur N2000 donc ça c'est bien, ils nous aident à faire les dossiers qui se complexifient » Act 36. En revanche, malgré une confusion de nombreux acteurs entre 2000 et la réserve, les éleveurs distinguent nettement les deux jusqu'à les mettre en opposition « Que la réserve fasse comme Natura 2000 au lieu d'être des contraintes » Act 16, « Normalement quand il y a une contrainte, il y a une contrepartie, mais là on pas de retour [...] La réserve ça ne change rien pour les aides contrairement à N2000. » Act 29

Le potentiel document commun de gestion entre la réserve et N2000 serait alors un atout pour favoriser l'ancrage de la réserve auprès des éleveurs. La constitution de ce document nécessite, pour assurer son acceptation et donc son respect, la prise en compte des représentations des éleveurs.

Les attentes des éleveurs envers la réserve dépassent donc l'écobuage, et la réserve, jusque-là considérée comme trop scientifique pour certains, devient structure légitime de soutien potentiel par l'apport de son expertise et sa notoriété « Les maires et l'opinion publique, qui doivent être sensibilisés par la réserve, qu'elle touche l'opinion publique [...] que là où elle met ses panneaux de départ de ballade elle précise de laisser une place pour que l'on puisse se garer [...] On a besoin les uns des autres, que le territoire ait cette unité, que la réserve tente la joue car elle a cette visibilité que nous n'avons pas » Act 26.

Tout comme les chasseurs, les éleveurs ont aussi été au cœur de la fondation de la réserve. Le premier président confie ainsi « je me rends bien compte que sans l'appui des éleveurs jamais je n'aurais pu faire ce projet de réserve, leur soutien a été fondamental ». Ce soutien est issu d'un des objectifs de départ, original au regard des autres réserves : limiter la présence des chiens errants sur le massif. Les chiens errants font des dégâts sur les troupeaux et gérer leur présence représente un fort intérêt pour les éleveurs, qui plus est sans réglementation supplémentaire de la part de la réserve sur leurs activités. Et c'est bien ce durcissement effectif de la réglementation, en 2012 lors de la régionalisation, des travaux qui fait basculer la balance d'acceptation du côté « contrainte ».

2. Une acceptation et la réserve par les acteurs en cours

La représentation de la réserve, qu'elle soit issue des chasseurs, des éleveurs, ou des acteurs en général, est liée directement à son acceptabilité. L'acceptabilité, notion déjà mobilisée en amont de l'étude, est liée à deux autres termes qu'il convient de distinguer et d'appréhender pour mener à bien l'analyse d'ancre.

Acceptabilité	Acceptation	Acceptance
« L'acceptabilité revient à considérer un fait, une action, une pratique comme potentiellement acceptable à partir de critères, de valeurs » (Laslaz, 2019).	« L'acceptation sociale est le processus par lequel un groupe social admet la présence d'usages, de pratiques, d'infrastructures, de réglementations, de législations, voire de restrictions et de toutes formes de modifications de son espace de vie, sur un territoire qu'il partage avec d'autres acteurs, mais dont il est fréquemment propriétaire ou principal utilisateur, ou sur lequel il dispose de l'antériorité » (Laslaz, 2019).	Le concept d' <i>Akzeptanz</i> est né de la psychologie sociale allemande afin de « comprendre les mécanismes à l'œuvre dans l'acceptation ou le refus d'une structure exogène introduite dans un groupe sociale déterminé » (Depraz 2011).

Une condition, un contexte à l'acceptation

L'acceptation est un processus

Forme aboutie de l'acceptation

Ainsi, l'ancre territorial vise à identifier le niveau d'acceptation de la réserve par ses critères d'acceptabilité et donc nécessite une analyse de l'acceptation. La balance « avantages/inconvénients » positive de la réserve dans l'ensemble est un critère d'acceptabilité favorisant le processus d'acceptation, mais au-delà des résultats il peut être intéressant d'aborder une posture analytique par l'acceptance.

Du point de vue de l'acceptance, la réserve du massif du Pibeste Roulhet est partiellement préservée des problématiques d'une implantation extérieure par son origine construite d'élus locaux, en revanche l'outil « réserve » est un outil exogène au territoire, et sa mise sous tutelle régionale l'amène dans la représentation de ce statut. La réserve est donc un outil auquel il peut être intéressant de travailler sous l'angle de l'acceptance car c'est un « objet technique dont on est à même de reconnaître les qualités, l'utilité, mais vis-à-vis duquel subsiste une certaine méfiance, voire une répulsion, consciente ou non » (Schenk, 2000, in Depraz 2011). Les tensions naîtraient alors non pas de l'objet réserve mais du changement brusque qu'elle induit et l'effet désstructurant qui l'accompagne. L'acceptance est le passage du stade d'acquisition de l'objet au stade de son « incorporation » totale au quotidien, c'est donc une phase plus avancée que celle de l'acceptation qui est intermédiaire. Car, si l'acceptation peut être superficielle, le « faire avec », l'acceptance incorpore l'affectif et le cognitif. Ainsi se construisent des phénomènes d'acceptance favorables à l'ancre territorial mais aussi des phénomènes de réactance défavorables à l'ancre.

Trois dimensions explicatives à des limites d'acceptation sont proposées par Dépraz : une dimension politique une psychologique et une sociale. **La dimension politique serait liée à une décision « top-down » de la création de l'aire protégée** par l'état comme un parc ou une RNN, à laquelle les acteurs locaux devaient se soumettre. Cette tension a pu être évitée dans la réserve du massif du Pibeste Roulhet par le SIVU, assurant une réserve née du local par une politique « bottom-up ». Les deux autres dimensions peuvent, elles, être effectives à la réserve. **La dimension sociale peut être liée à un sentiment d'impuissance face à des acteurs doués d'une autorité supérieure** de fait (compétences de la région) ou ressentie, comme vue précédemment, telle que l'autorité scientifique entraînant un « respect contraint » (Stoll, 1998 in Depraz, 2011). Enfin, **la dimension psychologique impose une série d'interdits sur des espaces appartenant à des territoires identitaires et cette protection peut être assimilée à un acte de dépossession** « Ce ressenti psychologique vient sensiblement peser sur toute recherche de compromis raisonnés » (Rentsch, 1988 in Depraz, 2005). Ainsi, certains acteurs considèrent la réserve comme un espace sous cloche (4 occurrences). Un sentiment d'exclusion s'exprime avec la rhétorique du « chez soi », et donc par extension de propriété de la terre, permet de « dénoncer » un sentiment de dépossession : « moi je suis chez moi [...] la réserve, elle, n'est pas chez elle ». Act 16. « On ne sent plus chez soi, alors que c'est la propriété de la commune, dès qu'on a passé la frontière de la réserve c'est fini ». Act 34

De plus les acteurs locaux souhaitent ainsi plus de retombées sur le territoire (retombées économiques notamment, n'étant pas inclue dans la vocation des réserves). Certaines sont déjà présentes dans les opérations de gestion concrètes administratives (sous le matricule AD28) où des actions d'aide aux communes sont intégrées au PG. Ainsi 6 communes ont bénéficié de projets financés en partie par le SIVU. Par la restauration de cabane (Gite d'Ayzi à Ouzous, Cabane de l'Aoulhet à St Pé de Bigorre, Cabane du Prat du Rey à Ségers), création du jardin botanique de Sere-en-Lavedan ; mise en place d'une exposition photographique à Omex ; création d'un espace poubelles au parking du Cap de la Serre à Segus ; aide à l'obtention du label Village Fleuri à Sere-en-Lavedan et Omex ; requalification du parking du Pibeste à Ouzous. Avant 2017, le SIVU financer, après 2017, les communes peuvent demander directement des subventions à la Région au titre du fonds d'investissement des réserves naturelles pour la réalisation d'opérations citées dans le plan de gestion » (tableau d'évaluation des objectifs du Plan de Gestion 2016-2020, 2020).

Or l'acceptation ne dépend pas seulement de services directs procurant des avantages locaux chiffrés ou de notoriété : une réserve est aussi un atout symbolique fort vecteur d'acceptabilité et d'ancrage territorial qui a du sens. La réserve permet ainsi un changement de regard précieux pour les acteurs : « ça change notre approche du massif, on ne le voit plus pareil » Acteur 40 ; « La réserve c'est aussi le patrimoine immatériel de la vallée : église, histoire des lavandières mise en avant sur le chemin de découverte [...]. Je n'ai pas changé d'avis sur la réserve mais on en a une vision qui évolue... « Le Pibeste, je suis née ici, mes parents montaient les vaches au près du Roi. On vivait avec ce territoire, on avait cette vision du concret du pratique, avec la réserve j'apprends l'eau la flore, la faune, Ca peut être une vision plus précise, moins globale. [...] On n'imaginait rien de toute la valeur qui avait sur ce site, et tout ce qu'on avait sur notre territoire » Acteur 37.

Les acteurs étatiques ou relevant des hautes sphères des collectivités sont majoritairement en soutien avec la réserve comme l'ont illustré les indicateurs. Cela peut s'expliquer par un éloignement physique des enjeux de la réserve limitant les conflits d'usage, ils connaissent peu le territoire entraînant une acceptation accessible. La réserve correspond à leurs attentes, notamment administrative, et est considérée comme « une réserve qui roule » Act 2.

Pour autant les échanges ont beaucoup porté sur les questions de projets à développer et de personnes à « capter » pour les communes. Ce terme « commune » a ainsi été évoqué 65 fois dans 41 entretiens par les acteurs. En démographie, le SIVU du massif du Pibeste Aoulhet est doté pour la plus grande commune (St Pé de Bigorre) de plus de 1 100 habitants en 2015 selon l'INSEE et de 69 pour la plus petite (Sère-en-Lavedan). Une tendance générale va à l'accroissement démographique de ces communes. Seule St Pé de Bigorre possède des commerces, mais l'ensemble des villages profite de l'influence touristique de la réserve par le nombre de nuitée en gites camping et plus indirectement maisons secondaires.

Mais les contraintes étant ressenties plus fortes que les avantages, et l'acceptation n'étant pas aboutie, cela entraîne pour certain un rejet de la réserve se manifestent par un effritement de l'ancrage territorial ou par des actions plus concrètes comme la dégradation des panneaux à l'arme à feu par des acteurs anonymes.



Photo de panneaux de la réserve vandalisés, 10.07.2020 65

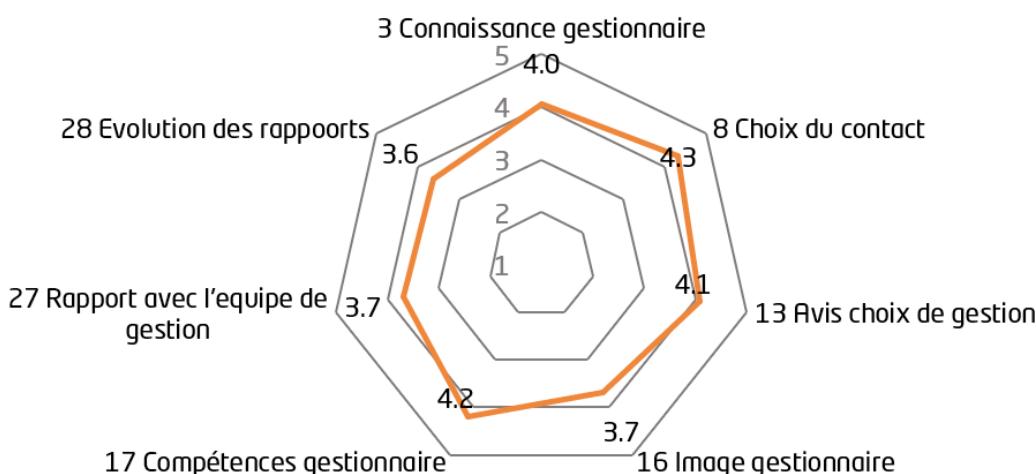
A. La volonté politique du Gestionnaire, indice et traceurs de l'ancrage locale

Le SIVU, gestionnaire de la réserve est, plus que d'autres gestionnaires de réserves, empreint d'une dimension politique. **Si 51% des réserves françaises en 2019 étaient liées à des collectivités (Portrait des RNF, 2019), beaucoup sont en cogestion avec une association ou relèvent d'une grande collectivité, seul la réserve du Massif du Pibeste Aoulhet fonctionne sous forme de SIVU, la réserve du Saisies quand à elle est la seul gérée par un SIVOM. Ainsi seul deux réserves sont gérées par des syndicat d'élus locaux.**

L'enquête s'attache particulièrement à saisir les représentations du gestionnaire pour évaluer l'ancrage territorial. En effet, la réserve comme entité est la résultante directe des choix du gestionnaire. Les 7 indicateurs liés sont représentés si dessous, aucun étant inférieur à la moyenne, le niveau d'ancrage de la réserve de part son gestionnaire est fort. Au cours des échanges se dessine la perception d'une réserve « forte » et structurée, menée conduite par des gestionnaires efficaces.

Or une inquiétude ce profile pour certains, la menace d'une distanciation entre la réserve et le tissu local. Le SIVU, organe politique local, en est le garde-fou, à condition qu'il fonctionne correctement.

Indicateurs d'ancrage propre au gestionnaire



A.1 Un SIVU à deux têtes

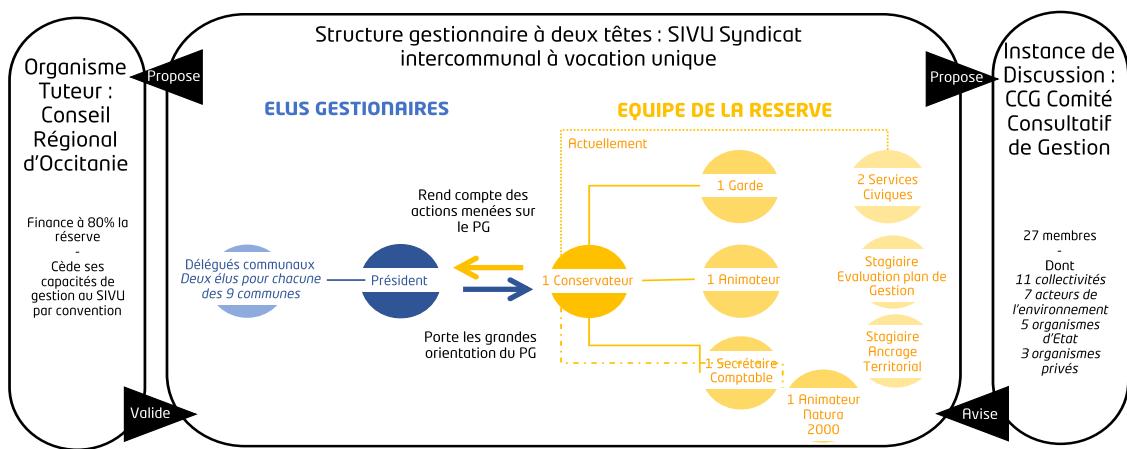
Dans les entretiens une division du gestionnaire en deux entités distinctes apparaît, les gestionnaires élus du SIVU et l'équipe d'employés :

« Équipe technique ok, Équipe politique à voir avec les réélections Act 5 ; « Je connais seulement l'équipe d'employés et non les élus » acteur 20 ; « Le SIVU est composé des élus et équipe d'employés » Act 33. « Je fais la distinction entre l'équipe excellente, et les élus j'ai une moins bonne image » Act 20 « Elus je n'ai plus de lien, avec l'équipe bonne relation » Act 23 Equipe technique ok, équipe politique à voir avec les réélections « J'identifie le

président et l'équipe mais pas le SIVU » Act 13 ; « Si les gestionnaires c'est l'équipe ils sont très bons » Act 24 ; „Le gestionnaire c'est le SIVU, moi j'ai essentiellement à faire à ses employés. Du point de vue de l'extérieur, la réserve est incarnée par l'équipe plus que par les élus » Act 15.

Cette division n'implique pas nécessairement une méconnaissance mais une complexité des rapports entre les acteurs partenaires et le gestionnaire, elle limite l'ancrage territorial car une seule unité référente n'est pas forgée dans l'esprit de beaucoup d'acteurs. Le SIVU est représenté comme un gestionnaire à deux groupes différents, deux intérêts différents, soit 1 Unité à deux têtes bien différentes.

Organigramme structurel de la réserve



A.2 Les élus : 1er tête du SIVU.

Le SIVU est composé de 18 élus soit de 2 représentants pour chacune des 9 communes dont l'un d'eux est le président. Ils sont identifiés à 19% comme les « contacts ressources » de la réserve par les acteurs, à ces élus sont parfois associés dans les représentations, les maires, comme interlocuteurs privilégiés des résidents des communes (2/41). Les élus sont parfois perçus négativement par les « profils cognitifs envoi-ronnementaux » : « Au départ j'avais peur que ça soit un truc d'élus pour avoir des subventions, heureusement ça n'a pas été que ça » Act 18. Dans ce cadre politique les élus représentent pour les acteurs, des freins aux actions environnementales, dus à des conflits d'intérêt et de jeux politiques. Les acteurs préfèrent alors s'adresser à l'équipe d'employés qui est jugée plus éclairée sur les enjeux environnementaux « La compétence des élus est directement rattachée à leur volonté politique et leur capacité à le concrétiser » Act 35 ;

Pour autant ce système de gestionnaire représentant les communes propriétaires est à l'origine de la Réserve, né sous le signe de la volonté locale. La RNV du Pibeste constituée en 1994 sous l'impulsion de quelques élus locaux est donc reconnue par la majorité des acteurs, entretenant cette mémoire. « L'image que je retiens du départ ce sont ces élus qui m'ont communiqué cette fièvre [...] ils ont dû conduire des batailles ! » Act 35. : A ce titre les élus du SIVU sont considérés comme un élément clef de l'ancrage « territorial de la réserve » : « La réserve est bien enracinée depuis le temps, et elle est portée par les élus des communes. » Act 41.

Une méfiance peut naître face à un gestionnaire trop « politique » : « J'ai de léger doute sur le partage du pouvoir au SIVU » Act 4. Mais pour d'autre le SIVU n'est pas dans cette voix : « Le SIVU est actif et impliqué depuis longtemps, il est volontaire et offre un bon portage » Act 2.

Pour favoriser l'ancrage il pourrait alors être valorisant de mettre en avant le travail de gestionnaire des élus accompagné d'une forte transparence, déjà présente avec l'accessibilité des comptes rendus. D'autres formes de

communication telles que la multiplication des prises de paroles publiques des élus peuvent être adoptées.

Ce groupe d'élus n'est pas resté figé : « On a voulu faire partie de ce système de SIVU, mais ce n'est plus le SIVU d'avant, géré en bon père de famille ». Act 25. Ici l'écart entre le SIVU d'avant et l'actuel repose dans l'expression « en bon père de famille » renvoyant à une gestion « ancestrale » et « traditionnelle » ponctuellement évoquée dans les entretiens. Ce changement peut faire écho à la régionalisation qui, sans enlever du pouvoir aux gestionnaire élus, s'est positionnée comme « arbitre » qui tranche les décisions.

En pareille, les élus, comme structure gestionnaire, sont sensibles au passage du temps, ce qui peut impacter directement la gestion de la réserve : « il y a une sensibilité dans les périodes d'élection, le temps que les nouveaux élus se l'approprient, une période de risque de désengagement. Un désengagement n'a pas les mêmes conséquences qu'un engagement... ce n'est jamais acquis pour une protection sur la durée. » Act 5.

Cet impact est parfois perçu négativement car il empêche une stabilité et une structuration forte du gestionnaire : « Je n'apprécie pas le turn-over des élus » Act 11. Mais parfois ce changement peut être positif car il peut être annonciateur de renouvellement : « Je fais confiance au nouveau président pour motiver les troupes » Act 37. Ainsi les récentes élections communales de mars qui se sont prolongées jusqu'en juin pour la constitution des conseils syndicaux, ont impacté le déroulement des entretiens, avec un discours commun des élus et une attente forte de renouvellement.

La nouvelle liste des délégués du SIVU est ainsi composée de nouveaux élus, certaines têtes de listes (4 adjoints au maire, ainsi que le maire de Sere en Lavedan). La Réserve assiste donc à une mobilisation plus forte de la part des communes du SIVU. Cette mobilisation renforce l'ancrage territorial, même si elle a potentiellement pour origine des projets ponctuels relevant des communes.

A.3 Equipe employé : 2eme tête du SIVU

L'équipe est quant à elle, perçue pour une grande majorité, comme compétente (indicateur 17 à 4,5/5) référent environnement. Cette équipe est identifiée dans le discours avec le qualificatif de « passionné » (3 occurrences) par les

partisans comme par les contraint de la réserve. Mais cette qualité a deux faces : le sérieux, le respect strict des consignes, l'assiduité des formes administratives, et l'attachement à la méthodes scientifique sont autant de qualité perçue négativement par certains, comme les chasseurs et éleveurs mais pas seulement :

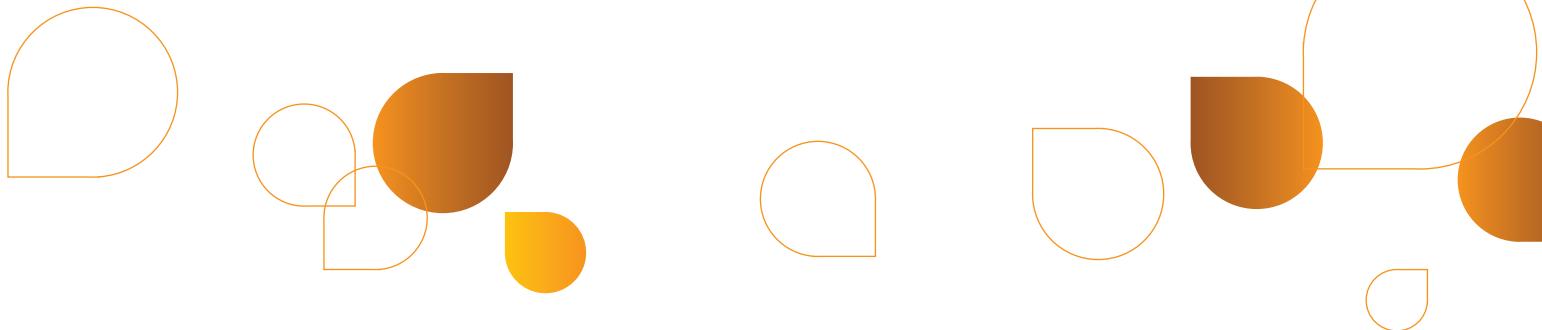
Verbatim favorable à la posture de technicien	Verbatim défavorable à la posture de technicien
<p>« Les locaux ne se rendent pas compte. J'ai été marqué par les scientifiques qui parlaient de cette forêt domaniale dans la réserve. C'est fou le potentiel qu'il y a » Act 12</p> <p>« Sur le côté scientifique ils font beaucoup de choses notamment sur le Chiro, les sources, la toponymie, le karstique toutes ces missions ça touche à la transmission du savoir sur le territoire » Act 15</p>	<p>« Ils refusent que l'on réintroduise des mouflons pour diversifier l'espèce car ils ne font pas partie du pays, ça c'est une vision scientifique. » Act 19</p> <p>« J'ai aimé cette réserve quand elle avait une dimension encore associative, c'était un peu à l'ancienne, là ça a pris une dimension scientifique, une distanciation que je ressens dans le cadre de mon travail » Act 11</p> <p>« Les techniciens ont de bonne compétence mais je ne sais pas si ils se projettent dans la réserve, j'ai le sentiment d'une élite écologique, je ne sais pas si c'est une bonne chose pour le territoire [...] C'est du super boulot mais ça reste de l'administratif, et c'est dommage d'en retirer seulement ça » Act 17</p>

Cette double lecture peut être appréhendée par le personnage « du sachant » expert, en opposition aux profanes, ici les acteurs qui ne sont pas du domaine environnemental. « La RNR est issue de la Région avec une mission de gestionnaire. Les élus n'ont pas les compétences, donc ils sont dépendants des « sachants » qui eux savent ... quelles places ont alors les élus ? ». Act 14.

Pour favoriser l'ancrage territorial il s'agirait de dépasser ce ressenti. Ainsi, il ne s'agit pas de s'épuiser à chercher un consensus, étant lui-même « une mise en scène visant à montrer que, dans un monde de nécessité où « les choses sont comme ça », certains sont capables d'en comprendre les raisons tandis que d'autres ne le sont pas. () , Schaller, 2013). Au contraire **il s'agit d'opérer un déplacement de représentation à la fois chez les acteurs rencontrés à la fois auprès de l'équipe, dont le levier serait l'expérience, le savoir du quotidien, « le bricolage » (ibid).** Valoriser l'expérience est ainsi un moyen de faire du profane un sachant à son tour, les sciences participatives en sont l'exemple par excellence.

Favoriser les expériences participatives serait donc un outil de réconciliation de ces deux mondes, mais ce n'est pas le seul, la veille des signaux faibles ou plus largement des systèmes de gouvernance inclusif peuvent être à imaginer.

Ce basculement ne paraît pas seulement essentiel pour favoriser l'ancrage territorial mais aussi pour rendre efficace ses actions. Ainsi à l'occasion d'un échange, le fondateur me narre l'anecdote suivante, en souhaitant qu'une situation similaire n'arrive pas à la réserve : « Dans une réunion à laquelle la réserve assistait Il y avait un technicien de l'ONF, très jeune et très compétent, qui a fait un exposé sur l'ours, puis on a discuté un peu et il ne comprenait pas pourquoi il n'avait pas été compris. Voilà un détail qui m'a frappé auquel je pense souvent. Comment quelqu'un de brillant n'avait pas compris pourquoi certains ne comprenaient pas ? Les deux groupes avaient leurs arguments, logiques, mais pas de dialogue, c'est dommage pour un technicien, il aurait dû trouver le pourquoi... »



A.4 Le SIVU, Un corps indivisible

Dans ce contexte où deux entités se dessinent, **des personnes ressources deviennent vecteur d'ancrage territorial.**

Le père fondateur de la réserve est Mr Hubert Mathieu, premier **président du SIVU** et l'incarnation de l'homme fédérateur. Régulièrement évoqué positivement dans les échanges (9 fois sur les 41 échanges) il est vivement présent dans les mémoires « on a suivi Mathieu » Act 30. Il est le protagoniste dans lequel chacun projette son analyse de la réserve, sa vocation, la taille qu'elle devait atteindre, la politique menée « Je pense que Hubert Mathieu regrette » Act 21, « je pense que Hubert Mathieu est fier de ce qu'est devenu la réserve » Act 35. Lors d'un échange mené avec lui il me confiera « j'ai eu de la chance d'être bien entouré, les maires me faisaient confiance et des gens du parc et du centre botanique m'ont beaucoup aidé, sans toutes ces personnes ça n'aurait pas été possible ». De cet héritage il reste l'image du « président ». Ce président, élu par le SIVU, porte du fait de sa fonction, mais aussi au regard de ses prédécesseurs, le rôle de fédérateur entre la réserve et le territoire. C'est par sa capacité de portage politique que la réserve peut se déployer comme se replier sur elle : « Je n'ai jamais eu de réponse aux mails que j'ai envoyé au président, depuis je ne demande plus rien » Act 14. Plus particulièrement, son statut d'élu local lui permet de faire lien entre le monde des citoyens et celui des techniciens de l'environnement. « Quand on se retrouve entre le territoire et la demande de l'état, les élus sont très importants. C'est pour ça que le président ne doit pas être un élu trop environnemental, il faut faire attention, il faut un élu qui fédère et non cristallise les tensions » Act 23. Le vote du président est donc essentiel. L'élection s'est déroulée au cours de l'enquête et a fortement imprégné les discours : « Je fais confiance au nouveau président pour motiver les troupes » Act 37.

Le conservateur a un rôle de gestionnaire courant de la réserve, la cristallise (pour certain) et équilibre les frictions par le compromis, la sensibilisation, la richesse des échanges et l'organisation d'une gestion concertée pour d'autres. Therville identifie dans sa thèse 3 profils de conservateur : les traditionnels, les spécialistes, et enfin les intégrateurs. Selon elle, les troisièmes sont plus récents et tendent à favoriser l'ancrage territorial par des discours et des attitudes plus intégratives que leurs prédécesseurs (C Therville, 2013, p141-166). Pour réaliser au mieux ce rôle, il peut s'appuyer sur des outils proposés par RNF tels que la plaquette d'échange avec les élus. Le conservateur est le deuxième interlocuteur référent pour les acteurs du territoire, 25 personnes des 41 échantillonées s'adressent à lui. Aujourd'hui, la perception du conservateur est l'idée d'un élément compétent plus que fédérateur « Depuis que le conservateur est arrivé dans la réserve, beaucoup de choses ont changé, il a apporté ce côté plus professionnalisation » Act 10. « La réserve est super bien gérée par le conservateur c'est indéniable » Act 30. Ainsi, au regard d'un bon ancrage territorial, assurer la compréhension entre l'équipe d'employés et les élus est une des missions qui reposent sur ses épaules, valoriser cette posture dans la représentation des acteurs partenaires peut être favorable à l'ancrage territorial.

Le garde est un des membres de l'équipe qui se distingue par une capacité à faire lien entre la réserve et les acteurs du territoire. C'est le contact favorisé avec la réserve (27 personnes sur 41 l'identifient comme contact). Il semble tenir cet atout de deux éléments : Son identité locale « Je le connais depuis tout petit » Act 28. « C'est un gars du coin et un mec ça passe beaucoup mieux avec les gens. » Act 23 et sa présence sur le terrain qui représente 70% de son activité. Il appelle les éleveurs lorsqu'il y a une bête blessée, informe les chasseurs quand il y a des chiens perdus, est au contact des spéléologues lors des études dans des gouffres. Plus généralement c'est celui que les acteurs « croisent » : « Damien on le croise, on discute » Act 21.

Ainsi, par le lien qu'il crée entre les acteurs locaux et la réserve, il est vecteur d'un bon ancrage territorial sans pour autant avoir le rôle de leader comme le président. Ici, sa dimension féderatrice vient de la nécessité d'être proche du terrain comme des acteurs qui le parcourt. « il m'informe de ce qu'il voit, et moi aussi je l'appelle, puis c'est un couteau-suisse, il sait tout faire » Act 36. Le rapport à l'espace commun, partagé comme vecteur d'ancrage de la réserve, se confirme donc.

Moins évoqué dans les entretiens le rôle de **l'animateur EEDD** est essentiel pour l'ancrage territorial sur le long terme. En étant directement aux contacts des enfants, il sensibilise la nouvelle génération, nouvelle génération qui diffusera aussi auprès de ses parents le message de la réserve, message alors indirectement retransmis aux élus par l'opinion publique « Moi mon enfant il dessinait un percnoptère un jour et c'est être en contact avec la réserve qui a permis ça, ça me plaît de participer à ça. » Act 14. Dans un autre domaine, et comme vu précédemment, **l'animateur N2000** a lui aussi un rôle fédérateur entre la réserve et les éleveurs, qui parfois ne souhaite s'adresser plus qu'à lui.

Les acteurs qui font lien entre les riverains et l'image de réserve et les enjeux environnementaux sont finalement ces mêmes employés et élus soutenant un rôle constant de médiateurs. En ce sens, le SIVU dans sa forme actuelle est vecteur d'un bon ancrage territorial.

La dualité interne au SIVU, employés/techniciens VS élus représentant des acteurs locaux, parfois énoncée dans le discours, est, a fortiori, plus complexe. Les rapports avec les membres du SIVU sont considérés non comme némésis de la population mais plus comme des indicateurs de leur appropriation de la réserve. Il se joue alors, dans les représentations des acteurs, un funambulisme entre les différents pôles du SIVU. Pour certains, l'équilibre est chancelant : « Il ne faut pas que les employés prennent le pas sur les élus car ces derniers se démobilisent » Act 30. Pour d'autre il est stable : « Il y a une dynamique et des liens attentifs entre élus et équipe » Act 6. Cette synergie des deux têtes entraînerait un meilleur ancrage territorial par une plus grande confiance en la réserve : « le technicien éclaire les élus, et les élus suivent leurs conseils » Act 38 ; « Le système d'élus gestionnaires est bien car il sensibilise les habitants qu'il représente et implique ainsi le local, en parallèle les techniciens mettent en œuvre le PG » Act 39.

B. Structuration et régionalisation

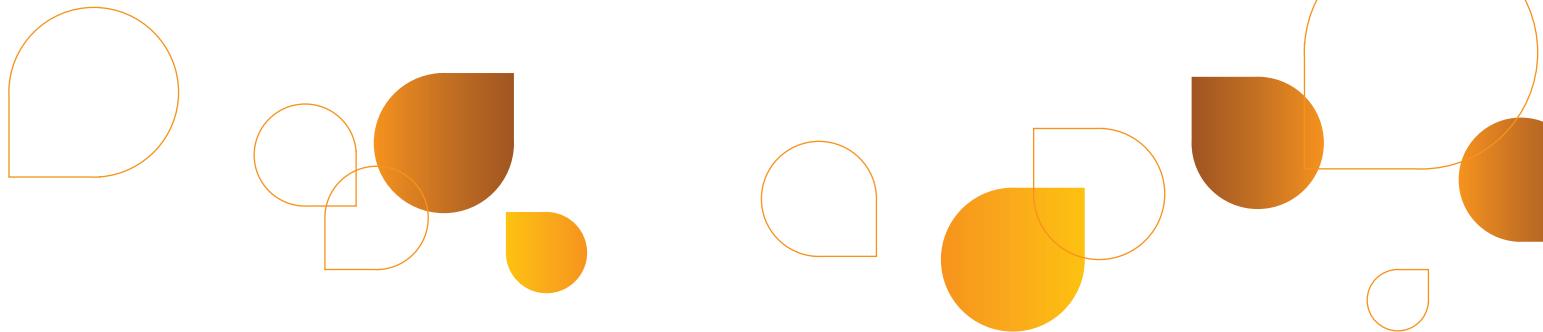
La réserve est passée en 2012 de RNV à RNR, cette régionalisation n'a pas été sans conséquences pour l'ancrage territorial. La région est une forte préoccupation. Sur l'ensemble des échanges, la « région » a été évoquée 61 fois.

Un des points positifs identifiés par les acteurs de cette régionalisation est l'augmentation de moyens financiers, aujourd'hui elle finance à près de 80% du budget de la réserve, impliquant une augmentation de moyens humains (un nouveau conservateur, puis un nouvel animateur EEDD en 2018), ainsi que de moyens matériels (maison de la réserve en 2016), soit une meilleure structuration. Ces changements ont été perçus positivement pour certains acteurs, particulièrement ceux de structures départementales ou régionales « la réserve était une coquille vide avant l'entrée de la région [...] son entrée dans la région l'a stabilisée » Act 12. « Quand c'est passé « régionale » là ça a pris de l'ampleur. Tout le territoire a été repéré avec les panneaux par exemple » Act 40. Cette perception positive impacte directement l'ancrage territorial positivement avec la passation d'acteurs aux profils territoriaux à fédérateurs.

Pour autant cette structuration n'est pas du goût de tous « La réserve c'est structurée, c'est devenu une grosse machine -On se le faisait à notre sauce » Act 34. De plus le SIVU est parfois considéré comme assujetti à la région. De ce fait, pour la question 3 « Connaissez-vous la structure gestionnaire de la RNR ? », si 28 personnes ont répondu le « SIVU », et 6 ne connaissaient pas, la région est apparue comme nouvelle gestionnaire : « On a du mal à se retrouver avec la région qui préside et le SIVU, les délégués et le conservateur. » Act 19 ; « Je connaissais le SIVU

mais je pensais que ça avait changé après la mise sous tutelle de la région » Act 8 ; « Au début c'était le SIVU puis ça s'est régionalisé » Act 22 ; . Le gestionnaire est alors perçu en évolution, le SIVU serait dépassé par la région. « Maintenant je pense Réserve Naturelle Régionale et pas SIVU qui est un peu archaïque » Act 40.

Cette perception est intimement liée à une anxiété de la perte du « local », la région Occitanie, bien qu'elle aussi une collectivité, revêt les habits noirs d'une administration déconnectée des enjeux locaux à l'image de l'Europe (citée 4 fois négativement en métaphore) : « Ce qui est important c'est que ça conserve un attachement local. Et le passage à la région peut parfois éloigner ou décaler les volontés du territoire et la réglementation qu'on peut avoir ensemble sur la région. [...] C'est la crainte générale des acteurs locaux ça, quelque chose qui est né du local avec une adaptation du local, peur que ça devienne une réglementation trop forte dictée par Toulouse avec un éloignement du territoire. Avec un axe qui est préservation du territoire, alors qu'au départ c'était plus une régulation de problèmes locaux, c'était surtout un espace de valorisation [...] Equilibre difficile à trouver entre une réglementation et la pérennité d'une activité. Il ne faut pas que les gens ne soient pas dépossédés, il faut que ceux qui l'ont créé se retrouvent dans l'objectif » Act 13. Cette perception peut alors se manifester de façon brutale dans le ressenti des acteurs : « Le fait que les dossiers aillent à la région c'est insupportable, ça s'éloigne du territoire. » Act 21. Ces crispations au regard de la région sont potentiellement dues à l'histoire de la réserve, connue de longue date par les acteurs partenaires avant sa régionalisation à l'époque de la RNV sans mise en tutelle. L'étude d'ancrage de la RNR de Tercis-les-Bains, qui s'est créée sous la tutelle régionale, entraîne chez les acteurs partenaires l'image d'une collectivité comme une opportunité (C. Lavaud, 2020).



L'équipe employée de la réserve est alors perçue tel un cheval de Troie du monde protocolaire, rigoureux, associé de façon confuse à de grandes instances politiques et scientifiques : « quand on confronte l'équipe, ils se réfugient derrière la région. » Act 21. Une peur plus ou moins lointaine en fonction des acteurs se dessine alors sur un possible accaparement du massif du Pibeste-Roulhet par la région, avec pour bras armé l'équipe de la réserve, fragilisant les instances locales représentées elles par les élus du SIVU : « La réserve est plus dirigée par les scientifiques/biologiques qui sont missionnés par la région que par le SIVU et les communes. [...] Ils prennent moins en compte les communes et plus un angle scientifique. Et les maires s'en plaignent de plus en plus. » Act 19. En effet l'étendue de cette perception chez les différents acteurs locaux entraîne un effritement de l'ancrage territorial. Cet affrontement ne se dessine que dans des formes rares du discours mais peut planer comme une ombre à l'AT de la réserve. « On a l'impression que la région est loin, ou les élus se sont éloignés de la région... je ne sais pas mais je sens une certaine distance. » Act 31. Au-delà d'une distanciation spatiale, une différenciation

des normes, et un changement de pouvoir, c'est la question de la réglementation qui se pose à nouveau : « Ce qui m'inquiète c'est que le règlement de la réserve soit fait par la région et pas par les élus. Ils donnent la gestion au SIVU et ils nous donnent le règlement, un règlement qui s'applique à toutes les réserves ». Act 30

Pour autant, le travail avec la région est directement issu d'une demande locale, la région ne souhaitant pas au départ intégrer la réserve à ses compétences. La région Midi-Pyrénées c'est ainsi chargée de la gestion des réserves 5 années après Languedoc-Roussillon (1er réservé classé régionale en 2006 pour la langue d'oc et 2011 pour Midi-Pyrénées. Ainsi, lors de la régionalisation, une enquête publique avait été menée par la région Midi-Pyrénées. L'enquête s'est déroulée dans les mairies à bureau ouvert, or la participation étant faible, elle repose essentiellement sur les entretiens des élus à la commission. L'enquête qui accompagne la demande de classement considère un avis favorable des élus locaux, selon certaines dispositions. (P Martin and all, 2011).

Regard des acteurs sur la régionalisation selon l'enquête publique	Regard des acteurs sur la région selon l'étude d'ancrage territorial.
<p>Inquiétude (p35) : Le besoin omniprésent du label « local » ; « La volonté unanime des élus à conserver la maîtrise de gestion du périmètre ».</p> <p>Exemple : « Qui va gérer la RNR ? Le règlement prévu par la région ne précise pas si le SIVU aura la priorité lors de la mise en concurrence » Citoyen d'Ouzous, Annexe 7.</p> <p>Attentes de la mise en région (p18-20) : « Mise en place d'un règlement collectif » ; « Maintien du Pastoralisme » ; « développement touristique » ; « Adhésion locale due à un sentiment d'appartenance territoriale » ; « l'impact économique probable du projet » ; Gestion « carrière et ours ».</p>	<p>« A mon avis oui, parce que c'était parti des élus, c'est parti du terrain, donc mieux ressentir, donc quand il y a eu la région il y eu beaucoup de méfiance et ils avaient peur que ça leur fuit entre les doigts. Ce qui n'a pas été le cas, c'est confirmé à ce qu'attendait les élus. » Act 25</p>

L'inquiétude de la dépossession d'un pouvoir local lors de la régionalisation et la volonté de développer la réserve par cette passation s'ancre donc dans l'histoire de la réserve. Une explication de cette distanciation entre les acteurs locaux et la régionalisation a été source de doutes et de méfiances car perçue comme intrusive à la gestion des communes « Pour moi le gestionnaire de la réserve c'est l'élu. Et l'élu il ne faut pas qu'il s'appuie que sur la réserve et les employés. » Act 30.

Le ressenti de distanciation de la réserve au tissu local par son caractère régional est un frein à l'ancrage territorial. Ainsi, clarifier le rôle de la région sur la réserve pourrait être intéressant à l'occasion d'animations ou sur des éléments de communication comme le site internet. Mais c'est notamment une meilleure mobilisation des élus du SIVU dans leur rôle, comme il est souhaité par le nouveau bureau syndical, qui permettra de mettre en avant son pouvoir décisionnel dans le cadre du contrat avec la région.

C. Une réserve qui fait lien

La réserve, un acteur médiateur

La réserve est un acteur de médiation à l'échelle locale, ainsi elle est invitée à participer à des réunions inter acteurs. Elle est notamment présente aux échanges entre la fédération d'escalade et la commune d'Agos-Vidalos quant à une potentielle convention, qui impliquerait directement la fréquentation des grimpeurs dans des zones de chasses qui leurs sont actuellement interdites les jours de battues.

Malgré un retour de lassitude du Comité Consultatif de gestion le regroupement du CCG et de ses potentiel 53 membres est aussi un lieu d'échange entre l'ensemble des groupes d'acteurs que j'ai pu rencontrer. Ainsi, redynamiser ce conseil démultiplierait la capacité de médiation de la réserve. Ce que le CCG apporte à la réserve, au-delà de son conseil, c'est un échange, un lieu de débat pour les acteurs du territoire.

La constitution du plan de gestion par l'intégration des acteurs partenaires sur leur sujet, comme il avait été réalisé pour le dernier et comme il est prévu pour le second, est un véritable outil de légitimation des choix de gestion tout en étant vecteur d'un fort ancrage. « J'apprécie la relation avec la réserve car on avait mis les choses à plat quand ils ont fait le PG et qu'ils nous ont consultés, donc pour l'instant on cohabite » Act 36. Son évaluation est attendue de la part des acteurs et un document de communication à leur destination serait pertinent. Un document similaire est aussi le bienvenu pour synthétiser le nouveau PG, soit une seconde édition de « l'essentiel du PG ».

La réserve, un acteur attractif

Sur l'ensemble des acteurs que j'ai rencontrés, seulement 3 souhaitaient une distanciation de leurs activités avec la réserve, la majorité, même parmi les contraints, souhaite un approfondissement de leur partenariat (cf : opportunités du tableau AFOM). Ainsi, les acteurs ont fait part d'une attente valorisante pour l'ancrage territorial : participer plus aux instances de décision de la réserve. Que ce soit en invités au CCG, par un droit de vote au CCG,

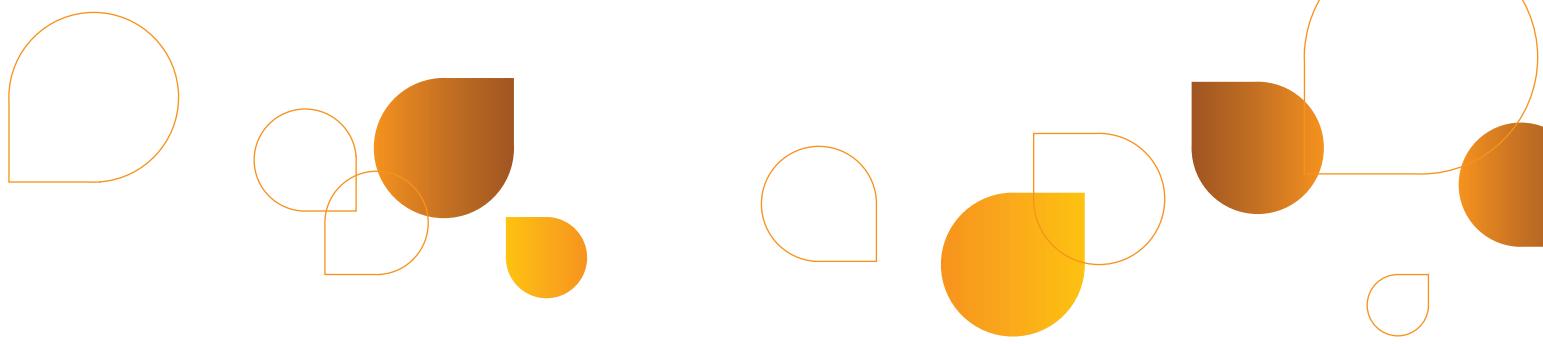
jusqu'à être membre du SIVU parfois, les acteurs veulent participer à la vie interne de la réserve.

Le système d'un mécénat local, qui peut poser des questions éthiques sur la protection de l'environnement et des conflits d'intérêts, n'en est pas moins l'indice d'un fort ancrage territorial. Trois entreprises locales participent par convention au développement de la réserve (Pyrénées charpente à Agos-Vidalos, AltiSport et Vignes &Fils à Argeles-Gazost). De plus, la réserve met un point d'honneur à choisir, dans la mesure du possible, des sous-traitants locaux, que ce soit pour la restauration, les bureaux d'études (AMIDEV), ou les artisans locaux. Ce système valorise les acteurs locaux partenaires, par des externalités positives, et favorise l'ancrage territorial de la réserve par une redistribution des richesses.

De façon plus directe, l'ensemble des conventions passées avec les autres acteurs territoriaux pour des prestations de la réserve ne cesse d'augmenter. Récemment, c'est le club de football de Lourdes qui a contacté la réserve pour demander des formations. La réserve travaille ainsi avec beaucoup d'acteurs : les offices du tourisme de St Pé de Bigorre et Argeles-Gazost, des BTS et licences pro, les écoles primaires des communes propriétaires, le camping du soleil du Pibeste, ou encore l'Hôtel chez Pierre à Agos-Vidalos, etc... Enfin elle offre des formations « environnement » à des corps de métiers (RTE, Gendarmerie, Accompagnateur de montagne).

La réserve, un acteur insécable

Le SIVU est, comme nous l'avons vu précédemment, un symbole fort de l'ancrage territorial de la réserve car il regroupe 18 élus de villages limitrophes à la réserve. La réserve est aussi pour eux un moyen d'échanger entre eux, ce qui ne va pas de soi entre deux « super » EPCI différentes (Pyrénées Vallées des Gaves et Lourdes-Tarbes). « On discute avec ceux de St Pé, on ne l'aurait peut-être pas fait sans la réserve » Act 34. Ce regroupement de communes est aussi une force pour la réserve car il y a un phénomène d'autocontrôle entre eux : « Si certains veulent quitter la réserve, il va y a avoir un « clash » si un maire s'en va et ça ne se fera pas » Act 34



«Harmonie du temps minéral et du temps végétal au Pibeste», concours photo «La réserve et moi», 2020

A. 3 Analyse Atouts, Faiblesse, Opportunité, Menaces

A. L'AFOM : un bilan des points à améliorer

L'analyse AFOM, aussi connue sous l'appellation de SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) est issue du monde de l'entreprise. Cet outil permet de tirer d'un diagnostic l'identification d'éléments à améliorer, conforter, ou simplement prendre en compte dans la stratégie entrepreneuriale. L'objectif même de l'outil dépasse donc le recensement pour proposer des améliorations.

Adaptée dans cette étude pour les réserves, il a été proposé dans le protocole de la soumettre directement aux enquêtés afin de recueillir leurs ressentis. Ce choix permet d'identifier dans la matrice les points forts et faibles propres à la réserve ou liés aux externalités du territoire.

Le schéma ci-contre est une proposition d'analyse de l'outil AFOM, inspirée du mémoire de Haitham Ghourabi « Planification Urbaine 2011 ». Afin de transparaître l'importance des éléments recensés par les acteurs celui-ci restitue les éléments par importance d'occurrence en abscisse, les potentialités d'amélioration en ordonnées, mais aussi la nature de ces éléments par couleur.

En diversité d'éléments, les atouts de la réserve sont en première place avec 9 éléments différents énoncés, suivis des faiblesses et des menaces avec 7 éléments chacun et enfin les opportunités avec 6 éléments. En diversité, les quatre dimensions de la matrice sont donc relativement égales. En quantité, on retrouve encore une fois les atouts majoritaires : pour un échantillon de 41 acteurs 110 occurrences concernent les atouts, 49 les faiblesses, 27 les opportunités, et 55 les menaces. **Les acteurs ont ainsi plus de facilité à énoncer des atouts de la réserve, indice positif de la représentation qu'ils ont de la structure.**

Certains éléments sont cités dans plusieurs dimensions, ainsi la présence d'un SIVU comme gestionnaire (numérotée « 5 » dans le schéma) est à la fois perçue comme un atout (car vecteur d'implication locale dans la gouvernance de la réserve) à la fois

comme une faiblesse (instabilité du portage politique et possibilité de conflit d'intérêts). La réglementation (numérotée 6) est aussi perçue à la fois comme un atout (5 occurrences car efficace et légère), et comme une faiblesse (2 occurrences car considérée comme insuffisante)

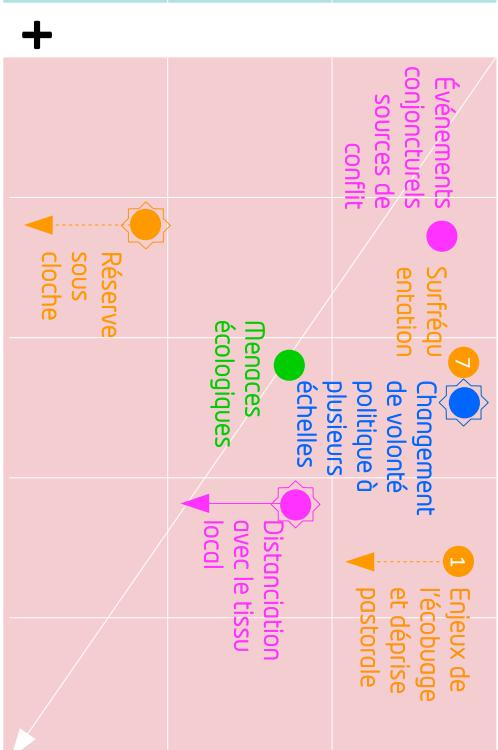
Quatre natures d'éléments ont été identifiés (physique, politique, usage et relationnel), ils ont été complétés par la catégorie « autres ». Les éléments physiques, représentés en vert, **sont fortement énoncés en atout de la réserve (41 fois)**, avec notamment la diversité faune/flore (16 occurrences), la qualité de site exceptionnel (11 occurrences), la grande taille de la réserve (6 fois), et la situation géographique de piémont (6 fois). Ces atouts sont aussi présents dans d'autres dimensions, la taille est citée 3 fois en faiblesse car elle ne permet pas de bien contrôler les entrées et offrirait trop d'accès. Or, par leur nature physique, ces éléments ne peuvent faire l'objet d'actions importantes pour l'ancrage territorial, et même si la menace écologique pèse sur les représentations (9 occurrences) il sera difficile de s'en extraire.

Les éléments de nature relationnelle sont quant à eux dotés d'une plus importante marge de potentialité d'amélioration et sur lesquelles il serait intéressant de concentrer les efforts pour un meilleur ancrage territorial : limiter la distanciation issue de la technicité écologiste de l'équipe employée (14 occurrences en faiblesses), notamment avec le tissu local (16 occurrences en menaces) et approfondir et réaliser de nouveaux partenariats (9 occurrences en opportunités).

Le schéma représente aussi les réponses de l'équipe employée par une « étoile » autour de l'élément. 7 éléments sur 27 sont partagés entre les acteurs et l'équipe employée. Hypothétiquement, **si les employés ont une représentation proche des acteurs, alors les éléments sont considérés intrinsèquement dans les pratiques de gestion et ont plus de chances d'être améliorés ou confortés.** Ainsi, il peut être pertinent que l'équipe soit sensibilisée à l'ensemble des représentations des acteurs.

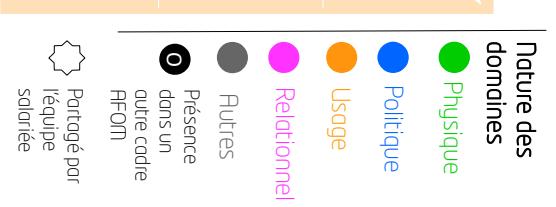
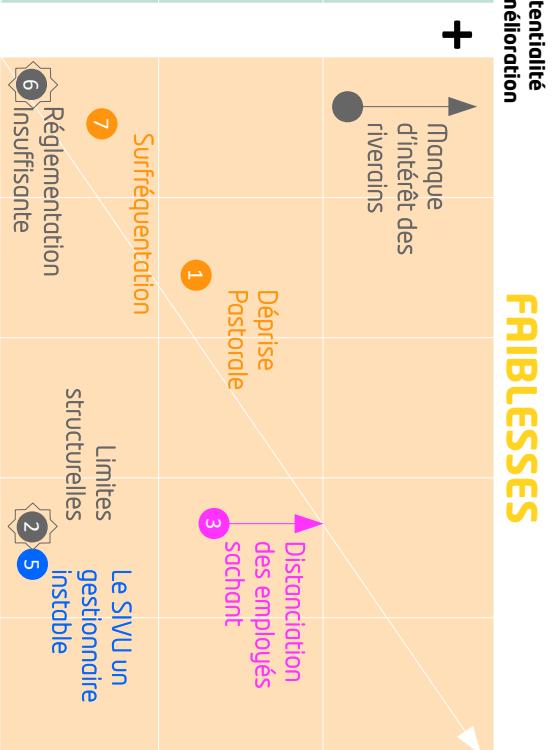
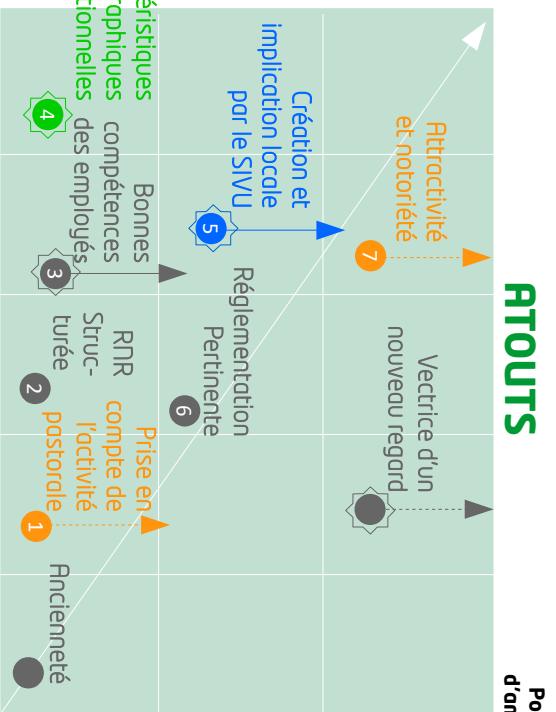
OPPORTUNITÉS

Potentialité d'amélioration



Importance par occurrence

Importance par occurrence



Nature des domaines

Physique

Politique

Autres

Présence dans un autre cadre

Porté par l'équipe salariée

Usage

Relationnel

Porté par l'équipe salariée

Présence dans un autre cadre

Porté par l'équipe salariée

Proposition direct d'amélioration dans le nouveau PG

Proposition indirect d'amélioration dans le PG

L'analyse AFOM est une occasion de saisir des éléments, ici de représentation, pour améliorer la stratégie de gestion en ce qui concerne l'ancrage territorial, mais plus globalement l'ensemble du futur plan de gestion, certains points sensibles constituant les faiblesses ou menaces pour la réserve peuvent être évoqués en précision :

La faiblesse la plus citée est la distanciation par la technicité écologiste de l'équipe employée, évoquée 14 fois sur 41 entretiens. Cette faiblesse regroupe plusieurs sous éléments : la réserve est perçue comme « Trop scientifique » (1 occurrence) ; « Trop dans l'idéologie écologiste » (1) ; elle ne prendrait pas suffisamment en compte les contraintes/enjeux des partenaires (2) ; elle ne trouverait pas d'équilibre entre « le maintien d'une technicité et l'accessibilité de leurs actions » (1) ; une distanciation se créerait entre « un projet local et une réglementation régionale » (2). Certains vont jusqu'à ressentir un « comportement parfois suffisant de l'équipe » (1) ; un manque de discussion de la réglementation (1) et une lourdeur administrative (3).

La menace la plus citée, qui fait écho à la faiblesse précédente, est la distanciation avec le tissu local évoqué 16 fois sur 41 entretiens. Cette menace regroupe plusieurs sous éléments : une potentielle défiance de la population (4 occurrences) ; une réglementation imposée par le haut (3) ; un isolement potentiel de la réserve (3) ; la difficulté à garder/mobiliser beaucoup d'acteurs différents (2) ; la sensation de devoir « rendre des comptes » à la région (2) ; perte du pouvoir fédérateur de la réserve (2). Le témoignage suivant illustre certain de ces sous éléments : «La réserve doit faire attention que la région ne change pas de politique de gestionnaire et n'enlève pas son rôle fédérateur essentiel » Act 23. Cette menace peut se combiner à d'autres, pouvant alors déstabiliser l'ancrage de la réserve et sa pérennité, tels que des éléments conjoncturels entraînant des conflits (présence du loup par exemple) ou une situation de « réserve sous cloche » qui inquiète les acteurs.

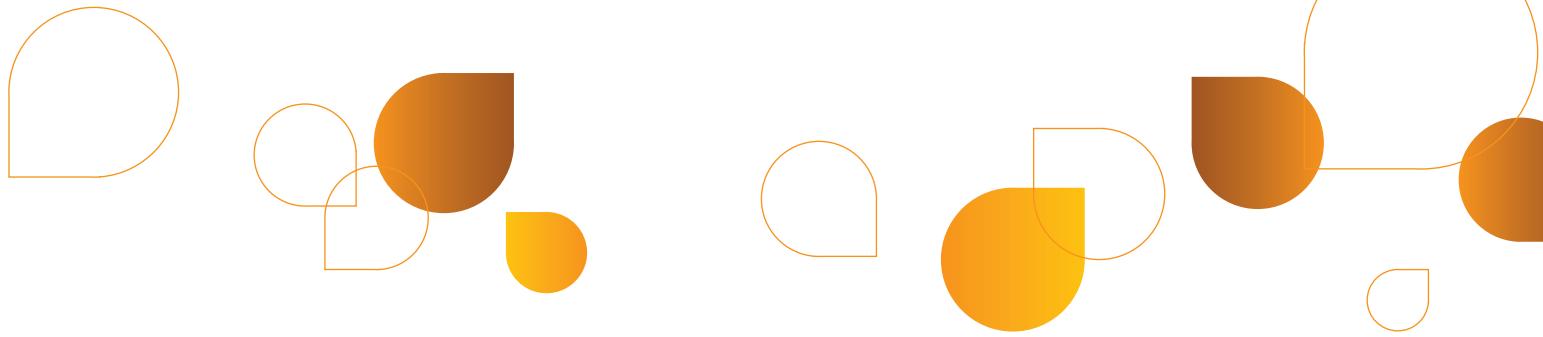
Pour faire face à ces faiblesses et menaces deux approches peuvent être adoptées :

- **Considérer ces faiblesses et menaces comme des peurs propres aux acteurs locaux et avoir des actions qui ont pour but**

de les rassurer en clarifiant notamment le rôle de la région dans le processus de décision et l'évolution potentielle de la réglementation. Ces informations peuvent être disséminées lors de réunions du CCG, sur le site internet ou durant les échanges informels.

- **Le second levier nécessite de ne pas considérer ces éléments comme seule vue de l'esprit des acteurs**, mais comme potentialité active, ainsi les actions menées doivent les désamorcer. Pour cela, valoriser et conforter les travaux et les décisions prises par les délégués du SIVU, le principe de délégué référent est alors un atout à mobiliser publiquement. **Enrichir les efforts d'inclusion et la communication pourrait aussi limiter cette distanciation.** Favoriser l'implication des acteurs dans des éléments de cogestion ou par leur mobilisation comme « connasseurs par l'usage » des territoires en ce qui concerne l'inclusion. Pour la communication, les outils peuvent être développés, le site est bien consulté et peut être enrichi, la Marie Blanque développée, les études mises à disposition. Ces pistes seront affinées dans la 4ème partie de l'étude.

La déprise pastorale systématiquement accompagnée de l'enjeu de l'écobuage et de la fermeture des paysages est particulièrement visible dans les faiblesses (4 occurrences) et menaces (10 occurrences) de la réserve ressentie par les acteurs partenaires. Ces éléments font directement écho aux résultats des indicateurs, selon lesquels le groupe des éleveurs est le groupe avec lequel la réserve a l'ancrage le plus fragile. Or, ce sont d'autres acteurs qui ont évoqué cette situation comme faiblesse et menace de la réserve, notamment les représentants de collectivités, qui en font ainsi un enjeu politique.



B. AFOM, un outil captant les signaux

L'outil AFOM permet aussi d'identifier des signaux faibles. **Les signaux faibles sont des indicateurs de l'ordre de l'intuition, partielle et fragmentaire, en opposition à des signaux fort connus** (Master GTDD, 2019). Ils peuvent être annonciateurs de changements comme des témoignages de dissonances. Identifier les signaux faibles permet d'anticiper les tendances

futures et d'orienter les directions et stratégies à suivre (ibid).

Pour identifier les signaux de l'ancrage territorial à travers l'outil AFOM, seules les dimensions prospectives futures ont été prises en compte (opportunités et menaces), les éléments connus et cités de l'équipe employée, ainsi que les éléments à fortes occurrences des acteurs, sont considérés comme forts, et ceux avec peu d'occurrence, ou encore peu perçus par l'équipe, faibles.

Signaux Forts	Signaux Faibles
<ul style="list-style-type: none"> Déploiement des politiques écologiques Besoins de nature de plus en plus fort pour le public Demandes de partenariats plus fortes, Sensibilité à des éléments conjoncturels vecteurs de conflits Menaces de la déprise pastorale Inquiétudes dans les variations de budget Carrière du Pibeste 	<ul style="list-style-type: none"> Effet réserve fort avec une diffusion des démarches et méthodes dans d'autres aires protégées. Potentialité de se saisir des questions pas-torales Rejet de la région Surfréquentation

Tenir compte des signaux faibles dans le nouveau plan de gestion peut ainsi prévenir de certains éléments. **Un travail soigné et attentif doit être fait sur les questions pastorales au risque d'une demande frontale de la part des acteurs, notamment des élus, sur une prise de position de la réserve sans que celle-ci soit préparée.**

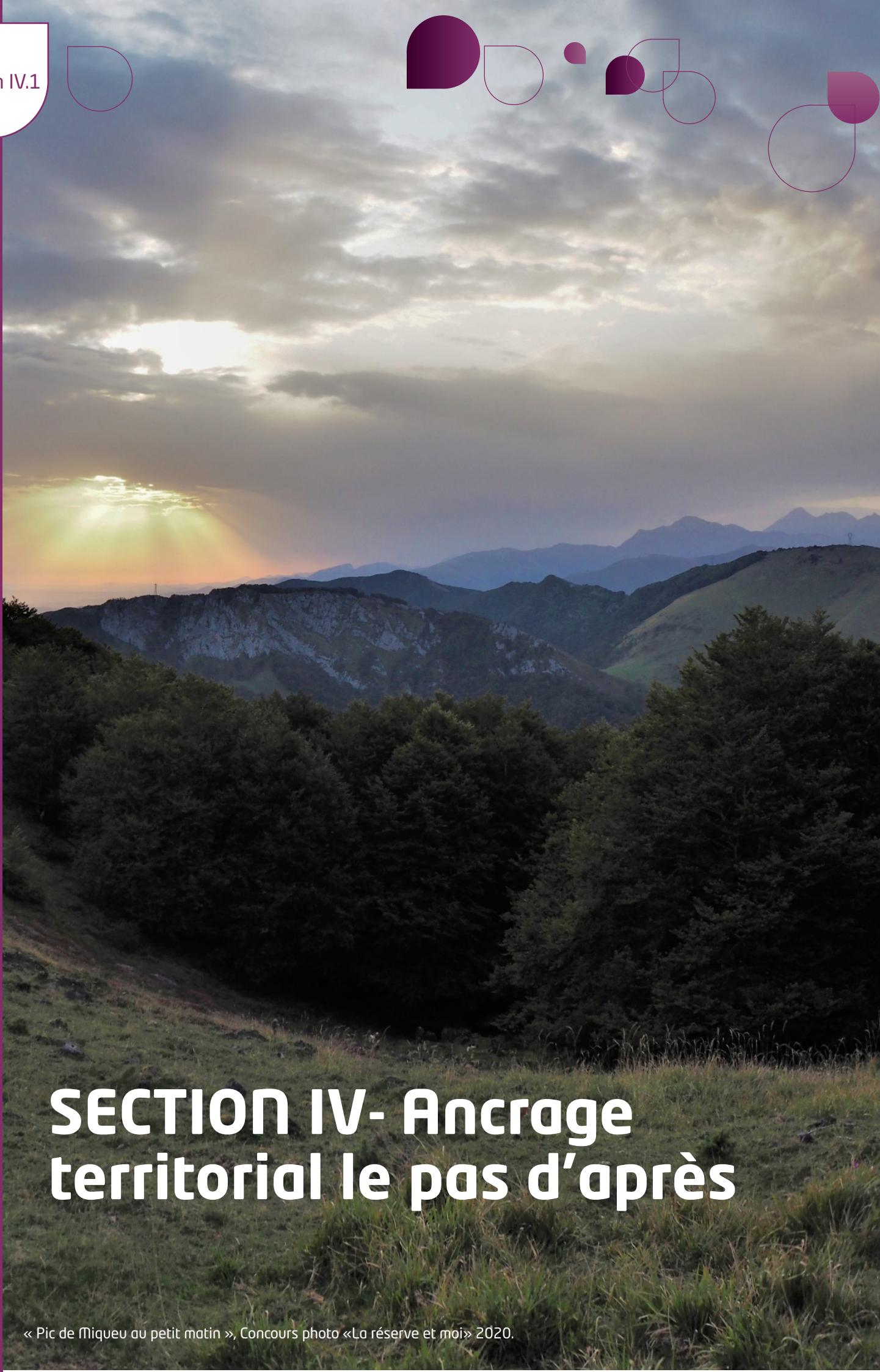
La place de la région est souvent source d'inquiétude de la part des acteurs, continuer à clarifier son rôle, sa marge de décision, et les éléments qu'elle implique localement semble être nécessaire. Or, cela ne semble pas suffisant et un changement de posture dans le discours sur la région de la part de la réserve et du conseil régional peut être une solution. Jusqu'à aujourd'hui la région est présentée comme un élément légitimant la réglementation, peut être que lui assurer d'autres rôles moins permisifs/restrictifs serait un atout à long terme.

La réserve a une forte capacité de diffusion de ses démarches, elle est reconnue des structures administratives, ces travaux permettent la rédaction de notes d'intention à des projets externes à la réserve, les formations qu'elle mène auprès de salariés d'autres structures

permettent de disséminer ces démarches. **Valoriser ce rôle de diffusion et le perfectionner démultiplierait son « effet réserve » et son impact sur différentes échelles territoriales.**

L'évocation de la surfréquentation, moins présente dans cette réserve que dans d'autres, telles que confluence Ariège Garonne, est commune à l'ensemble des réserves. Dans le cas de cette réserve, le Pibeste est depuis longtemps fortement fréquenté (il a été doté d'un téléphérique de 1935 à 1969), et la réserve n'est pas tenue responsable. Mais c'est le col d'Andorre qui est le plus évoqué, et l'exposition touristique que lui donne la réserve. Adopter une posture pour expliciter et donner des chiffres de fréquentation est attendu de la réserve.

Réaliser une veille de ces signaux consisterait en une écoute anticipative de perception de l'environnement. Cette veille pouvant être réalisée par des services civiques ou à l'occasion du renouvellement de l'étude d'ancrage, permettrait de réduire les incertitudes. (Master GTDD, 2019)



SECTION IV- Ancrage territorial le pas d'après

1. Comment franchir les nouveaux paliers d'attentes des acteurs ?

L'ancre territorial n'est pas fixe et évolue dans le temps, il a tendance à se renforcer avec une trajectoire des profils cognitifs plus fédérés, mais des éléments peuvent faciliter, conforter cette amélioration. La dernière partie de l'étude est donc destinée au regroupement des propositions d'améliorations esquissées en amont, puis travaillées avec l'équipe. Ces propositions pourront être librement remobilisées dans le futur plan de gestion.

L'étude d'ancre a permis d'identifier les indicateurs à cibler pour améliorer l'ancre, soient ceux qui ont une évaluation inférieure à la moyenne de 3 (symbolisés ci-dessous par la croix rouge), ou inférieure à 3,5 à conforter (symbolisés par une vague orange ci-dessous). Ces indicateurs seront pris en compte dans la formulation des propositions en tant qu'« indicateurs concernés ».

Ces indicateurs sont accompagnés des faiblesses et des menaces qui pèsent, selon les acteurs rencontrés, sur la réserve : limites

structurelles ; le SIVU, un gestionnaire instable ; surfréquentation ; manque d'implication et de connaissance des locaux ; événements conjoncturels sources de conflit ; distanciation avec le tissu local ; réserve «sous cloche» ; déprise pastorale, problème de l'écobuage ; changement de volonté politique ; menace environnementale.

Enfin, trois enjeux de l'ancre territorial de la réserve du massif du Pibeste-Aoulhet ont fait l'objet de pistes d'amélioration : le pastoralisme, le sentiment d'une distanciation avec le local et plus spécifiquement la dynamisation du CCG.

A ces enjeux accompagnés des indicateurs et du ressenti des faiblesses et menaces, des objectifs à long terme idéaux ont été formulés, ainsi que des actions concrètes pour les atteindre. Ces propositions sont issues d'une co-construction avec l'équipe par atelier (annexe atelier de proposition). Elles sont restituées et accompagnées de propositions complémentaires.

	Indicateurs de bonne connaissance >3.5	Indicateurs résultats mitigés [3 ;3.5]	Indicateurs < moyenne de 3
Connaissance (3.7/5)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestionnaire ✓ Espèces symboliques ✓ Accès à l'information <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquence de présence sur la RNR ✓ Intérêt des animations ✓ Pertinence de l'existence de la RNR ✓ Efficacité de la RNR ✓ Gestion de la RNR ✓ Compétence Gestionnaire ✓ Balance Intérêt/Contrainte 	<ul style="list-style-type: none"> ~ Actions menées ~ Réglementations ~ Documents édités <ul style="list-style-type: none"> ~ Image du gestionnaire ~ Apports territoriaux ~ Apports personnels ~ Evolution du ressenti 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Missions ✗ Périmètre de la réserve <ul style="list-style-type: none"> ✗ Connaissance des missions ✗ Connaissance des animations
Intérêt (3.8/5)			
Implication (3.1/5)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nature des liens ✓ Qualité de l'écoute ✓ Qualité rapports humains ✓ Evolution rapports humains 	<ul style="list-style-type: none"> ~ Importance des liens ~ Avis du CCG ~ Participation au CCG 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Participation aux événements ✗ Invitation aux événements ✗ Implication CCG ✗ Intervention CCG

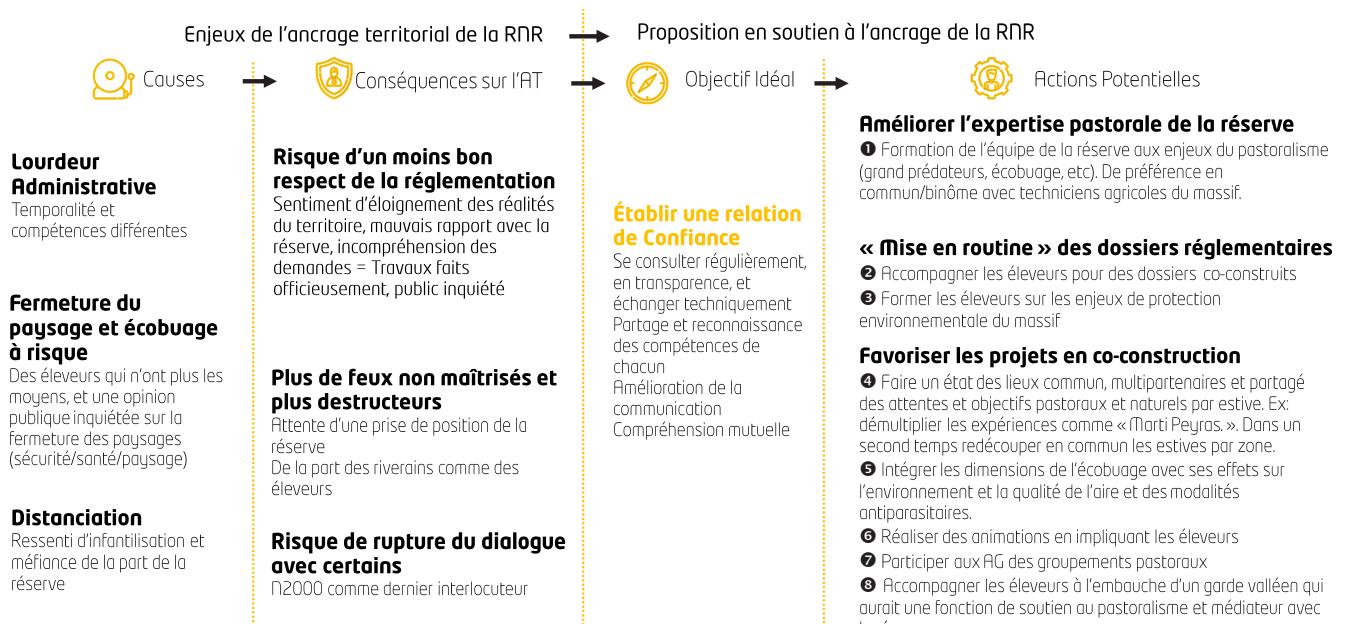
A. Pastoralisme et spécialisation de la réserve

L'ancrage territorial de la réserve peut s'affirmer si l'enjeu du pastoralisme est relevé. **Après avoir pris en compte le ressenti des acteurs rencontrés, établir une relation de confiance entre réserve et éleveurs est un objectif souhaité** par l'équipe d'employés de la réserve.

Pour s'approcher de cet objectif, au moins 8 actions peuvent potentiellement être mises en place dans le futur plan de gestion. Ces actions ne seront pertinentes et efficaces seulement si l'équipe de la réserve précise ses compétences en agronomie et aux enjeux du pastoralisme. Dans un second temps, elle pourra être en mesure de favoriser les projets en co-construction (travaux et études). Afin de parvenir à cette co-construction, il est possible de démultiplier les études multiparténaires sur des estives particulières, cette approche peut être étendue à l'ensemble des estives afin de déterminer les objectifs communs et divergents, de les zoner, et de les cogérer plus efficacement. Pour le cas des écoubages, la réserve peut se positionner dans la rédaction de son plan de gestion et potentiellement se mettre à disposition pour un soutien en expertise environnementale. En parallèle, une « mise en routine » des dossiers de travaux est à favoriser en mettant en avant les attentes fixes des travaux, et en proposant son expertise en environnement.

L'action 4 « faire un état des lieux commun des estives » pourrait être une action pivot dans les liens qui unissent acteurs du pastoralisme et réserve. Un travail sur l'estive « Marti Peyras », le Groupement pastoral a mobilisé le CRPGE, N2000, le CBN et la réserve, le but était de différencier des zones à enjeux. Les enjeux pastoraux sont ainsi mis en relation avec la végétation de ces espaces. Des MAE au service d'écobuage ont pu être débloqués et les éleveurs ont pu être subventionnés pour faire l'écobuage dans de meilleures conditions. Une connaissance précise sur le plan environnemental de cette estive a pu se réaliser et être dans le choix et le mode de gestion.

Penser cette démarche pour l'ensemble des estives de la réserve permettrait d'identifier les objectifs communs et divergents par estive, et de zoner en fonction d'une stratégie de développement commun ces espaces (zones de reposoir, zones sensibles, zones à capacité fourragère, etc). Ce travail est envisageable seulement si en amont l'équipe technique de la réserve est montée en compétence dans certain domaine agricole (grand prédateur et feu pastoraux). Il sera un facilitant lors de la demande de travaux et la gestion des écoubages.



B. Acteurs locaux et constellations d'actions confort

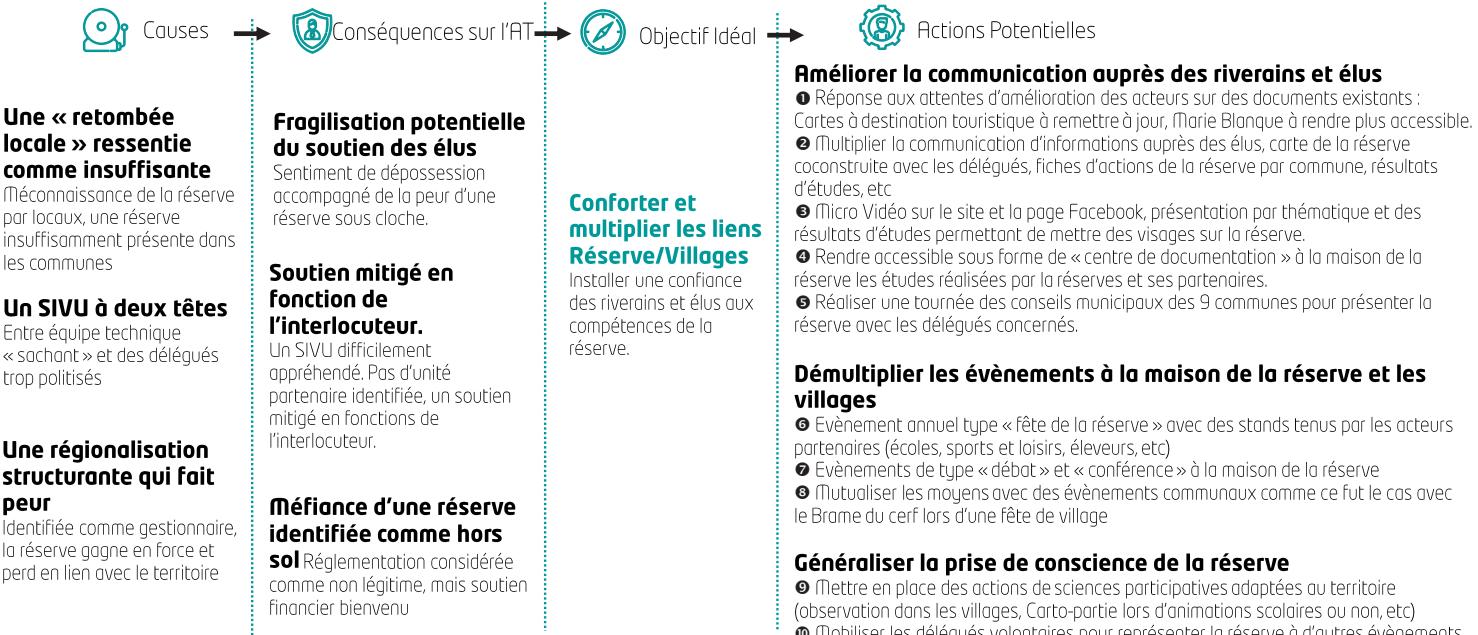
L'ancre territorial de la réserve repose sur les acteurs locaux, qui ont pour points communs d'être riverains et d'être représentés par des élus communaux. **Après avoir pris en compte le ressenti des acteurs rencontrés, conforter et multiplier les liens villages/réserve est un objectif souhaité par l'équipe d'employés de la réserve.**

Pour s'approcher de cet objectif, au moins 10 actions peuvent potentiellement être mises en place dans le futur plan de gestion. Ces actions répondent à la fois aux attentes des acteurs, mieux capturer les riverains par la communication et éveiller leur curiosité, à la fois à la majorité des dimensions connaissance/intérêt/implication des indicateurs les plus faibles. Deux grands types d'actions confort ont été identifiés : la communication et les événements. Ces actions transversales viendront enrichir la dernière grande action : généraliser la prise de conscience de la réserve. Les actions sont accessibles au grand public mais s'adressent et sont pensées avant tout pour les riverains. Quelques-unes sont en revanche directement à destination des maires et élus de la réserve.

L'action potentielle « Micro-vidéos » peut être mobilisée pour un ensemble de thématiques. Ces micro-vidéos pourraient être introduites dans une première dimension comme restitution des stages sous forme de « thèse en 180 secondes » sur un format commun et rapide à réaliser, comme le logiciel Prezi. Dans une seconde dimension, l'équipe de la réserve pourrait s'en saisir pour mettre des visages sur leurs actions en les détaillant face-caméra, ou par des vidéos d'actions sur le terrain. Une troisième dimension pourrait être la réalisation de « tutos » sensibilisant à l'environnement, ce travail a déjà été réalisé par l'ONF en période de confinement de la COVID-19 et s'est poursuivi par la suite. Cette approche pourrait être réadaptée aux particularités de la réserve. Enfin, ces vidéos pourraient être l'occasion de faire des portraits d'acteurs (spéléologues, randonneurs, etc).

Ces vidéos pourraient être accessibles ponctuellement sur la page Facebook de la réserve et en libre accès sur le site de la réserve, et pourquoi pas hébergées sur une « chaîne YouTube » de la réserve. Une alternative peut être pensée sous forme de photos.

Enjeux de l'ancre territorial de la RNR → Proposition en soutien à l'ancre territorial de la RNR



C. Comité consultatif de gestion, année expérimentale

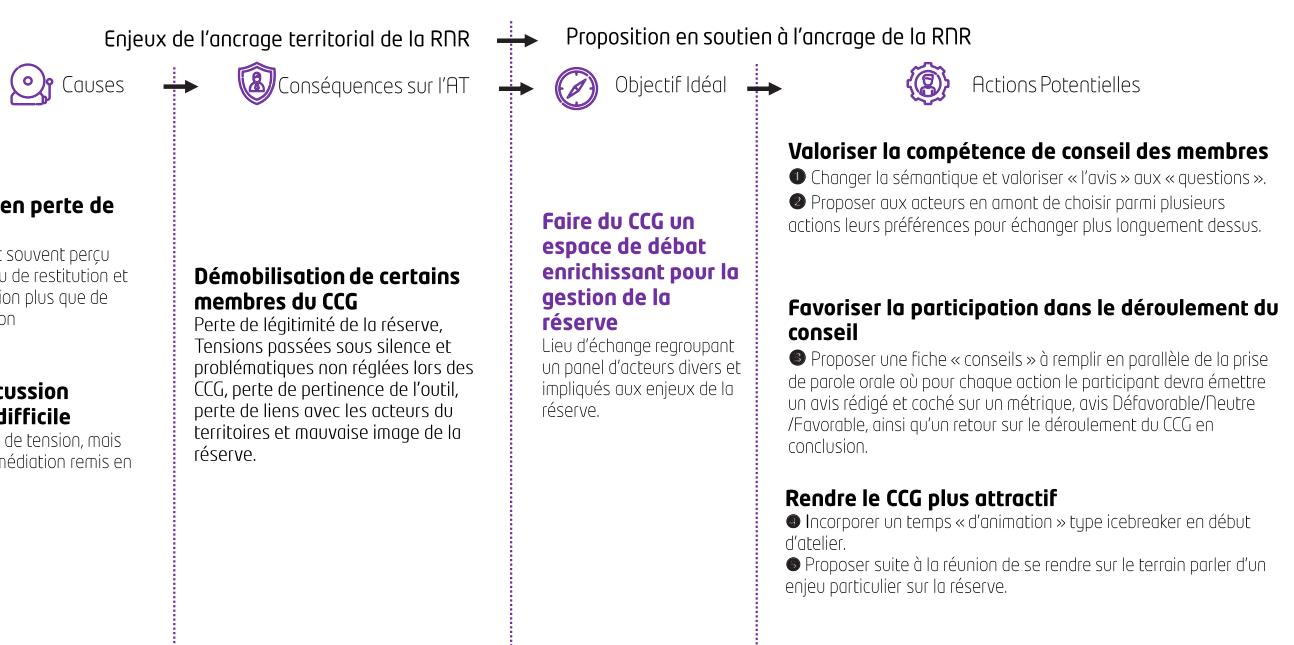
Travailler sur une amélioration du CCG est une dimension plus minime au regard des deux autres grandes actions vues précédemment. Pour autant, **le CCG est transversal à l'ensemble des acteurs et des enjeux de la réserve, c'est l'espace où se réunissent les partenaires et usagers pour échanger sur la réserve, cet évènement suivi dans le temps est la matérialisation de la qualité d'ancre de la réserve.** La participation à ce CCG d'une grande diversité d'acteurs illustre la qualité de l'ancre, mais les échanges avec les acteurs tendent à montrer les limites du CCG. Il serait donc opportun pour l'état d'ancre d'optimiser cette rencontre.

Pour s'approcher de cet objectif, au moins 5 actions peuvent potentiellement être mises en place dans le futur plan de gestion. Trois de ces actions seront expérimentées cette année à l'occasion de la restitution des résultats d'ancre et d'évaluation du plan de gestion qui ont modifié l'organisation de ces CCG. Ainsi, un soin sera attaché à la sémantique avec la valorisation de la mise en avis qui sera soutenue par une augmentation de temps de débat après chaque présentation, ainsi que par une fiche individuelle à remplir, et enfin une sortie de terrain est proposée l'après-midi à la falaise de Thou.

L'action 3 « fiche à remplir », modèle en annexe, permet de réunir l'ensemble des avis sans passer par une prise de parole orale qui peut être complexe lors de regroupement de types d'acteurs aux différents codes, certains maîtrisant des codes plus valorisés que d'autres, ou simplement par leur posture de sachant. L'anonymisation des fiches participe à l'équilibre des paroles et la limitation des biais. Ces fiches sont en supplément de la prise de parole traditionnelle, qui est encouragée.

La fiche permet, pour chaque action menée par la réserve, d'émettre en premier lieu un commentaire argumenté, soit « l'avis » tant recherché par action offrant une approche qualitative à l'équipe de la réserve. Dans un second temps, d'adjectiver cet avis, ce qui permettra une analyse quantitative par la suite. Les résultats de ces fiches seront traités post CCG et pourront être diffusés avec le compte rendu de l'événement. Une grille d'analyse est aussi proposée en annexe afin de traiter efficacement les avis des participants.

L'outil pouvait être aussi numérique, ou par « Q(uick) R(esponse) Code », mais dans une dynamique « lowtech », simplifiant et limitant l'usage de la technologie, il a été choisi pour l'année d'expérimentation de fonctionner sur du papier.



D. Postures transversales

Ces actions proposées ne sont pertinentes qu'au regard des objectifs qu'elles servent et des démarches qu'elles adoptent. Ces démarches sont des postures que le SIVU peut adopter ou non en fonction des choix de gestion. L'étude d'ancrage territorial offre des indices sur des postures pouvant améliorer cet état de façon transversale aux différents enjeux. Ainsi, le levier intérêt devrait influencer la connaissance de la réserve et l'implication des acteurs partenaires.

Pour favoriser l'intérêt des acteurs, **il serait souhaitable de chercher au maximum un système où les intérêts sont structurels pour contrebalancer des contraintes ponctuelles.** Il n'est pas nécessaire de travailler en différenciant par intérêt «personnel»/»individuel» d'acteur : les animations, le partage d'informations patrimoniales peuvent être des vecteurs efficaces d'intérêt, vecteurs de motivation intrinsèques comme extrinsèques, notamment pour les acteurs locaux « la réserve nous apprend à changer de regard sur notre territoire, elle nous le rend plus riche et intéressant » Act 37.

L'implication est une dimension complexe dans le cas de la réserve du massif du Pibeste-Rouillet, une démarche de concertation viendrait en doublon du CCG et les 18 délégués syndicaux du SIVU issus de petites communes offrent une bonne qualité de participation citoyenne. **La posture d'une gouvernance participative peut tout de même être imaginée dans un futur proche à petite échelle.** Un projet citoyen peut ainsi être imaginé, le SIVU confie une petite enveloppe à un groupe de riverains tiré au sort et volontaires pour monter un projet favorisant la protection de l'environnement, la réserve veillerait à son bon déroulement. Ce type de projet Bottom-up, qui part du socle, des riverains ou usagers, serait un atout d'ancrage.

La recherche de l'Akzeptanz des acteurs, et donc d'un meilleur ancrage, entraîne une posture particulière. Les attentes des acteurs sont proches des missions d'un PNR ou d'un pays (moins de réglementaire, plus de retombées territoriales). Les parcs régionaux ont pour premier atout d'être moins contraignants et de valoriser une participation locale par la logique de mise en cohérence des moyens pour le développe-

ment du territoire. Ils lient ainsi à la définition d'environnement les activités humaines (terroir). A ce titre, ils bénéficient d'une meilleure acceptation. La réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Rouillet est un outil intermédiaire car plus exigeante que les PNR et moins que les parcs nationaux. Le parc présent à sa frontière influence les représentations de la réserve, favorisant par comparaison l'acceptance des acteurs. La réserve possède donc une image intermédiaire. Cet état est mobilisé positivement en contribuant au développement de projet cohérent avec l'environnement dans les communes limitrophes en échange d'une zone strictement protégée au cœur de la réserve. Cette démarche, en cours (appui au village fleuri dont la participation vaut caution), gagnerait à être perfectionnée. La réserve peut s'inspirer du parc national de Muritz qui missionne une équipe, ici sous forme ponctuelle ou par l'intermédiaire d'un délégué pour aller au contact des acteurs locaux régulièrement. La réserve contribuerait à son acceptation par une assimilation des missions d'un PNR sans être détournée de sa mission première de protection de l'environnement. « Ainsi, la direction ne dévie pas de ses objectifs généraux – l'intangibilité des espaces protégés – mais admet le compromis au niveau des réalisations concrètes en aval de la planification et soutient les politiques locales autour du périmètre du parc. » (Depraz 2011). **Or, si la recherche de compromis est favorable à l'acceptance et à l'ancrage, elle se doit d'amener les acteurs à partager les valeurs de la réserve, et non d'entrainer une transformation si profonde que la réserve serait en décalage avec sa mission de protection de l'environnement.** Le piège à éviter est une dénaturation par une « mercantilisation de la ressource environnementale », directe ou indirecte (ibid).

Le travail sur l'ancrage permet de favoriser des compromis, mais il faut prendre garde à ne pas rentrer dans une démarche systématique. Les attentes des acteurs ne sont pas toujours soutenables à réaliser au regard de la mission de protection de l'environnement qu'elle porte. Ainsi, dans le cas des chasseurs, acteurs singuliers du territoire local, le consensus n'est pas toujours l'outil adéquat, car contraire aux missions de la réserve. L'étude a permis de clarifier des crispations du monde cynégétique quant à la réglementation, au conflit d'usages dû à la fréquentation de randonneurs et à un ressenti de mise à distance entre la réserve et les chasseurs. Les deux premières crispations sont difficilement négociables dans une démarche de réserve, il est important que le SIVU ait conscience de ces crispations, mais les résoudre par des actions n'est pas directement envisageable. La réserve peut tout de même adopter une posture pouvant limiter la troisième crispation, la distanciation. **Cette posture pourrait être, au delà du respect, une posture de tolérance dite active.** Tolérer le monde cynégétique ne relève pas du choix de la réserve, mais de fait, ils sont présents et soutenus notamment pour leur rôle singulier dans le territoire du massif du Pibeste-Aoulhet. Si la tolérance est donc imposée, elle peut être passive, et donc subir les tensions et les évènements ponctuels comme les procès-verbaux, ou active. La tolérance active est une notion américaine, encore peu saisie dans le domaine des sciences sociales, mais mobilisée dans le domaine militant. Médiapart diffuse ainsi un texte de l'un de ses blogs. Il précise la posture qui nécessite de « percevoir que ce n'est pas le déni des problèmes ni la communion émotionnelle qui apaisera les tensions. Des conflits idéologiques enfouis resurgiront tôt ou tard [...] Ne pas respecter les opinions, mais les discuter » (Médiapart 2011). Ainsi, l'enjeu est de respecter l'autre dans sa dignité d'être humain mais pas nécessairement ces opinions. Cette posture est donc intimement liée au dialogue entre les individus. La posture nécessite une ouverture à l'échange, sous forme de débat potentiellement. Cette posture peut amener à identifier des acteurs cynégétiques ressources afin d'avoir des contacts plus directs avec les chasseurs locaux et être à l'écoute des propositions potentiellement soumises à la réserve par les acteurs cynégétiques. La pré-

sence des chasseurs au SIVU et au CCG est un aout pour adopter cette posture.

Enfin, la posture qui est apparue essentielle pour conforter l'ancrage territorial de la réserve est celle de partage d'un espace commun, aimé, approprié : le massif. Le lien au massif est un lien d'ancrage, mais aussi d'enracinement. C'est-à-dire que le massif est la relation d'interdépendance par excellence entre les acteurs partenaires et la réserve et celle-ci. C'est le théâtre des conflits d'usages, de la production de connaissances, des enjeux de protection, de la ressource fourragère, il n'y a pas de spectateurs, seulement des acteurs qui partagent les mêmes planches. Prendre soin du décor est dans l'intérêt de tous et est peut-être le seul objectif commun. La réserve a adopté cette posture dans son dernier plan de gestion avec des opérations directes AD21 « intégrer la réserve aux stratégies territoriales », AD28 « Favoriser les projets communaux sur patrimoine local » et AD21 « intégrer la réserve aux stratégies territoriales ». Transversales, l'étude même de l'ancrage territorial en est aussi un exemple. Accentuer cette démarche dans les grands choix de gestion, mais aussi les orientations d'animations, ne pourrait être que bénéfique pour son état d'ancrage.

Un exemple d'animation mobilisant l'espace comme lien avec la réserve est un jeux de carte (Carto partie). Des évènements pourraient être organisés sur le périmètre en réserve de chaque commune. Sur un quadrillage sur fond de carte préétablie, des binômes auraient une plante (présentée en amont par l'animateur) à identifier en ponctuel à annoter sur le quadrillage. Dans un second temps, chaque binôme intègre chez lui, ou sur leur smartphone, accompagné de l'animateur, les informations sur des logiciels de cartographie participative tel que OpenStreetMap. Cette action peut fonctionner avec des élèves de collège ou lycée, mais aussi en animation.

L'ensemble de ces postures peut être saisi ou conforté par la réserve dans un avenir proche, par le nouveau plan de gestion, ou lointain. **L'enjeu est alors pour les gestionnaires d'identifier les postures favorables à l'ancrage sans dénaturer la mission première d'une réserve : protéger l'environnement,** le risque d'instrumentalisation est toujours présent.

2. Proposition et confortation au Plan de Gestion

A. Outils complémentaires afin de poursuivre l'étude

L'étude d'ancrage territorial est pensée pour être renouvelée tous les 10 ans selon le protocole RNF, dans ce cas, à la fin du prochain plan de gestion. Elle a donc vocation à être reconduite, elle pourra s'appuyer sur la méthode employée dans le cadre de cette étude (remobiliser les indicateurs par exemple) tout en complétant avec d'autres types d'acteurs à ce jour non interrogés (carrières du Pibeste). **D'autres outils pourront être mobilisés lors de l'étude ou au cours du plan de gestion pour favoriser l'étude de l'ancrage :**

- Une animation afin de récolter sur le public cible des animations leur appropriation de la réserve, c'est aussi l'occasion de toucher un public plus divers. Ce travail était prévu mais n'a pu être réalisé du au contexte de confinement (lié à la COVID 19).
- Les 6 livres d'or reposant dans les cabanes et refuges de la réserve pourraient être mobilisés systématiquement pour récolter des représentations dans le temps.
- Un questionnaire réalisé par les volontaires aux services civiques permettrait d'entrer en contact avec les personnes de passage sur la réserve et de récolter des données plus précises sur les usagers. La réserve s'attache chaque année à réaliser, par le biais des volontaires aux services civiques qui arpencent quotidiennement la réserve, un questionnaire à destination des usagers. **L'objectif de ce questionnaire est d'affiner par des données complémentaires, correspondant aux indicateurs connaissances et intérêts, les usages de la réserve.** Il s'agit de questions brèves, factuelles, pouvant être réalisées à grande échelle, une proposition de grille de questionnaire est disponible en annexe.

- **Les micros-trottoirs réalisés dans les villages limitrophes de la réserve permettraient d'avoir un panel plus représentatif des riverains,** efficaces jusqu'à 5 questions, l'expérience serait là aussi qualitative. La proposition de représenter approximativement le périmètre de la réserve peut être réitérée, accompagnée de quelques questions semi-directives. Une proposition trame de micro-trottoir est disponible en annexe.

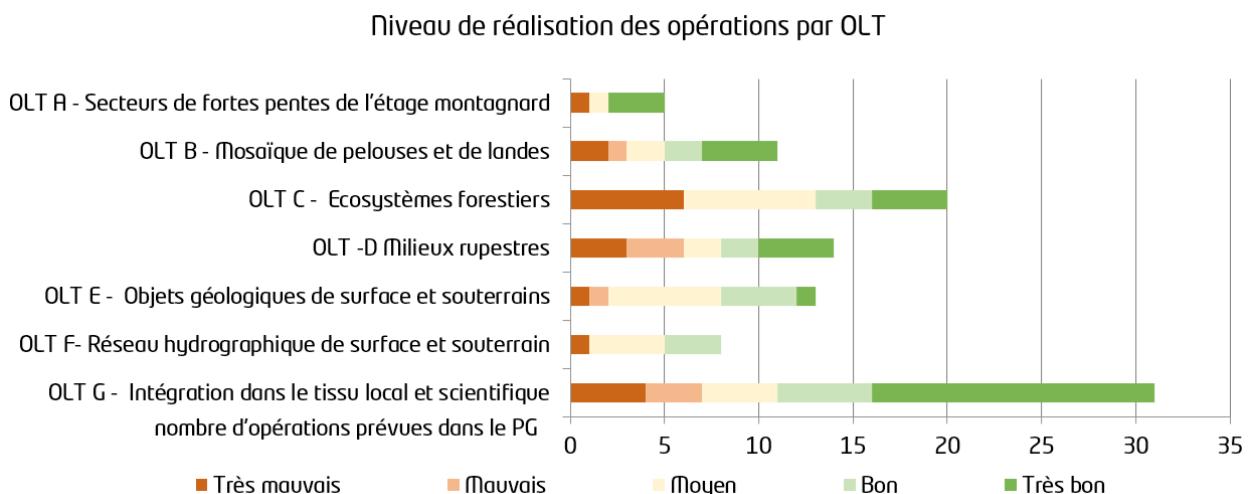
- Les signaux faibles introduits par le tableau AFOM peuvent être sujets à une veille. Capter les signaux faibles c'est avoir une attention particulière au discours des acteurs pour saisir les indices de futurs changements encore méconnus. Les délégués du SIVU, lors de leurs échanges avec d'autres acteurs du territoire, officiels comme officieux, pourraient porter une attention particulière à l'intuition des acteurs sur l'évolution du territoire du Massif du Pibeste-Aoulhet. C'est-à-dire capter dans les discours les idées sous-jacentes, les non-dits, de menaces ou de changements présents et futurs. Pour cela, ils pourront par exemple se munir du « Kit de captation des signaux faibles » réalisé par le master GTTD à destination du département de Gironde, mais dont l'outil est libre de droit, disponible en annexe.

Utiliser ces outils exprime la nécessité d'adapter le matériel au terrain d'étude, ici la RNR du massif du Pibeste Aoulhet.

B. Adaptation au plan de Gestion dans son évaluation et son évolution

L' « OLT G « Intégrer la réserve dans le tissu local et le réseau scientifique afin de pérenniser son action conservatoire sur le long terme » est la dimension du plan de gestion la plus intimement liée aux résultats de l'ancrage. La qualité géné-

rale de l'ancrage général (3,58/5) peut s'expliquer par le nombre d'opérations prévues dans le plan de gestion 2016-2020 et l'effort dans la réalisation des opérations de cet OLT G :



Source : Rapport évaluation plan de gestion 2016-2020, T Pieters, 2020

L'étude d'ancrage a été menée en parallèle de l'évaluation du plan de gestion de la réserve. Ainsi, les résultats de cette évaluation croisent, confortent, et nuancent ceux de l'étude.

L'OLTG et l'ancrage sont très similaires dans leur construction comme l'illustrent les paramètres avec la dimension connaissance commune, le paramètre « acceptation » étant l'élément déterminant d'un bon ancrage, « l'insertion » essentielle au développement de l'ancrage de nouveaux acteurs partenaires et enfin le « Res-

pect de la réglementation » et la « pérennité » comme effets d'un bon ancrage. Une refonte de l'OLTG « Intégrer la réserve dans le tissu local et le réseau scientifique afin de pérenniser son action conservation sur le territoire à long terme » peut alors être imaginée en OLTG « Favoriser l'Ancre territorial de la réserve ».

Résultats de l'évaluation de l'OLT G	Résultats de l'étude d'ancrage	Proposition d'amélioration/confortation pour le nouveau PG au regard de l'AT	
		Actions	Code
L'évolution interannuelle du respect des réglementations est bonne, bien que des journées ne soient pas dédiées.	3 journées interservices appréciées des partenaires concernés (OFB et ONF). Réglementation des usages de loisirs est acceptée à l'exception des chiens en divagation et des pistes pour véhicules motorisés.	Journée interservices à maintenir	P001
Les actions de développement durable menées par les acteurs du territoire sont évaluées moyen car il n'y a pas eu de suivi dédié. Une définition d'action écoresponsable définie par un cahier des charges est envisageable.	Favoriser cette démarche, notamment auprès des communes qui souhaitent développer leur activité, serait valorisant si la réserve les accompagne dans leurs démarches.	Changer le mode d'action en systématisant un accompagnement	AD11
Le niveau de connaissance et d'acceptation de l'existence de la RNR, ses limites, sa réglementation, ses principaux enjeux, les actions menées par les gestionnaires, les documents de communication édités est bon.	Pour cette évaluation, les données sont directement issues de 9 indicateurs de l'étude d'ancrage. L'accessibilité des informations sur la réserve et le nombre d'interlocuteurs connus de la réserve sont les points forts ; les points faibles sont la définition du périmètre et la connaissance des missions générales de la réserve.	Adapter les métriques en les liant directement avec les résultats de l'étude d'ancrage qui sera renouvelée à la fin du prochain PG.	SE30
L'évolution de la perception de la RNR (usagers, acteurs) est bonne	Idem. Or, les usagers de passages ont été complexes à prendre en compte car pas nécessairement partenaires	Etude d'ancrage confortée par des micros-trottoirs et questionnaires des services civiques.	SE30
La participation aux animations locales est bonne car il y a de nombreux participants mais il y a une difficulté à évaluer en qualité	Les animations sont connues, notamment celle à thématiques particulières avec la nuit de la chouette en 1ère position ainsi que les animations scolaires, mais les acteurs rencontrés n'en sont pas les cibles et participent peu.	L'ancrage ne perçoit pas l'acceptation par le travail d'animation mais par la balance ressentie avantages/inconvénients de la RNR.	SE30. AD12. AD13

Conclusion

L'ancrage territorial de la réserve est en bonne santé. Seuls 7 indicateurs sur 35 sont inférieurs à la note de 3/5, et la moyenne de l'ensemble des indicateurs est de 3,58/5. Les éléments fort de l'ancrage sont l'appropriation spatiale du massif par les acteurs, la volonté de partenariat, et son gestionnaire (SIVU) composé d'élus locaux à l'origine du projet et d'une équipe technique compétente.

L'espace « réserve » est perçu par les acteurs comme un massif naturel riche en biodiversité, pour autant le périmètre de la réserve est souvent méconnu à l'exception du SUD.

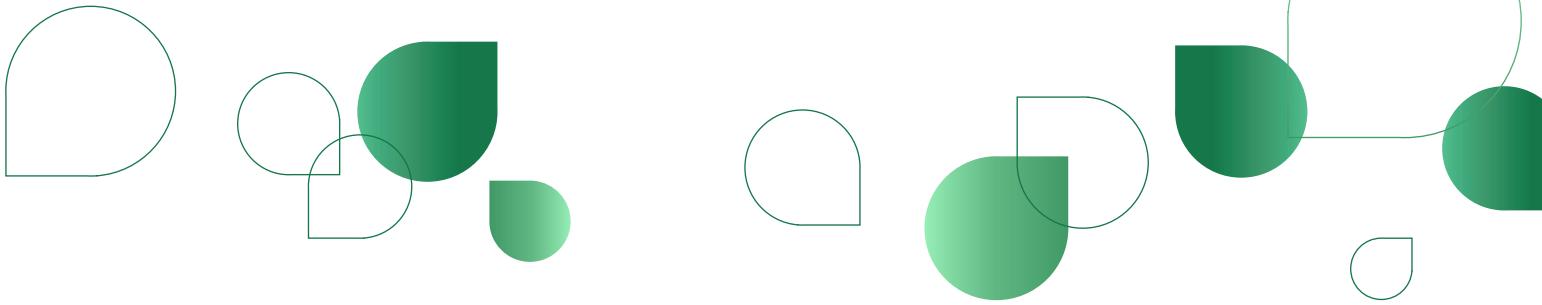
Le gestionnaire SIVU est souvent représenté comme une pièce à double face, la première, la plus visible est constituée par l'équipe employée, première personne ressource pour les acteurs. La deuxième face est représentée par les 18 élus, qui assurent par portage politique la pérennité de la réserve. Le fonctionnement en SIVU, unique dans la gestion des réserves en France, représente la mémoire commune d'une réserve locale née de maires favorables à l'ancrage.

La perception des choix de gestion est complexifiée dans cette dualité mais est retransmise dans l'ensemble par une acceptation toujours plus importante de la réserve. Les profils sont de plus en plus fédérateurs bien que la majorité reste territoriale. Cependant, les profils contraints, marginaux, se durcissent dans leur position et limitent l'ancrage de la réserve.

Les limites de l'ancrage identifiées regroupent la déprise pastorale et l'inquiétude de la fermeture des milieux, les tensions réglementaires avec le monde cynégétique, le sentiment d'une distanciation du local au profit d'une régionalisation de la réserve et enfin le besoin de dynamisation du CCG.

La mise sous tutelle de la région en 2012, remplace son statut de RNV, est ressentie comme une opportunité pour la réserve de se structurer pour certains, mais pour d'autres c'est une dépossession d'un pouvoir local. Le renouvellement du SIVU et de son organisation par un bureau syndical avec des délégués représentants par thématique de gestion est un pas pour remettre le SIVU au cœur des représentations de la réserve. La réserve souhaitant resserrer son lien avec le local par de la communication et des événements adaptés, et cibler aux riverains, viendrait en confort et permettrait un changement des représentations.

Le pastoralisme, enjeu fort de la réserve et transversal aux différents types d'acteurs, nécessite une spécialisation de la réserve sur ses thématiques, notamment l'écobuage ou un travail en commun avec les éleveurs devrait être systématique. Quant à la dimension cynégétique, c'est un travail de posture qui peut être mené. L'objectif étant de maintenir avec l'ensemble des acteurs du territoire un rapport de dialogue et d'échange actif. Le CCG peut être un espace de ce dialogue, à condition que la valeur de l'avis soit réaffirmée et que la parole soit redistribuée.



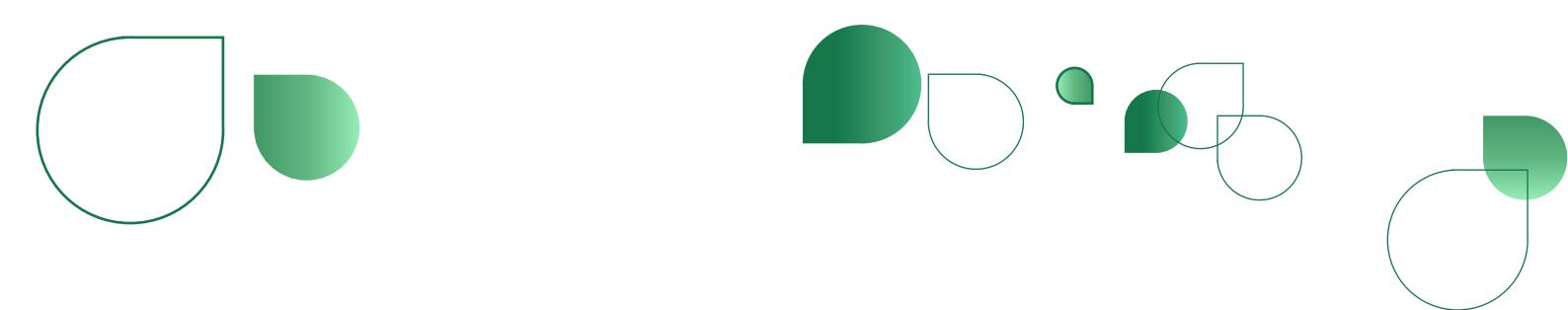
L'acceptation de la réserve est dans l'ensemble plutôt bonne, les profils contraints et territoriaux reconnaissant ainsi son utilité dans la dimension environnementale. En revanche, les acteurs locaux ont des attentes de plus de retombées locales de la réserve, parfois au-delà de la mission de protection de l'environnement. L'ancrage territorial a donc un fort potentiel d'évolution si les choix de gestion maintiennent un équilibre évitant l'instrumentalisation de l'outil réserve comme une protection coupée des enjeux de son territoire.

La réserve naturelle régionale du massif du Pibeste Roulhet s'est développée, de sa gestation en 1994 à sa régénération en 2012. Elle est aujourd'hui structurée, compétente, doté d'un bon ancrage territorial, capacité que les acteurs lui reconnaissent.

La réserve est, de ce point de vue, arrivée à maturité, la question est de savoir si elle va courir en mobilisant à plein potentiel ses capacités, ou si elle va trébucher par des acteurs trop contraints ? Si la qualité de son ancrage territorial se conforte et se stabilise la réserve pourra se relever sans complications.



« Fraternité des hêtres », Concours photo « La réserve et moi » 2020.

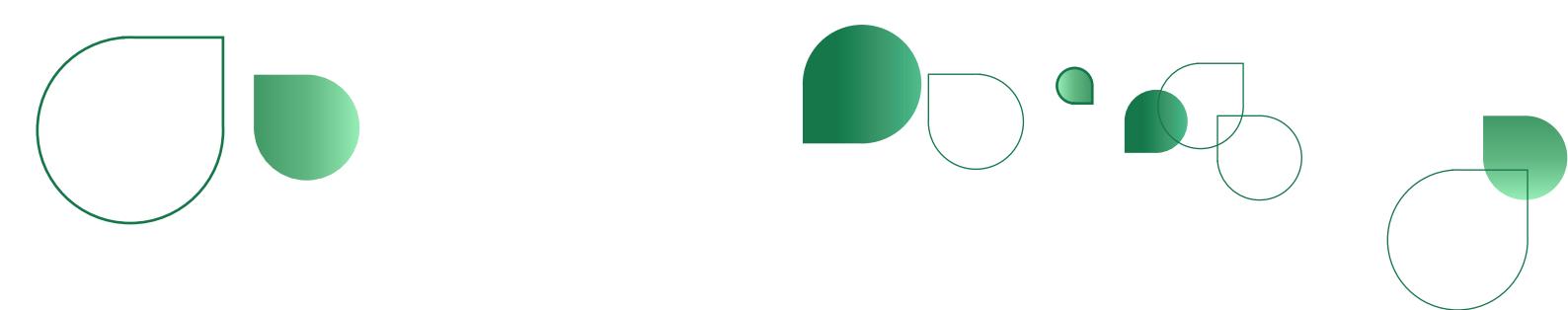


Bibliographie

- ANATOLE MARECHAL, 2020, « Guide de l'ancrage territorial », LPO.
- BERTHOUD GERLALD, « Un univers « kafkaïen » aujourd’hui ? », Revue européenne des sciences sociales [En ligne], XLIV-133 | 2006, mis en ligne le 04 novembre 2009, consulté le 23 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/364> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.364>
- BIERRY, Adeline ; LAVOREL, Sandra, Implication des parties prenantes d'un projet de territoire dans l'élaboration d'une recherche à visée opérationnelle, Revue Science Eaux & Territoires, Gestion intégrée des territoires et des écosystèmes, numéro 21, 2016, p. 18-23, 21/12/2016. (consulté le 17/07/2020), Disponible en ligne sur <URL : <http://www.set-revue.fr/implication-des-parties-prenantes-dun-projet-de-territoire-dans-lelaboration-dune-recherche-visee>>
- CLARA THERVILLE, 2013. Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages
- HAITHAM GOURABI « PLanification Urbaine » 2011
- JEAN-JAQUES CHALLERS, 2013, « Le partage du sensible dans un monde en incertitude », Le sujet dans la cité, 2013/2 (N° 4), p. 96-111. DOI : 10.3917/lscdc.004.0096. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/revue-le-sujet-dans-la-cite-2013-2-page-96.htm>
- LIONEL LASLAZ, 2019, « Géoconfluence rubrique Glossaire : Acceptation sociale », consulté le 10.08.2020, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/acceptation-sociale>
- FRANCOIS VATIN, « INTÉRÊT (sociologie) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 7 juillet 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/interet-sociologie/>
- France 3 Région Occitanie « Le coup de gueule d'un pédiatre de Lourdes contre les écoubages en période de pollution de l'air » <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/hauts-pyrenees/lourdes/coup-gueule-pediatre-lourdes-contre-ecoubages-periode-pollution-air-1151607.html>
- FREDERIC Barbe & al., 2015. Plan de gestion 2016-2020 RNR du massif du Pibeste-Aoulhet. SIVU massif du Pibeste-Aoulhet, 361p
- MARYLISE COTTET, « Notion en débat : paysage », Géoconfluences, octobre 2019. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/paysage>
- Master 1 GTDD, 2019, « Les signaux faibles de la transformation des territoires : identifier et capter les signaux faibles », Université Bordeaux Montaigne, Conseil Départemental de la Gironde, p80.
- Médiapart, 2011, Rubrique Blogue, « Qu'es que la tolérance active ? », <https://blogs.mediapart.fr/jjmu/blog/270811/tolerance-active>
- MICHAEL FOESSEL, Yves GINGRAS, Jean LADRIÈRE, « CONNAISSANCE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 30 juin 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/connaissance/>
- MICHAEL LEFF, « Tradition et « agentivité » dans la rhétorique humaniste », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 22 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1077>

- M MOREAU, 2020, « Ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale Marais de la Vacherie », LPO France. pp206
- NATHALIE HEINICH « La sociologie à l'épreuve des valeurs » Dans Cahiers internationaux de sociologie 2006/2 (n° 121), pages 287 à 315
- P MARTIN and all, 2011 « Rapport d'enquête publique : classement en Réserves Naturelles Régionales du Massif du Pibeste Aoulhet », Région Midi Pyrénées pp32
- RNF, « Portrait des RNF », RNF, 2019
- SAMUEL DEPRAZ, 2013 « Protéger, préserver ou conserver la nature ? », notion à la une de Géoconfluences, avril 2013.
- SAMUEL DEPRAZ, 2005, « Le concepte d' »Akzeptanz » et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemand », Espace Géographique, tome 34, pages 1 à 16
- Sd,Sn La Dépeche 2012, <https://www.ladepeche.fr/article/2012/03/02/1296252-l-ecobuage-degenere-dans-le-massif-du-pibeste.html>
- SCHARTZ SHALOM H, « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications », Revue française de sociologie, 2006/4 (Vol. 47), p. 929-968
- TANGUY PIETERS , 2020 « Rapport évaluation plan de gestion » 2016-2020,





Annexe

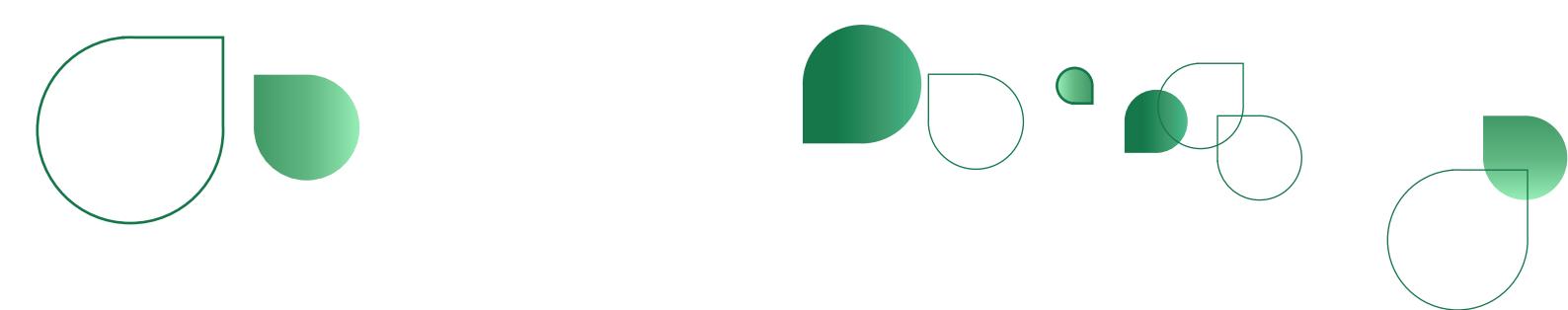
Annexe - Catalogue d'Interrogation.....	93
Annexe - Grille Entretien.....	95
Annexe - Tableau Contact.....	102
Annexe - Atelier Propositions.....	105
Annexe - Proposition : fiche questionnaires service civique.....	106
Annexe - Proposition : tram d'entretien micro-trottoir.....	107
Annexe - Proposition : Kit de veille au signaux faibles	108

Catalogue d'Interrogations

Au cours des 40 entretiens des questions ont été posées, parfois plusieurs fois, sur des éléments de gestion de la réserve, en voici les réponses.

N°	Question	Réponses
Communication	1 Pourquoi ne pas remettre les caméras sur les aires de rapaces ?	Le matériel d'origine ne peut plus être mis en place. Mais surtout nous souhaitons une sensibilisation à la protection différente avec une démarche mettant le public dans une situation proactive. Ainsi une « grande vue » libre d'accès est en train d'être installée.
	2 Y a-t-il des liens sur internet reliant les sites des communes ou communauté de communes à la réserve ?	Pour l'instant il n'y a pas de lien direct sur le site de la réserve aux sites des communes.
	3 Comment est organisé la communication avec Natura 2000 ?	Au quotidien par un animateur Natura 2000 employé lui aussi par le SIVU du massif du Pibeste-Aoulhet.
	4 Animation feu/écobuage envisagée ?	L'idée est en cours de réflexion, mais il est complexe d'avoir des données sur le terrain, des impacts du feu de brousse sur l'environnement. Ainsi dans les animations sur la végétation il est possible d'en parler, mais pour les insectes non, car il n'y a pas de données sur la réserve permettant d'avancer un lien.
	5 Pourquoi ne pas intégrer plus fortement les bassins de vie d'Argeles et de Lourdes à la Réserve ?	Evolution possible, même si la fréquentation actuelle de la réserve est suffisante cela pourrait être intéressant pour la sensibilisation à l'environnement et la meilleure connaissance d'un territoire souvent pratiqué par les résidents de ce bassin de vie.
	6 Est-il possible d'avoir plus d'éditions de documents de communication ? (guide des bonnes pratiques, carte de la réserve, etc).	Pas de réédition de la carte pour ne pas faire concurrence au topo-guide. Les guides de bonnes pratiques sont aussi victimes de leurs succès et des fonds devraient être débloqués pour une réédition et une redistribution aux partenaires.
	7 Une nouvelle carte pour les élus ?	Elle est en train d'être repensée
CCG	8 Faut-il intégrer de nouveaux membres ou les changer de statut ?	Révision des membres du CCG bientôt, ce sera à la Région de choisir.
	9 Qui est représentant du tourisme ? qui est l'interlocuteur ? Une collectivité ?	Un élu représentant de Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement HTPE
Pastoralisme	10 Les éleveurs ont-ils accès à des aides financières supplémentaires grâce à la réserve ? Y a-t-il des retombées pour d'autres activités ?	Les éleveurs peuvent mobiliser des PAE en étant soit sur un territoire Natura 2000, soit sur la réserve, ici le périmètre Natura 2000 est préexistant à celui de la réserve, les éleveurs n'accèdent pas à des aides spécifiques, en revanche la présence de la réserve, doublée de la dynamique locale, a permis aux éleveurs de bénéficier d'une PAE sur la zone. Nécessaire pour avoir accès aux aides en zone protégée.
	11 La réserve peut-elle réaliser une étude d'impact pour un dossier d'écobuage ?	Les délais pour le dossier sont trop courts pour que la réserve puisse réaliser une étude d'impact. En revanche elle peut étoffer un « porté à connaissance ».
	12 Y a-t-il des études et recommandations sur	Une étude va être proposée dans le nouveau plan de gestion en transversale avec Natura 2000, avec, en appui scientifique, les vétérinaires. En fonction des résultats, qui devront prendre en

		l'antiparasitaire utilisé sur les troupeaux ?	compte les différents modes de traitement des différents troupeaux en place sur la réserve, des recommandations pourront être émises.
Compétence	14	Comment s'organise l'entretien des sentiers ?	Une convention tripartite entre l'ONF, la commune de Saint-Pé-de-Bigorre et le SIVU sur l'autorisation de balisage et d'entretien de la FDI de SPDB a été signée en 2016. Les autres propriétaires (CCVAG, communes du SIVU) n'ont pas fait l'objet de conventions. Par ailleurs, le contexte récent de réforme territoriale (2017) met en pause les réflexions autour de l'entretien des sentiers et du matériel. Des réunions de présentation ont toutefois pu être effectués avec certains propriétaires (CC PVG et CA TLP). Cette démarche sera reconduite dans le prochain plan de gestion et d'autres conventions avec les propriétaires pourront être signées au gré des opportunités. Des réunions avec le FFCAM, HPSN ont également eu lieu.
	15	Qui a la compétence pour réhabiliter une cabane ?	C'est à la commune d'être porteur de projet mais elle peut avoir des aides financières de la Réserve et/ou du CRPG
Choix de	16	Pourquoi la réserve ne veut-elle pas sauver la population de mouflons en les réintroduisant ?	L'espèce, bien qu'emblématique du massif n'est pas patrimonial, la réserve n'a donc pas la compétence sur l'espèce. Parallèlement il n'est pas démontré que l'espèce soit en danger sur le massif.
Réglementation	17	Pourquoi la question de l'accès aux pistes n'est-elle pas reprise ?	Pour l'instant la réserve n'a pas été sollicité directement sur cette question.
	18	Peut-on couper du bois dans les parties basses de la réserve dans le périmètre de la commune ?	La réglementation de la réserve correspond sur ce point au plan d'aménagement forestier auquel il faut se référer en fonction du lieu.
	19	Y a-t-il des zones interdites aux parapentes ? des zones autorisées ?	La réserve n'a pas vocation à réglementer le survol, il faut voir les réglementations « parapente ».
Connaissance général	20	Des études sur les vautours et leurs comportements sont-elles menées par la réserve ?	Un suivi de la reproduction est mené mais pas d'étude comportementale. D'autres structures en ont réalisé et sont disponible en ligne (CNRS Montpellier, RNR Aste Bejon)
	21	Il y a une source de « l'Aoulhet » qui est présente pendant 3 semaines puis se siphonne. Quelle information a la réserve à ce propos ?	Plusieurs sources sont présente sur la zone, la réserve ne peut donc pas répondre sans plus de détails.
Autres	22	La réserve participe-t-elle aux programme « phénoclim » ?	Non, car le protocole du programme nécessite une présence régulière d'individus trop éloignés les uns des autres. Ainsi le protocole n'est pas adapté au territoire.
	23	Quelle place prend la réserve dans le SCOT ? et surtout quel rôle ?	La réserve est reconnue dans la constitution du SCOT, elle participe au réunion et veille à la place de l'environnement dans le futur SCOT.



Enquête Ancrage Territorial

NOM/ Prénom :

Tel :

Statut professionnel :

Localisation :

Age : - de 25 / Entre 25 et 40 / Entre 41 et
60 / + de 60.

Mail :

Partie 1 : Questions introducives et exercices pratiques

La réserve, pour vous, qu'est-ce que c'est ?

1. Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? Et de celle-ci en particulier ?

2. Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve ? A quoi travaillent-ils ?

3. Connaissez-vous la structure gestionnaire de la RN ?

4. Deux exercices pratiques de « spatialité » :

1

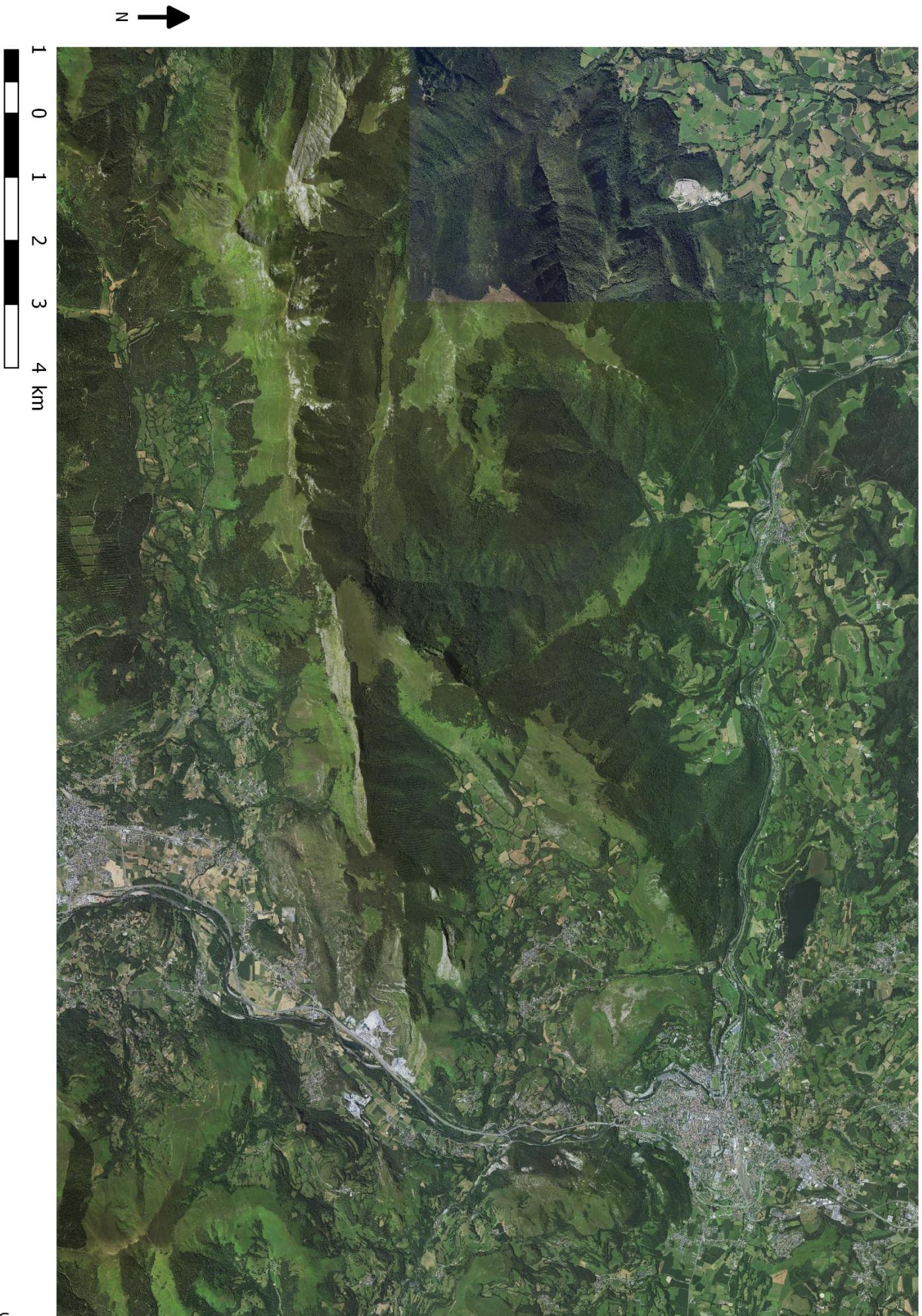
Jeu de reconstruction spatial

- Y a-t-il des espaces particuliers selon vous sur la réserve ?

2

Veuillez approximativement tracer le périmètre de la RN sur une carte ? (carte page suivante)

Connaissez-vous d'autres espaces naturels protégés à proximité ?



Partie 2 : Questionnaire

5. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ? Vous semblent-elles acceptables ?
Les ressentez-vous directement ?

6. Quel est l'espèce emblématique de la réserve selon vous ?

Quelles sont vos sources d'information vis-à-vis de la réserve ?

7. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

N°	Document	Connue	Méconnue	Intéressé par ce doc
1	Les Rendez-vous 2020- Animation			
2	Journal Marie Blanque 2020			
3	Guide des bonnes pratiques de loisirs			
4	Plaquette de présentation			
6	Carte de la réserve naturelle			
7	L'essentiel du Plan de gestion			

8. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

9. Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?

Pas d'intérêt pour les animations	Non	Limité	Satisfaisant

Que pensez-vous des différentes actions mises en place par la réserve naturelle ?

En ce qui concerne l'animation ?

10. A quelle fréquence venez-vous voir la Réserve ?

Jamais	- de 1fois/an	+ de 1fois/an	+ 1 fois/trimestre	+ 1fois/mois

- Pour vous la réserve c'est un lieu de

Travail	Loisir	Habitation	Passage	Autre

11. Savez-vous que la RN propose des animations ? En connaissez-vous certaines ?

12. Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.*

Critiques sur l'esprit des animations	Pas d'intérêt identifié	Potentiel trop peu développé	Intérêt pour le territoire	Intérêt personnel OU intérêt mais ne peut pas

En ce qui concerne la gestion du site ?

13. Que pensez-vous des différentes missions de gestion de la réserve ?

D'une manière globale, vous êtes avec ces différentes missions...

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

14. Selon vous, est-il important que cette RN existe ici pour protéger ce patrimoine naturel ? Pourquoi ?

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

15. Les actions de la RN vous semblent-elles efficaces ? Pourquoi ?

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

Que pensez-vous du gestionnaire (structure) de la RN ?

16. Quelle image avez-vous du gestionnaire de la réserve (structure) ?

Très critique	Quelques éléments critiquables	Neutralité	Soutien de principe	Fort soutien

17. Selon vous, quel est son niveau de compétence ?

Aucune compétence	Compétences insuffisantes	Compétences passables ou ne sait pas	Bonnes compétences	« Référent environnement »

Quelles plus-values à l'existence de cette RN ?

18. Qu'apporte la réserve au territoire, selon vous ?

19. Pour vous d'une part, pour votre structure d'autre part, que vous apporte la présence de la RN ?

	Très contrainte	Contraint	Ni contrainte ni intérêt	Intérêt	Fort intérêt
Perso					
Structure					

20. La RN est-elle source de contraintes pour vous ? Lesquelles ?

Tout à fait / Contrainte très forte	Plutôt oui	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Plutôt non ou contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

21. Avec le temps, avez-vous changé d'avis sur la réserve ?

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Q6 - Quelle est la nature des liens entre vous et la RN ?

22. Quelle est la nature des liens entre vous et la réserve ?

23. Quelle est l'importance de ces liens ?

Aucun lien	Lien sans importance	Lien modeste	Lien de forte importance	Lien d'importance prioritaire

24. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / événements ... organisées par la RN ? Si <1fois/an ou jamais, pourquoi ?

Jamais	- de 1fois/an	+ de 1fois/an	+ de 1 fois/trimestre	+ de 1fois/mois

25. La RN vous invite-t-elle à une journée de rencontre, vous et d'autres acteurs du territoire ? A quelle fréquence y participez-vous ? Si 1 fois ou jamais, pourquoi ?

Jamais	1x sur les 5 dernières années	2x sur les 5 dernières années	3x sur les 5 dernières années	4x ou > sur les 5 dernières années

26. Vous sentez-vous consulté, entendu par la RN sur les sujets qui vous concernent ? Argumentez.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

27. Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la RN ?

Conflit	Pas de liens	Simple communication ponctuelle	Echanges professionnels réguliers	Relation amicale

28. Ces liens ont-ils évolué avec le temps ?

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion

29. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la RN ?

Pas du tout	Plutôt non	x	Plutôt oui	Tout à fait

30. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?

Non intéressante	Critiquable	x	Correcte	Efficace et légitime

31. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

32. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Changement climatique et biodiversité

33. Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

34. Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

35. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

Partie 3 : Bilan

Tableau AFOM -SWOT

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Avez-vous des attentes particulières par rapport à la RN ?

36. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la RN apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

37. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

Annexe - Tableau de contact

Groupe		Acteur			Contact						
Grande Catégories	Qualité de l'acteur	Local	Départemental	Regional et +	Structure identifiée	Nom	Prénom	Non contacté	Contacté	Rencontré	Non réponse
Collectivité	Commune adhérente	Maire	✓		Mairie de Omex (grotte du Roy)	LABORDES	Evelyne			●	
		Maire	✓		Mairie d'Ouzous	GOSSET	Dominique			●	
		Maire	✓		Mairie de Ferrieres	BROGNOLI	Katty		●		
		Maire	✓		Mairie de St Pé de Bigorre	BEAUCOUEST	Jean Claude		●		
			✓			DESMALES	Pierre	●			
		Maire	✓		Mairie Agos-Vidalos	ABBADIE	Jean Marc		●		
		Maire	✓		Mairie Viger	SADER	Paul		●		
		Maire	✓		Mairie Segus	BOUZET	Lucien		●		
		Maire	✓		Mairie d'Ossen	en attente		●	●		
		Maire	✓		Mairie de Sère-en-Lavedan	Pedarribes	Joel		●		
		Maire	✓		Mairie de Salles	CUEL	Mathieu		●		
	Regroupement inter Commune	Directrice	✓		Office de tourisme de St Pé de Bigorre	IGAU	Pauline		●		
		Directrice	✓		Agence touristique Vallées de Gavarnie	MARCOU	Nathalie		●		
		Président SIMAJE	✓		SIMAJE	MENJOU	Marielle			●	
		SIMAJE	✓			MUR	Ange		●		
		Directrice PLVG	✓			BEGUE	Emmanuelle	●			
	Naturaliste	Directeur adjoint	✓		Communauté de Commune Pyrénées Vallées des Gaves	Hamon	Frédéric		●		
		Directeur/Président	✓		CA Tarbes Lourdes Pyrénées	en attente		●			
		Conseiller Départemental		✓	Conseil Départemental	ARMARY	Louis		●		
		Vice Président		✓	Conseil Régional	CAZAUBON	Jean Louis	●			
		Chargé de projet		✓		GENG-BORGE	Julie		●		
	18 1 2			Résultats Intermédiaires				3	4	13	1
Education nationale	Conservatoire	Directeur		✓	LPO Pyrénées Vivantes	SERRE	Philippe			●	
		Directeur		✓	CBN Conservatoire Botanique National	LARGIER	Gérard			●	
		Coordination du pôle connaissance		✓		CORRIOL	Gilles	●			
		Mission suivis Natura 2000		✓		BRO NEGUE	Cathy	●			
		Chef de projets		✓	CEN Conservatoire des espaces naturels	BAREILLE	Sophie		●		
		Directrice	✓		CPIE Bigorre Pyrénées	BENOITS	Stéphanie		●		
		Animateur	✓		Natura 2000	SUSONG	Guilhem	●			
		Bénévole	✓		FNE France Nature en Environnement	CAZENAVE PIA	Alain		●		
	2 1 5			Résultats Intermédiaires				3	1	4	0
	Education nationale	Adjugent chef	✓		Gendarmerie Argeles	SABATIER	Julien			●	
		Autres BTS conven	✓					●			
		Animateur science dire	✓		Education nationale	RONDI	Sylvain		●		
		Inspectrice de l'éducat	✓			LAVIT	Cathy	●			
		Directrice/Professe	✓		Primaire de Gez	ROVIRE	Murielle		●		
		Professeur des éco	✓		Primaire d'Ozous	HALARY	Sandrine			●	

Annexe - Tableau de contact

		Professeur des éco	✓		Primaire d'Agos	ANGOT	Jean Etienne		●		
		Chef de Service		✓		LANDABURU	Pierre:Peyo			●	
		Chargé environnement	✓		OFB Office Français de la Biodiversité	LUBET	Ludovic		●		
		Animateur	✓			DU CHÂTEAU	Stéphane	●			
		Chef de Service	✓			COY	Jérôme		●		
		Responsable RBI	✓		ONF Office National de la Foret UT des gaves et Val d'Arran	LOUSTALOT-F	Florence	●			
		Garde Forestier	✓			CAMEL	Mathieu		●		
		DREAL		✓	irection de l'Ecologie - Département Biodiversité Division Biodiversité Montagne et Atlantique	DEVELEY	Anne-Marie		●		
	Etat	OFB	mission Natura 2000	✓	DDT 65 Direction départementale des territoires de Haute Pyrénées.	DEJEANNE	Christelle		●		
		Forestier	Assistant	✓		SALANOVA	Fabienne	●			
				8 7 1			Résultats Intermédiaires	4 2 8 2			
	Agriculteur	Association Eleveur	Président	✓	Groupement Pastoral de Saint-Pé	LATAPIE	Isabelle		●		
			Elus	✓	Mairie de Viger (gestion pastoral)			●			
			Président	✓	Groupement Pastoral de Cauci-Pibeste	IZANS	Yan		●		
			Président	✓	Syndicat Pastoral de l'Estrem de Salles	NOGRABAT	Guillaume		●		
			Président	✓	Groupement Pastoral de Batsurguère	PLAGNET	Lionel		●		
			Animatrice pastorale	✓	GIP CRPGE Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace	SALLENT	Anne		●		
			chargée de mission pastoralisme	✓		CAPERAA	Isabelle	●			
				5 2 0			Résultats Intermédiaires	2 0 5 0			
	Usagers .Loisir	Chasseur	Président	✓	Société de chasse de Batsurguère	LAMARQUE	Jean-Claude	●			
			Président	✓	SC de l'Extreme de Salles	LINIERES	Jacques		●		
			Président	✓	SC de Saint-Péens	TUO	Georges		●		
			Président	✓	SC de Salles-Angelès	LOUSTEAU	Alain		●		
			Président	✓	SC des Chasseurs du Pibeste	GONCALVES	Antoine		●		
			Président	✓	SC la Diane d'Alian	CAZENAVE	Jean-Paul	●			
			Technicien	✓	FD départementale des Chasseurs	THION	Nicolas		●		
	Usagers .Loisir	Pêcheur	Président	✓	APPMA de Lourdes et du Lavedan	RIGALLEAU	Jean-Marc		●		
			Président	✓	Fédération de pêche 65	DELACOSTE	Marc	●			
		Sport Nature	Vice Président	✓	Comité Départemental de Spéléologie	LACRAMPE	Jean-Luc		●		
			Président	✓	Club Alpin Français	GERARDIN	Eric		●		
			Membre	✓	Comité dép de la FD Montagne & d'Escalade	FONTAN	Jean Michel	●			
			Président	✓	Comité dép de la FD de Randonnée Pédestre	MORLAIS	Jean-Michel	●			
				7 6 0			Résultats Intermédiaires	3 2 8 0			
	Privés	Gérant	✓	Camping Le soleil du Pibeste	DUSSEM	Luc		●			
			✓	Privé	MENGELLE	Jean-Claude		●			
		Appuis environnement Tiers	✓	Groupement d'Exploitation Transport RTE Béarn	MOUCHOUX	Marianne			●		
		Carriere	✓	Socarl				●			
			4 0 0					1 0 3 0			
			69	44 17 8				16 9 41 3			

Annexe - Tableau de contact

Autres contacts ressources pour le stage AT										
Rés ea ux RN F	Occitanie	Conservateur		✓	RNR Confluence Ariége Garrone	ORTHE	Mathieu	●		
		Bénévole		✓		LAVEST	Robain		●	
		Conservateur		✓	RNR Massif du Saint Barthélémy	SERVIERE	Laurent	●		
		Conservatrice		✓	RNR Marrais de Bonnefond	RECOPPE	Sonnia		●	
		Stagiaire		✓	RNR Tercis-les-bains	LAVAUD	Célia		●	
		Stagiaire		✓	RNR Les Nouragues	SIMAILLAUD	Gabrielle		●	
		Stagiaire		✓	RNR La Massonne	KINDER	Clarisso		●	
		Stagiaire		✓	RNR Forêt de Neuhof-Illkirch	ESCODA	Clara		●	
		Chargé de mission AT à la R	✓	LPO		MARECHAL	Anatole		●	

Atelier Propositions

Prévoir 1h minimum par thématique pour 5 participants

Objectifs - Réfléchir ensemble à des propositions d'amélioration de l'ancrage territorial de la réserve

Consigne - Identifié un cap commun au regard des limites de l'ancrage, puis les actions concrètes pour y parvenir.

Méthode - un temps individuel pour formuler ses propres réponses à l'écrit, une mise en commun, puis un regroupement des idées par sous-thèmes

Personnes Mobilisées - 1 animateur/ maître du temps qui présente les enjeux au qu'elle il faut répondre et veille au bon déroulement de l'atelier

Matériel - 1 frise support par thématique, un enjeu identifié dans ses plusieurs dimensions à portée de regard, des postits et stylos pour les participants.

Déroulement

1. Présentation rapide d'une des principales problématiques/enjeux d'ancrage par groupe d'acteurs 5 min

2. Réflexion sur l'avenir idéal souhaité entre la réserve et le groupe d'acteurs

Individuellement, écrire son idée sur un papier (5 min)

20 min

Collectivement, expliciter son idée au groupe, débattre, en construire une commune et la positionner en fin de frise

3. Réflexion sur les étapes possibles pour y parvenir

Individuellement, écrire ses idées sur un papier (5 min)

35 min

Collectivement, expliciter ses idées au groupe, les discuter, et tenter de les disposer sur la frise

Résultat par thématique attendu.



Recommencer autant qu'il y a de thématique à travailler.

Retour d'expérience

Atelier s'adaptant à un travail de plan de gestion : Définir les objectifs long termes (inclus dans l'OLT G), puis les intermédiaire (OPG) et les actions pour y mener (OO).

Attention à la confusion entre buts et moyens

Insérer cet atelier après une présentation du projet, ici l'ancrage territorial et des premiers résultats afin de partir sur des éléments connus des participants.

Ne pas dépasser les 3 thématiques sous peine d'épuiser les participants.

Annexe Proposition : fiche questionnaires service civique

Thèmes	Questions	Réponse recueillit	Ce que l'on cherche
Identification de l'enquêté	Age	Identité	Différence générationnelle? type de fréquentation
	Genre	Identité	Différence genrée ? type de fréquentation
	Dans quelle commune êtes-vous résident ?	Nom Commune si 65/ Numéro de département sinon	Origine du public et zone d'influence de la réserve. Commune du SIVU? Bassin d'Argelès ?
	A quelle fréquence venez-vous sur le massif ?	1er Fois / Exceptionnellement (moins de 1 fois par ans)/ 1 fois par ans/ Plusieurs fois par ans/ Plusieurs fois par mois	La fréquentation de la RNR dans le temps
Spatialisation	Quel est l'itinéraire de votre randonnée ?	Dessin sur carte Oui point de départ et d'arrivé	Recueillir le cheminement permet ensuite d'analyser des effets de proximité et d'appropriation locale.
Connaissances	Saviez-vous que vous êtes dans une RNR ?		Niveau de connaissance de son existence
	Quelles sont les espèces les plus emblématiques du massif selon vous ?	Nom des 3 premières espèces.	Voir questionnaires réalisés en 2014.
Intérêt	Qu'es qui a motivé votre choix de venir sur le massif ?	Mot clef	Capacité attractive de la réserve : Communication de la réserve/"ondit"/attachement perso/...
	Lors de cette journée quels moments/paysages vous allez garder en mémoire ?	Mots Clef	La capacité de la réserve à marquer les esprits, recherche du lien d'attache par mots clefs.

Annexe Proposition : tram d'entretien micro-trottoir

Thèmes	Questions	Réponse recueillit	Ce que l'on cherche
Identification de l'enquête	Age	Identité	Différence générationnelle ? type de fréquentation
	Genre	Identité	Différence genrée ? type de fréquentation
	Dans quelle commune êtes-vous résident ?	Nom Commune si 65, Numéro de département sinon	Origine du public et zone d'influence de la réserve. Commune du SIVU ? Bassin d'Argeles ?
Connaissances	Connaissez-vous la réserve du massif du Pibeste ?	Comment ? Depuis quand ?	Niveau de connaissance de son existence
	Connaissez-vous des actions quelles mènes ?	Protection ? Animation □	
	Quelles sont les espèces les plus emblématiques du massif selon vous ?	Nom des 3 premières espèces.	Voir questionnaires réalisés en 2014.
Intérêt	Qu'elle image vous viens de cette réserve ?	Mot clef	Capacité attractive de la réserve : Communication de la réserve/"ondit"/attachement perso/...
	Apporte-t-elle dans l'ensembles plutôt des avantages ou des inconvenants à vous et aux territoires ? Qu'attendez-vous de la réserve ?	Mots Clef	La capacité de la réserve à marquer les esprits, recherche du lien d'attache par mots clefs.
	Qu'attendez-vous de la réserve ? Comment pensez-vous qu'elle vas évoluer ?		Dimension prospective, recherche des signaux faibles.

Annexe Proposition : Kit de veille au signaux faibles



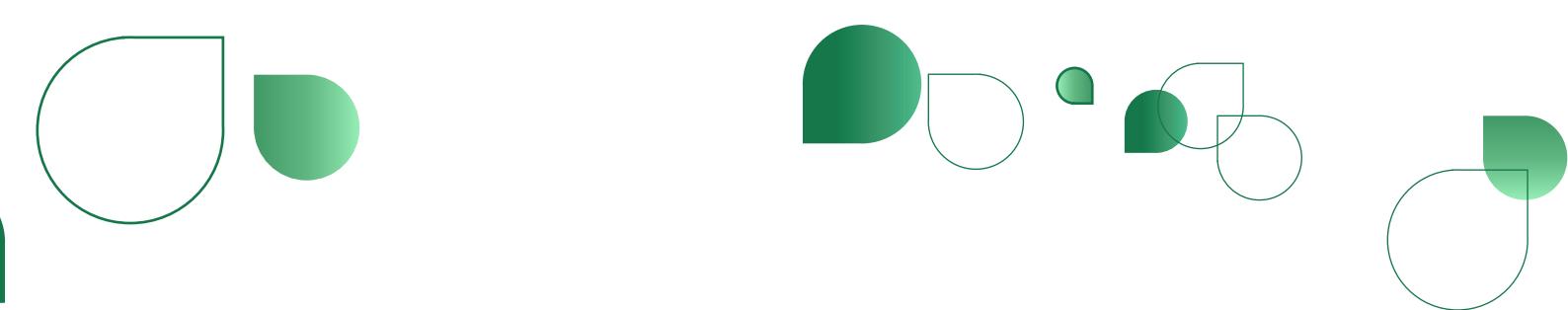
Suggestion générale de posture

La recherche de signaux faibles nécessite de la part du « capteur/chercheur » un détachement de ses acquis et des préjugés inhérents aux fonctions qu'il occupe. Elle nécessite également un recours à une qualité rarement mobilisée dans le monde professionnel : l'intuition. Les signaux faibles ne répondent pas à des critères quantifiables, visibles ou exploitables. C'est pour cela que l'agent en recherche de signaux faibles se doit de s'ouvrir à son instinct de manière à repérer chaque indice, aussi infime soit-il.

Que chercher ?

Les signaux faibles peuvent prendre la forme d'indices repérables dans le discours des acteurs comme des non-dits, comme une idée sous-jacente ou plus exposée, mais à laquelle on n'a pas prêté plus d'attention auparavant. Un signal faible peut être un problème encore peu ou pas pris en compte, l'origine d'un problème connu, l'expression d'un besoin, une proposition de solution à un problème existant, un problème discret imbriqué dans des enjeux connus ...

IDENTIFICATION DE SIGNAL FAIBLE	1	2	3
Pertinence 1 signal fort . 2 signal faible . 3 signal très faible			
Potentiel de changement 1 Faible . 2 Moyen . 3 Fort			
Durée du signal 1 court . 2 moyen . 3 long terme (durable)			
Niveau de certitude du signal 1 incertain . 2 plus ou moins certain 3 certain			
Émergence du signal 1 individuelle . 2 collective (groupe d'acteurs) . 3 collective (sociétale)			
Signal engendre 1 aucun changement . 2 un changement local . 3 changement global : une transition			
Plus vous avez ① Signal non urgent à traiter ② Signal émergent ③ Signal Urgent à traiter	TOTAL		



Merci à l'ensemble des acteurs professionnels, passionnés, et concernés par la réserve qui ont participé à l'enquête, accordé de leur temps et partagé leurs expériences pour la richesse de cette étude.